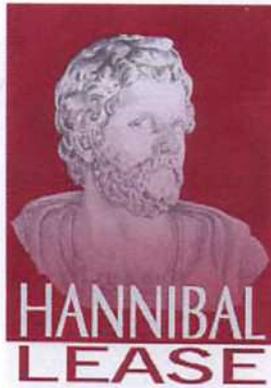


Prospectus d'Emission et d'Admission au Marché Obligataire de la Cote de la Bourse
Hannibal Lease



Société anonyme au capital de 10 000 000 dinars divisé en 1 000 000 actions
de valeur nominale 10 dinars entièrement libérées.
Registre de Commerce : B138962001
Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis
Tél : 71 964 600 Fax : 71 965 222
E-mail : commercial@hannibalease.com.tn

Hannibal Lease est notée BB à long terme avec perspective d'évolution stable et B à court terme par l'agence de notation Fitch
Ratings en date du 26/10/2007

Emprunt Obligataire
« HL 2008/1 » de 10 000 000 dinars
Emis par appel public à l'épargne
Taux d'intérêt : 6,9% et/ou TMM+1,65% brut l'an
Durée : 5 ans

Prix d'émission : 100 dinars

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note BB à long terme avec perspective d'évolution stable par l'agence de
notation Fitch Ratings en date du 25/02/2008

Visa N° 08 - 0603 du 14 AVR 2008 du Conseil du Marché Financier donné en application de
l'article 2 de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce
prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de
l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de
la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable Chargé de l'Information

Mr Rafik MOALLA
Directeur Administratif et Financier de Hannibal Lease
Tél. : 71 96 46 00
Fax : 71 96 52 22

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération



GREEN CENTER- BLOC C 2^{ème} étage,
Rue du Lac constance – Les Berges du Lac
Tél : 71 96 41 02 – Fax : 71 96 09 59 –
E-mail : macsa@gnet.tn
Site web: www.macsa.com.tn



Avril 2008

Présentation résumée de la société	5
Flash sur l’Emprunt Obligataire « HL 2008/1 »	8
Chapitre 1 – Responsable du prospectus et responsables du contrôle des comptes	11
1-1 Responsable du prospectus	11
1-2 Attestation du responsable du prospectus	11
1-3 Responsables du contrôle des comptes	11
1-4 Attestation de l’intermédiaire en bourse chargé de l’opération	14
1-5 Responsable de l’information	14
Chapitre 2- Renseignements concernant l’opération	15
2.1. Renseignements relatifs à l’émission	15
2.1.1. Décision à l’origine de l’émission	15
2.1.2. Renseignements relatifs à l’émission	15
2.1.3. Période de souscription et de versement	15
2.1.4. Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public	16
2.1.5. But de l’émission	16
2.2. Caractéristiques des titres émis	16
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres	16
2.2.2. Prix de souscription, prix d’émission et modalités de paiement	16
2.2.3. Date de jouissance en intérêts	16
2.2.4. Date de règlement	16
2.2.5. Taux d’intérêt	16
2.2.6. Intérêts	17
2.2.7. Amortissement et remboursement	17
2.2.8. Prix de remboursement	19
2.2.9. Paiement	19
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle	20
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l’emprunt	20
2.2.12. Notation	21
2.2.13. Mode de placement	28
2.2.14. Organisation de la présentation des obligataires	28
2.2.15. Fiscalité des titres	28
2.3. Renseignements généraux	28
2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires	28
2.3.2. Marché des titres	29
2.3.3. Prise en charge des obligations par la STICODEVAM	29
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige	29
Chapitre 3- Renseignements de caractère général concernant l’émetteur et son capital	30
3.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease	30
3.1.1. Dénomination et siège social	30
3.1.2. Forme juridique et législation particulière	30
3.1.3. Date de constitution et durée	30
3.1.4. Objet social (Article 2 des statuts)	30

3.1.5. Registre de commerce	30
3.1.6. Exercice social	30
3.1.7. Clauses statutaires particulières	31
3.1.8. Nationalité	36
3.1.9. Régime fiscal	36
3.1.10. Matricule fiscal	36
3.1.11. Capital social	36
3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société	36
3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	36
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	37
3.3 Evolution du capital social	37
3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 31/07/2007	37
3.4.1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/07/2007	38
3.4.2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/07/2007	38
3.4.3 Nombre d'actionnaires	38
3.5 Marché des titres de l'émetteur	38
Chapitre 4- Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution	39
4.1. Présentation de la société	39
4.2. Description de l'activité	39
4.2.1. Activité de la société au 31/12/2006	39
4.2.2. Activité de la société au 30/06/2007	43
4.2.3. Activité de la société au 31/12/2007	44
4.3. Organisation de la société	46
4.4. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité	48
4.5. Dépendance de l'émetteur	48
4.6. Litige ou arbitrage	48
4.7. Politique sociale et effectif	48
4.8. Politique d'investissement	49
Chapitre 5- Patrimoine, Situation financière, Résultat	51
5.1. Patrimoine de la société	51
5.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2006	51
5.1.2. Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2007	51
5.2 Etats financiers comparés	53
5.2.1. Bilans comparés au 31 décembre	53
5.2.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre	55
5.2.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre	56
5.2.4. Notes aux états financiers	57
5.2.5 Notes complémentaires aux états financiers au 31/12/2006	92
5.2.6 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2006	93
5.3 Engagements financiers au 31 Décembre 2006	97
5.4 Soldes intermédiaires de gestion	98

5.5	Tableau de mouvement des capitaux propres	99
5.6	Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation	100
5.7	Evolution du résultat net	100
5.8	Evolution de la marge brute d'autofinancement	100
5.9	Evolution de la structure financière	100
5.9.1	Fonds de roulement	100
5.9.2	Besoin en fonds de roulement	101
5.9.3	Trésorerie nette	101
5.10	Indicateurs de gestion et ratios	102
5.11	Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 30/06/07	103
5.11.1	Bilan arrêté au 30/06/2007	103
5.11.2	Etat de résultat arrêté au 30/06/2007	105
5.11.3	Etat de flux de trésorerie arrêté au 30/06/2007	106
5.11.4	Notes aux états financiers intermédiaires au 30/06/2007	107
5.11.5	Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2007	134
Chapitre 6 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes		136
6.1	Conseil d'administration	136
6.1.1	Membres des organes d'administration	136
6.1.2	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société	136
6.1.3	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction	136
6.1.4	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	137
6.1.5	Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent	137
6.2	Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2006	137
6.2.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2006	137
6.2.2	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2006	137
6.3	Contrôle	138
6.4	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	138
Chapitre 7 – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir		139
7.1	Evolution récente et orientations	139
7.1.1	Evolution récente	139
7.1.2	Stratégie de développement	141
7.2	Perspectives d'avenir	141
7.2.1	Hypothèses de base	141
7.2.1.1	Hypothèses du compte de résultat prévisionnel	141
7.2.1.2	Hypothèses du bilan prévisionnel	146
7.2.2	Les états financiers prévisionnels	148
7.2.3	Marge brute d'autofinancement prévisionnelle	151
7.2.4	Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels	152
Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers prévisionnels		153
Bulletin de souscription		155

Présentation résumée de la société

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 10 000 000 Dinars créée en 2001.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

Sur un marché du leasing soumis à une pression continue sur les marges ainsi qu'à une hausse importante du coût du risque, Hannibal Lease gère un équilibre délicat entre la hausse des engagements et la maîtrise du risque y afférent.

Dans ces conditions, Hannibal Lease accorde une importance spécifique aux clients les plus importants, générateurs d'encours à la profitabilité marginale tout en développant, en priorité, sa notoriété ainsi que sa présence auprès des PME et autres artisans, agriculteurs et commerçants, ayant recours à des enveloppes de financement modestes mais à fort rendement.

En 2006, la société a réalisé une croissance annuelle sensible de ses approbations (+32%), de ses mises en force (+59%) et de ses encours (+38%). Ainsi, à fin 2006, Hannibal Lease se classe 4^{ème} en terme de mises en force avec une part de marché de 8%.

Par ailleurs, la croissance enregistrée par Hannibal Lease a permis à la société d'appliquer des règles de classement plus strictes de ses actifs et ceci s'est traduit par une hausse sensible de ses créances douteuses et litigieuses qui ont atteint 9 014 117 dinars, soit un taux de 12,99% à fin 2006.

L'activité de la société s'est renforcée au cours de l'exercice 2007 avec des performances assez remarquables. En effet, le montant des approbations au 31/12/2007 s'élève à 76,4MD contre 45 MD au 31/12/2006, soit une augmentation de 69,78%. Pour les mises en force, le montant total est passé de 43,1MD au 31/12/2006 à 64,2 MD au 31/12/2007, soit une hausse de 48,96%. Même constat pour les encours qui ont atteint, au 31/12/2007 un niveau de 85,9 MD enregistrant ainsi une hausse de 36,57% par rapport à la même période de 2006.

Les engagements de la société sur la clientèle au cours des dernières périodes ont évolué, mais le taux de couverture demeure insuffisant comme le montre le tableau suivant:

	30-juin-07				30-juin-06				Exercice 2006			
	Nombre de clients	Encours en DT	Impayés en DT	Couverture en DT	Nombre de clients	Encours en DT	Impayés en DT	Couverture en DT	Nombre de clients	Encours en DT	Impayés en DT	Couverture en DT
Classe 0	1 486	68 218 734	175 529	0	693	47 852 844	195 411	0	981	53 469 059	141 823	0
Classe 1	97	9 505 186	1 375 540	0	90	8 329 782	1 389 548	0	87	5 796 231	946 654	0
Total 0-1	1 583	77 723 920	1 551 069	0	783	56 182 626	1 584 959	0	1 068	59 265 290	1 088 476	0
Classe 2	11	368 818	212 097	71 841	14	565 111	246 861	97 222	10	682 338	275 883	125 599
Classe 3	7	995 668	526 018	302 381	11	354 945	595 486	275 988	12	1 170 396	939 788	406 322
Classe 4	84	3 735 000	3 102 366	3 709 775	52	3 493 175	2 263 167	3 012 812	70	3 449 396	2 496 316	2 949 834
Total 2 - 3 - 4	102	5 099 486	3 840 481	4 083 997	77	4 413 231	3 105 514	3 386 023	92	5 302 130	3 711 987	3 481 755
Total	1 685	82 823 406	5 391 550	4 083 997	860	60 595 857	4 690 473	3 386 023	1 160	64 567 420	4 800 464	3 481 755
Ratio de créances classées		10,13%				11,52%				12,99%		
Ratio de couverture		45,68%				45,03%				38,63%		

L'agence de notation Fitch Rating a attribué, en date du 26 Octobre 2007, à la société Hannibal Lease, sur son échelle de notation nationale, les notes initiales suivantes :

- Note de long terme : BB (tun)
- Note de court terme : B (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Hannibal Lease (HL) reflètent les fonds propres limités de la société face à une couverture insuffisante de ses créances classées, une rentabilité faible, ainsi qu'une très forte croissance des encours.

Flash sur l'Emprunt Obligataire « HL 2008/1 »

L'emprunt obligataire « HL 2008/1 » est émis pour un montant de 10 000 000 de dinars divisés en 100 000 obligations de 100 dinars de nominal. Il se caractérise par le fait que lors de la souscription, le souscripteur dispose du choix de pouvoir souscrire à un taux fixe (6,9%) et/ou un taux variable (TMM+1,65%).

Dénomination de l'emprunt

HL 2008/1

Montant

10 000 000 de dinars divisés en 100 000 obligations.

Nominal

100 dinars par obligation.

Forme des obligations

Les obligations sont toutes nominatives.

Prix d'émission

100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement

100 dinars par obligation.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 12 Mai 2008 seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, et fixée au 12 Mai 2008, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Taux d'intérêt

TMM + 1,65% et/ou 6,9% brut l'an au choix du souscripteur.

Marge actuarielle (Taux variable)

1,65% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Taux de rendement actuariel (Taux fixe)

6,9% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Durée

Les obligations sont émises pour une période totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne

3 ans pour le présent emprunt.

Duration (taux fixe) :

La duration pour les obligations du présent emprunt est de 2,754 années.

Amortissement

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le 12 Mai 2013.

Souscriptions et versements

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 28 Avril 2008 auprès de MAC SA – intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac

Clôture des souscriptions

Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées, sans préavis, et au plus tard le 12 Mai 2008. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prolongées jusqu'au 28 Mai 2008 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Paie ment

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 12 Mai de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le 12 Mai 2009

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Modalité et délais de délivrance des titres

Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres (MAC SA, Intermédiaire en Bourse).

Fiscalité des titres

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 25 Février 2008 la note BB (tn) à long terme à l'emprunt « HL 2008/1 ».

Domiciliation de l'emprunt

L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « HL 2008/1 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par MAC SA intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Cotation en bourse

Hannibal Lease s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2008/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM

Hannibal Lease s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2008/1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Mode de représentation des obligataires

Droit commun régissant la représentation des obligataires.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

1-1 Responsable du prospectus

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI

Président Directeur Général de Hannibal Lease

1-2 Attestation du responsable du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI

Président Directeur Général de Hannibal Lease

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren
LES BERGES DU LAC
Tél.: 71.964.600 - Fax : 71.963.222

1-3 Responsables du contrôle des comptes :

- Etats financiers 2004 et 2005 : FINOR, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Fayçal DERBEL – Adresse : Immeuble international City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
- Etats financiers 2006 : FINOR, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha MEDHIOUB – Adresse : Immeuble international City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis,
et CMR Audit, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mehdi SELLAMI – Adresse : Résidence El Morjen – Avenue Taher Sfar – Menzah 9A – 1082 Tunis.
- Etats financiers intermédiaires au 30 juin 2007 : FINOR, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha MEDHIOUB – Adresse : Immeuble international City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis,
et CMR Audit, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mehdi SELLAMI- Adresse : Résidence El Morjen – Avenue Taher Sfar – Menzah 9A – 1082 Tunis..



« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2004 :

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2004 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par FINOR représentée par Monsieur Fayçal DERBEL selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés avec la remarque et les vérifications & informations spécifiques suivantes :

« ♦ Comme il est mentionné dans la note 1 des informations supplémentaires aux états financiers jointes au présent rapport, des risques encourus sur les mêmes bénéficiaires, dépassent pour chacun d'entre eux le seuil de 25% fixé par l'article 2 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991.

Les bénéficiaires dont les risques encourus excèdent 25% des fonds propres nets de la société, sont au nombre de trois. Le total des risques encourus y afférents s'élève à la clôture de l'exercice à D : 3 117 012.

Par ailleurs, les montants des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5%, représentent 6,25 fois le montant des fonds propres nets, dépassant ainsi le seuil de cinq fois fixé par l'article 1^{er} de la circulaire n° 91-24.

♦ Les états financiers ci-joints traduisent des changements de méthodes de présentation des avances et acomptes reçus des clients, des billets de trésorerie à long terme ainsi que l'état de résultat.

*** Avances et acomptes reçus des clients**

Les avances et acomptes reçus des clients ont été reclassés aux passifs du bilan, au niveau de la rubrique « Autres passifs courants ».

***Billets de trésorerie à long terme**

Les billets de trésorerie à long terme figurant en 2003 au niveau du poste « Concours bancaires et autres passifs financiers », sont reclassés parmi les passifs non courants au niveau de la rubrique « Emprunts ».

*** L'état de résultat**

L'état de résultat a été retraité afin d'améliorer l'intelligibilité des informations qui y sont contenues.

La présentation adoptée s'inspire du modèle préconisé pour les institutions bancaires et permet de dégager notamment les produits nets (l'équivalent du Produit Net Bancaire).

Par ailleurs, la dotation pour résorption des frais d'emprunts a été reclassée de la rubrique « dotations aux amortissements » à la rubrique « charges financières nettes ».

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2003, ont été retraités pour les besoins de la comparaison.



Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 :

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2005 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par FINOR représentée par Monsieur Fayçal DERBEL selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 :

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2006 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par FINOR représentée par Monsieur Mustapha MEDHIOUB et C.M.R AUDIT représentée par Monsieur Mehdi SELLAMI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2007 :

Les états financiers intermédiaires au 30 Juin 2007 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un examen limité effectué par FINOR représentée par Monsieur Mustapha MEDHIOUB et C.M.R AUDIT représentée par Monsieur Mehdi SELLAMI selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité.

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société HANNIBAL LEASE arrêtés au 30 Juin 2007, ne représentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

Les Commissaires aux Comptes

FINOR

Mr Mustapha MEDHIOUB



C.M.R AUDIT

Mr Mehdi SELLAMI



1-4 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus. »

MAC S.A.

Le Président Directeur Général

Mr Mohamed-Abdelwaheb CHERIF



1-5 Responsable de l'information

Mr Rafik MOALLA

Directeur administratif et financier de Hannibal Lease

Tél. : 71 96 46 00

Fax : 71 96 52 22

La notice légale a été publiée au JORT n° 32 du 18/04/2008

 **Conseil du Marché Financier**
14 AVR. 2008
Visa n° 8 0603
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier
Signé: Mohamed Ridha CHALGHOUIM



Chapitre 2- Renseignements concernant l'opération

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 Juin 2007 a autorisé le conseil d'administration à émettre au nom de la société un emprunt obligataire dans la limite de vingt millions de dinars en une ou plusieurs tranches et à fixer les modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 13 Novembre 2007 a décidé d'émettre un emprunt obligataire de dix millions de dinars, objet du présent prospectus, et a chargé la direction générale de la société pour en fixer les modalités et les conditions de l'émission.

2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 10 millions de dinars divisés en 100 000 obligations de nominal 100 dinars.

Produit brut et produit net de l'emprunt

Le produit brut de l'emprunt est de 10 000 000 dinars, les frais de montage et les commissions de placement s'élèvent à 95 000DT, les frais du Conseil du Marché Financier sont de 5 750 DT, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont de 8 000 DT , les frais de la STICODEVAM sur la durée de vie de l'emprunt sont de l'ordre de 14 070 DT et les frais divers 1500 DT, soit un total de frais approximatifs de 124 320 DT et un produit net de l'emprunt de 9 875 680 DT.

	En dinars	
Désignation	Produits global	Produit par obligation
Produit brut	10 000 000	100,000
Total des frais*	124 320	1,243
Produit net	9 875 680	98,757

*Les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt et donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend des sommes souscrites en obligations à taux variable et en obligations à taux fixe et du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt.

2.1.3. Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 28 Avril 2008 et clôturées sans préavis et au plus tard le 12 Mai 2008.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prolongées jusqu'au 28 Mai 2008 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4. Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 28 Avril 2008 auprès de MAC S.A. – intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2^{ème} étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac.

2.1.5. But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à rééquilibrer la situation financière de la société et à financer des immobilisations à donner en leasing pour renforcer le développement de ses activités.

2.2. Caractéristiques des titres émis

2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : « HL 2008/1 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : Toutes les obligations de ce présent emprunt seront nominatives

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

Catégorie des titres : Ordinaire.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres (MAC SA – Intermédiaire en bourse).

2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3. Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 12 Mai 2008 seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée au 12 Mai 2008, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

2.2.4. Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5. Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,65% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les

intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 165 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Mai de l'année N-1 au mois d'Avril de l'année N.

- Taux fixe : 6,9% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

2.2.6. Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le 12 Mai de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 12 Mai 2013.

Le montant total des intérêts serait de 2 070 000 DT si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe, soit 6,9%. S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM + 1,65%), le montant des intérêts s'élèverait à 2 066 250 DT (en considérant un taux nominal de 6,8875% à titre indicatif).

2.2.7. Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le 12 Mai 2013.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable. Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 1,65% (soit la moyenne du TMM + 1,65%). Pour les besoins de calcul, on a retenu comme taux la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de Avril 2007 au mois de Mars 2008) soit 5,2375% majorée d'une marge de 1,65%, soit 6,8875%, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations	: 100 000 obligations
Valeur nominale de l'obligation	: 100 dinars
Date de jouissance unique servant de base pour la cotation en bourse	: 12 Mai 2008
Date du premier remboursement en capital	: 12 mai 2009
Date du premier paiement des intérêts	: 12 Mai 2009
Date de la dernière échéance	: 12 Mai 2013

Taux d'intérêt nominal

:Fixe : 6,9% brut l'an et/ou
 Variable (TMM + 1,65%) : 6,8875%
 c'est la moyenne des TMM des 12
 derniers mois, du mois d'Avril
 2007 au mois de Mars 2008,
 majorée de 1,65% (à titre indicatif)

Amortissement

: annuel constant par un cinquième de
 la valeur nominale correspondant à 20
 dinars par obligation

Evolution du TMM durant les quatorze dernières années :

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Janvier	8,8125	8,8125	8,8125	7,0000	6,875	6,875	5,875	5,9375	5,9375	5,9063	5,0000	5,0000	5,0000	5,2700	5,2700
Février	8,8125	8,8125	8,8125	6,8125	6,875	6,25	5,875	6,0000	5,9375	5,8750	5,0000	5,0000	5,0000	5,2500	5,3100
Mars	8,8125	8,8125	8,8125	6,8125	6,875	5,875	5,875	6,0000	5,9375	5,8125	5,0000	5,0000	5,0000	5,3600	5,2300
Avril	8,8125	8,8125	8,8125	6,875	6,875	5,875	5,875	6,2500	5,9375	5,5000	5,0000	5,0000	5,0000	5,2400	
Mai	8,8125	8,8125	8,8125	6,8750	6,875	5,875	5,875	5,9375	5,9375	5,5000	5,0000	5,0000	5,0000	5,2600	
Juin	8,8125	8,8125	8,8125	6,875	6,875	5,875	5,875	6,0000	5,9375	5,3125	5,0000	5,0000	5,0000	5,2300	
Juillet	8,8125	8,8125	8,8125	6,8750	6,9375	5,875	5,875	6,0625	5,96875	5,0000	5,0000	5,0000	5,0400	5,2300	
Août	8,8125	8,8125	8,8125	6,875	6,875	5,875	5,875	6,0625	5,96875	5,0000	5,0000	5,0000	5,0100	5,1800	
Septembre	8,8125	8,8125	8,8125	6,8750	6,875	5,875	5,875	6,0625	5,90625	5,0000	5,0000	5,0000	5,0000	5,1900	
Octobre	8,8125	8,8125	8,8125	6,875	6,875	5,875	5,875	6,0000	5,90625	5,0000	5,0000	5,0000	5,2200	5,2500	
Novembre	8,8125	8,8125	8,1875	6,8750	6,875	5,875	5,875	5,9375	5,90625	5,0000	5,0000	5,0000	5,2600	5,2000	
Décembre	8,8125	8,8125	7,8125	6,875	6,875	5,875	5,875	5,9375	5,90625	5,0000	5,0000	5,0000	5,3300	5,2600	

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe (6,9%)

En dinars					
Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
12/05/08	10 000 000				
12/05/09		2 000 000	8 000 000	690 000	2 690 000
12/05/10		2 000 000	6 000 000	552 000	2 552 000
12/05/11		2 000 000	4 000 000	414 000	2 414 000
12/05/12		2 000 000	2 000 000	276 000	2 276 000
12/05/13		2 000 000	0	138 000	2 138 000
Total		10 000 000		2 070 000	12 070 000

Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe (6,9%)

En dinars

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
12/05/08	100,000				
12/05/09		20,000	80,000	6,900	26,900
12/05/10		20,000	60,000	5,520	25,520
12/05/11		20,000	40,000	4,140	24,140
12/05/12		20,000	20,000	2,760	22,760
12/05/13		20,000	0,000	1,380	21,380
Total		100,000		20,700	120,700

Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux variable 6,8875% (à titre indicatif)

En dinars

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
12/05/08	10 000 000				
12/05/09		2 000 000	8 000 000	688 750,000	2 688 750,000
12/05/10		2 000 000	6 000 000	551 000,000	2 551 000,000
12/05/11		2 000 000	4 000 000	413 250,000	2 413 250,000
12/05/12		2 000 000	2 000 000	275 500,000	2 275 500,000
12/05/13		2 000 000	0	137 750,000	2 137 750,000
Total		10 000 000		2 066 250,000	12 066 250,000

Tableau d'amortissement par obligation à taux variable 6,8875% (à titre indicatif)

En dinars

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
12/05/08	100,000				
12/05/09		20,000	80,000	6,888	26,888
12/05/10		20,000	60,000	5,510	25,510
12/05/11		20,000	40,000	4,133	24,133
12/05/12		20,000	20,000	2,755	22,755
12/05/13		20,000	0,000	1,378	21,378
Total		100,000		20,663	120,663

2.2.8. Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9. Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 12 Mai de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le 12 Mai 2009.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,9% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 31/03/2008, qui est égale à 5,2375%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,8875%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,65%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

Durée totale :

Les obligations de l'emprunt obligataire « HL 2008/1 » sont émises pour une durée de 5 ans.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \frac{\sum t \cdot F_t / (1+i)^t}{\sum F_t / (1+i)^t}$$

Où : T est le nombre de périodes

F_t est le flux de la période t

i est le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,754 années.

2.2.12. Notation

Notation de l'émission :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note « BB (tun) » à long terme avec perspective d'évolution stable à l'emprunt objet du présent prospectus en date du 25 Février 2008.

La note « BB » indique une qualité de créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières.

Hannibal Lease s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du 26 octobre 2007, à la société Hannibal Lease sur son échelle de notation nationale, les notes initiales suivantes:

- Note à long terme : BB (tun)
- Note à court terme : B(tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Hannibal Lease (HL) reflètent les fonds propres limités de la société face à une couverture insuffisante de ses créances classées, une rentabilité faible, ainsi qu'une très forte croissance des encours.

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings, a attribué à l'émission suivante de la société Hannibal Lease (HL) la note « **BB(tun)** » avec perspective d'évolution « Stable ».

Emetteur	: Hannibal Lease
Désignation de l'émission	: Emprunt obligataire « HL 2008/1 »
Montant	: 10.000.000 de dinars tunisiens
Prix d'émission unitaire	: 100,000 dinars tunisiens
Taux nominal	: TMM+1,65% et/ou 6,9% brut l'an
Durée	: 5 ans
Amortissement	: annuel constant de 20 dinars par obligation

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de Hannibal Lease à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de cet emprunt et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par Hannibal Lease et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 25 février 2008


Ikbel BEDOUI
Directeur Général
Fitch North Africa



Fitch North Africa S.A

Société Anonyme au capital de 300 000 Dinars Tunisiens

18A, rue de Médine - 1002 Tunis - Tunisie - Tél. : (216) 71 84 48 05 / 71 84 09 02 - Fax : (216) 71 79 19 10 - Site Web : www.fitchratings.com.tn
R.C. : B198191996 - Code TVA : 578637P/A/M/000

LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings a attribué à la Société Hannibal Lease (HL) sur son échelle de notation nationale, les notes initiales suivantes :

- Note à long terme : **BB(tun)**
- Note à court terme : **B(tun)**
- Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable**

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société Hannibal Lease (HL) à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société HL et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 26 octobre 2007


Ikbel BEDOUI
Directeur Général
Fitch North Africa



Tunisie

Hannibal Lease

Notes

Security Class	Current Ratings
Notes Nationales	
Long Terme	BB(tun)
Court Terme	B(tun)

Risque Souverain

NDE* à LT en monnaie étrangère BBB
NDE* à LT en monnaie locale A-
* NDE - Note de Défaut Emetteur

Outlook

National Long-Term	Stable
Sovereign Foreign Long-Term IDR	Stable

Données Financières

Hannibal Lease

	30 Jun 07	31 Dec 06
Total Bilan (USDm)	64.4	53.5
Total Bilan (TNDm)	83.8	69.4
Fonds Propres (TNDm)	7.6	7.4
Resultat Net (TNDm)	0.2	0.3
ROA (%)	0.52	0.50
ROE (%)	5.33	4.14
Ratio de solvabilité (%)	9.64	12.10

Analysts

Philippe Lamaud
+33 1 44 29 91 26
philippe.lamaud@fitchratings.com

Sonia Trabelsi
+216 71 840 902
sonia.trabelsi@maghrebrating.com.tn

Fondements des notes attribuées

- Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Hannibal Lease (HL) reflètent les fonds propres limités de la société face à une couverture insuffisante de ses créances classées, une rentabilité faible, ainsi qu'une très forte croissance des encours.
- Créée en 2001, HL s'est hissée à la cinquième place des sociétés de leasing tunisiennes en termes d'encours clientèle grâce à une croissance moyenne annuelle des encours de 28% sur la période 2002-2006 (-1% pour le secteur). La qualité des actifs de HL s'est dégradée avec le retournement de la conjoncture nationale en 2002 et 2003, grevant ses résultats jusqu'en 2005. L'augmentation de la production (60% en 2006 et 40% au S107) et l'amélioration de la marge d'intérêt ont permis à HL d'afficher une rentabilité acceptable depuis 2006.
- HL prévoit une croissance moyenne de son résultat net de 25% par an entre 2007 et 2010, soutenue par une forte croissance des encours, un strict contrôle des charges d'exploitation et une amélioration de sa qualité d'actifs. Ces prévisions ambitieuses dépendront de la capacité de HL à appliquer des critères stricts d'octroi de crédit dans le cadre d'une expansion commerciale dynamique. La qualité du management donne du crédit à la réalisation de ces prévisions.
- Bien qu'en amélioration, la qualité des actifs d'HL demeure faible. Si le taux des créances classées reste acceptable (11% à fin juin 2007), les créances classées nettes de provisions représentent 64% des fonds propres. Le taux de couverture ambitieux de 80% visé pour 2010 ne sera atteint sans nuire à la rentabilité de HL que par une plus stricte sélectivité dans l'octroi de crédits.
- Les sources de financements se limitent aux emprunts bancaires ainsi qu'aux billets de trésorerie court terme. L'émission d'un emprunt obligataire de 10 Mio TND, prévue fin 2007, contribuera à l'allongement des financements. HL ne disposait pas de lignes de crédit autorisées et non tirées à fin juin 2007.
- En dépit d'une libération de capital de 2 Mio TND réalisée en juillet 2007 portant le ratio de solvabilité à 12,21%, Fitch estime insuffisante la capitalisation de HL. L'introduction en bourse, prévue en 2009, pourrait contribuer au renforcement des fonds propres.

Soutien Extérieur

- HL est détenue à 82% par des holdings financières du groupe Djilani. Selon Fitch un soutien de leur part serait possible mais non certain en cas de nécessité.

Perspective et Eléments déterminants des Notes

- La perspective de la note à long terme est Stable. Un abaissement pourrait intervenir si HL ne parvenait pas à atteindre les objectifs de son business plan.

Généralités

HL détenait à fin juin 2007 8% des encours totaux du secteur du leasing en Tunisie. HL finance du matériel de transport (61% des encours à fin juin 2007), de l'immobilier et du matériel non-standard (21% et 18% des encours, respectivement).

www.fitchratings.com

31 Octobre 2007

Copyright © 2007 by Fitch, Inc. and Fitch Ratings, Ltd. and its subsidiaries. One State Street Plaza, NY, NY 10004 Telephone: 1-800-753-4824, (212) 906-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. All of the information contained herein has been obtained from sources Fitch believes are reliable, but Fitch does not verify the truth or accuracy of the information. The information in this report is provided 'as is' without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security, not a recommendation to buy, sell, or hold any security.

Balance Sheet Analysis
HANNIBAL LEASE

	6 Months - Interim		30 Jun 2007		As % of Assets Original	Average TNDm		31 Dec 2006		31 Dec 2005		31 Dec 2004	
	USDm	Original	TNDm	Original		Original	Original	Original	Original	Original	Original	Original	Original
A. LOANS													
1. Trade Receivables	n.a.		n.a.		-	n.a.		n.a.		n.a.		n.a.	
2. Overdrafts	n.a.		n.a.		-	n.a.		n.a.		n.a.		n.a.	
3. Other Loans	637		828		98.81	76.3		69.7		49.3		38.4	
4. Leased assets	n.a.		n.a.		-	n.a.		n.a.		n.a.		n.a.	
5. Loan Loss Reserves (deducted)	3.1		4.0		4.77	3.8		3.5		2.6		1.9	
6. Loan Loss Reserves (memo)	3.1		4.0		4.77	3.8		3.5		2.6		1.9	
TOTAL A	60.6		78.8		94.03	72.5		66.2		46.7		36.5	
B. OTHER EARNING ASSETS													
1. Deposits with Banks	n.a.		n.a.		-	n.a.		n.a.		n.a.		n.a.	
2. Short-term Investments	0.2		0.3		0.36	0.3		0.3		0.4		0.4	
3. Other Investments	0.1		0.1		0.12	0.1		0.1		0.1		0.1	
4. Equity Investments	n.a.		n.a.		-	n.a.		n.a.		n.a.		n.a.	
TOTAL B	0.3		0.4		0.48	0.4		0.4		0.5		0.4	
C. TOTAL EARNING ASSETS (A+B)	60.9		79.2		94.51	72.9		66.6		47.2		36.9	
D. FIXED ASSETS	60.9		79.2		94.51	72.9		66.6		47.2		36.9	
E. NON-EARNING ASSETS													
1. Cash and Due from Banks	0.9		1.2		1.43	0.8		0.3		1.4		2.1	
2. Other	2.2		2.8		3.34	2.4		2.0		1.1		1.4	
F. TOTAL ASSETS	64.4		83.8		100.00	76.6		69.4		50.0		40.5	
G. DEPOSITS & MONEY MARKET FUNDING													
1. Demand Deposits	n.a.		n.a.		-	n.a.		n.a.		n.a.		n.a.	
2. Savings Deposits	n.a.		n.a.		-	n.a.		n.a.		n.a.		n.a.	
3. Time Deposits	n.a.		n.a.		-	n.a.		n.a.		n.a.		n.a.	
4. Inter-bank	21.0		27.3		32.58	30.7		34.1		23.0		17.3	
TOTAL G	21.0		27.3		32.58	30.7		34.1		23.0		17.3	
H. OTHER FUNDING													
1. Long-Term Borrowing	29.7		38.6		46.06	29.7		20.8		15.8		16.2	
2. Subordinated Debt	n.a.		n.a.		-	n.a.		n.a.		n.a.		n.a.	
3. Hybrid Capital	n.a.		n.a.		-	n.a.		n.a.		n.a.		n.a.	
4. Other (Non-pnt bearing)	7.9		10.3		12.29	8.7		7.1		4.1		3.4	
J. LOAN LOSS RESERVES													
(Not deducted from assets)	n.a.		n.a.		-	n.a.		n.a.		n.a.		n.a.	
K. OTHER RESERVES													
L. EQUITY	5.8		7.5		9.07	7.5		7.4		7.1		3.8	
M. TOTAL LIABILITIES & EQUITY	64.4		83.8		100.00	76.6		68.4		50.0		40.5	

USD1 = TND 1.3004

USD1 = TND 1.2971

USD1 = TND 1.3834

USD1 = TND 1.1934

Income Statement Analysis
HANNIBAL LEASE

	30 Jun 2007		31 Dec 2006		31 Dec 2005		31 Dec 2004	
	Income TNDm Original	As % of Total AV Earning Assets Original						
1. Interest Received	19.7	54.05	29.3	47.63	20.0	47.56	14.0	43.34
2. Interest Paid	18.2	49.93	27.1	47.63	18.6	44.23	12.9	39.94
3. NET INTEREST REVENUE	1.5	4.12	2.2	3.87	1.4	3.33	1.1	3.41
4. Net Commission Income	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Other Operating Income	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Other Income	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Personal Expenses	0.3	0.82	n.a.	1.05	n.a.	0.95	n.a.	0.93
8. Other Non-Interest Expenses	0.5	1.37	0.5	1.27	0.4	0.95	0.3	0.93
8. PREPROVISION OPERATING PROFIT	0.7	1.92	0.9	1.58	0.9	1.19	0.4	1.24
10. Provisions for Loan Losses	0.5	1.37	0.6	1.58	0.5	1.19	0.4	1.24
11. OPERATING PROFIT	0.2	0.55	0.3	0.53	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Extraordinary Items	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
13. PRE-TAX PROFIT	0.2	0.55	0.3	0.53	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Taxes	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
15. NET INCOME INCLUDING MINORITY INTEREST	0.2	0.55	0.3	0.53	0.0	0.00	0.0	0.00

Ratio Analysis
HANNIBAL LEASE

	30 Jun 2007		31 Dec 2006		31 Dec 2005		31 Dec 2004	
	Original	Original	Original	Original	Original	Original	Original	Original
I. PROFITABILITY LEVEL								
1. Pre-Pror Op. Profit/Total Assets (av.)	%	1.83	1.51	1.10	1.12	0.00	0.00	0.00
2. Operating Profit/Total Assets (av.)	%	0.52	0.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3. Net Income/Equity (av.)	%	4.14	4.14	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4. Net Income/Total Assets (av.)	%	0.52	0.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5. Non-Int. Exp./Net Interest Rev. + Other Operating Income	%	53.33	59.09	64.29	63.64	3.09	3.09	3.09
5. Net Interest Rev./Total Assets (av.)	%	3.92	3.69	3.09	3.09	0.00	0.00	0.00
II. CAPITAL ADEQUACY (Year end)								
1. Internal Capital Generation	%	5.33	4.14	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2. Equity/Total Assets	%	9.07	10.66	14.20	8.89	14.20	8.89	8.89
3. Equity/Capex	%	9.64	11.18	15.20	9.86	15.40	8.87	8.87
4. Capital/Res - Tier 1	%	9.64	12.10	15.40	8.87	15.40	8.87	8.87
5. Capital/Res - Total	%	9.64	12.10	15.40	8.87	15.40	8.87	8.87
III. LIQUIDITY (Year end)								
1. Liquid Assets/Deposits & Money Mkt Funding	%	4.40	0.88	6.09	12.14	12.14	12.14	12.14
2. Liquid Assets & Marketable Debt Sec. / Deposits and Money Market Funding	%	5.49	1.76	7.83	14.45	14.45	14.45	14.45
3. Deposits and Money Mkt Funding / Total Assets	%	268.64	194.13	203.04	210.98	210.98	210.98	210.98
IV. ASSET QUALITY								
1. Pro. for Loan Losses/capex gross (av.)	%	1.31	1.01	1.14	1.20	1.20	1.20	1.20
2. Pro. for Loan Loss/Pre-Pror. Op. Profit	%	71.43	66.67	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
3. Spec. & Earnmarked Crn. Loan Loss Res /Impaired & Earnmarked Crn. Loan Loss Res	%	44.94	38.69	45.61	33.33	33.33	33.33	33.33
4. Loan Loss Res/Total Loan Loss Res	%	4.83	5.02	5.27	4.95	4.95	4.95	4.95
5. Net Charge-offs / Loans gross (av.)	%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Impaired Loans gross / Loans gross	%	10.73	12.91	11.56	14.84	14.84	14.84	14.84
7. Impaired Loans net / Equity	%	64.47	74.32	43.66	105.56	105.56	105.56	105.56

Hannibal Lease
October 2007

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de "positive" pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de "négative" pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

(xxx) : Suffixe attaché à la note et indiquant le pays dans lequel cette note nationale est attribuée. Exemple : (tun) pour la Tunisie, (mar) pour le Maroc ou (dza) pour l'Algérie.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Fitch ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Fitch pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

2.2.13. Mode de placement

L'emprunt obligataire objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

2.2.14. Organisation de la présentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 355 et 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.15. Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 DT) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

2.3. Renseignements généraux

2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « HL 2008/1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

2.3.2. Marché des titres

Il n'existe pas de titres de l'émetteur de même catégorie qui sont négociés sur le marché des titres tunisiens ou étrangers.

Hannibal Lease s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2008/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3. Prise en charge des obligations par la STICODEVAM

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2008/1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

Chapitre 3- Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

3.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease

3.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale	: Hannibal Lease S.A.
Siège social	: Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis
Téléphone	: 71 964 600
Fax	: 71 965 222
Email	: commercial@hannibalease.com.tn
Site Web	: www.hannibalease.com.tn

3.1.2. Forme juridique et législation particulière

Forme juridique	: Société Anonyme
Législation particulière applicable	: La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi n°94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

3.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution	: 11/07/2001
Durée	: 99 ans

3.1.4. Objet social (Article 2 des statuts) :

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

3.1.5. Registre de commerce

N° du Registre de commerce	: B138962001
-----------------------------------	--------------

3.1.6. Exercice social

Du 1er Janvier au 31 Décembre

3.1.7. Clauses statutaires particulières

Affectation et répartition du résultat (Article 32 des statuts) :

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint le dixième du capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves et fonds que l'assemblée générale juge convenable leur constitution.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

La perte, s'il en existe, est après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, reportée à nouveau, pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Assemblées générales (Article 21 des statuts) :

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires mixtes ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les assemblées générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination du premier conseil d'administration, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'assemblées générales constitutives.

Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les assemblées générales extraordinaires.

Toute assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents.

Convocation et lieu de réunion des assemblées générales (Article 22 des statuts) :

Les assemblées générales sont convoquées soit par le conseil d'administration, soit par le ou les commissaires aux comptes en cas d'urgence, soit par toute personne habilitée à cet effet.

Les assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

La convocation est faite quinze jours avant la date de l'assemblée, soit par un avis inséré dans le Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un est en langue arabe.

Lorsque l'assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la deuxième assemblée et, le cas échéant, la deuxième assemblée prorogée, sont convoquées quinze jours au moins à l'avance dans les mêmes formes que la première.

Chaque avis de convocation doit contenir les mentions prescrites par la loi.

Ordre du jour (Article 23 des statuts) :

- I. L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.
- II. Un ou plusieurs actionnaires, représentant au moins la quotité du capital social fixé par la loi et agissant dans les conditions et délais légaux, ont la faculté de requérir, par lettre recommandée avec accusé de réception, l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée de projets de résolutions. Toutefois, la lettre doit parvenir à la société huit jours au moins avant la date de l'assemblée.
- III. L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

Accès aux assemblées – Pouvoirs (Article 24 des statuts) :

- I. Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, tant qu'il possède au moins dix (10) actions.
Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription des actions dans les registres de la société huit (8) jours au moins avant l'assemblée.
- II. Tout actionnaire peut se faire représenter par une personne de son choix. A cet effet le mandataire doit justifier de son mandat.
Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.
- III. Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par la loi.
Le formulaire doit parvenir à la société trois jours avant la date de la réunion de l'assemblée.

Feuille de présence – Bureau – Procès-verbaux (Article 25 des statuts) :

- I. À chaque assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.
Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire, et le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, sont certifiée exacte par le bureau de l'assemblée.
- II. Les assemblées sont présidées par le président directeur général ou, en son absence, par un vice-président ou par un administrateur spécialement délégué à effet par le conseil.
Si l'assemblée est convoquée par le ou les commissaires aux comptes, l'assemblée est présidée par l'un d'eux.
Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'assemblée, celle-ci élit son président.
Les fonctions de scrutateur sont remplies par les deux actionnaires, présents et acceptant, disposant tant par eux-mêmes que comme mandataires, du plus grand nombre de voix.
Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être un actionnaire.
Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité, et de veiller à l'établissement du procès-verbal.
- III. Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrées et certifiées conformément à la loi.

Quorum – Vote – Nombre de voix (Article 26 des statuts) :

- I. Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.
En cas de vote par correspondance, le quorum est calculé compte tenu des actions des actionnaires ayant adressé leur formulaire dans le délai prescrit, lorsque l'assemblée est appelée à voter sur des résolutions inscrites à l'ordre du jour ou sur une proposition ayant pour objet ou pour effet d'amender ou de rendre inopérante, en tout ou en partie, une résolution figurant à l'ordre du jour. En revanche, ces actions ne sont pas prises en compte lorsque l'assemblée est appelée à délibérer sur une question soulevée en séance.
- II. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix au moins.
- III. Au cas où des actions seraient nanties, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste dépose, à la demande de son débiteur, les actions qu'il détient en gage, sous la forme et dans le délai indiqués dans la convocation.

La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, ou acquises ou prises en gage ; il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum.

- IV.** Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée.

Assemblée générale ordinaire (Article 27 des statuts) :

- I.** L'assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an dans les six mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur les comptes de l'exercice social précédent.

Elle a, entre autres pouvoirs, les suivants :

- discuter, approuver, redresser ou rejeter les états financiers ; toute délibération portant approbation des états financiers étant nulle si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes,
- statuer sur la répartition et l'affectation du résultat en se conformant aux dispositions statutaires ;
- nommer et révoquer les administrateurs,
- nommer le ou les commissaires aux comptes titulaires et suppléants,
- approuver ou rejeter les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le conseil d'administration ;
- fixer le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration,
- statuer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration,
- autoriser les émissions d'obligations ordinaires contre les actions ; ainsi que la constitution des sûretés réelles qui pourraient leur être conférées,
- autoriser les émissions de titres participatifs.

- II.** L'assemblée générale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance détiennent le tiers au moins des actions conférant à leur titulaire le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 30.

Assemblée générale extraordinaire (Article 28 des statuts) :

- I. L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.
- II. L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le tiers du capital.
A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.
Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 30.
- III. Dans les assemblées générales extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, l'apporteur ou le bénéficiaire dont les actions sont privées du droit de vote, n'a voix délibérative, ni pour lui-même ni comme mandataire.
- IV. S'il existe plusieurs catégories d'actions, aucune modification ne peut être faite aux droits des actions d'une de ces catégories sans vote conforme d'une assemblée générale extraordinaire ouverte à tous les actionnaires et, en outre, sans vote également conforme d'une assemblée spéciale ouverte aux seuls propriétaires, des actions de la catégorie intéressée.
Les assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'assemblée générale extraordinaire sous réserve des dispositions particulières applicables aux assemblées de titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Droit de communication des actionnaires (Article 29 des statuts) :

Les états financiers et généralement tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués à l'assemblée, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social quinze jours au moins avant la date de l'assemblée.

Tout actionnaire détenant au moins dix pour cent du capital social a le droit d'obtenir, à tout moment, communication d'une copie des documents sociaux visés à l'article 201 du code des sociétés commerciales, qui concernent les trois derniers exercices, ainsi qu'une copie des procès-verbaux, feuilles de présence des assemblées tenues au cours des trois derniers exercices. Des actionnaires réunis détenant cette fraction du capital peuvent obtenir communication des dites pièces et donner mandat à celui qui exercera ce droit à leur lieu et place.

La société s'engage à conformer l'article 29 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Cession et transmission des actions (Article 10 des statuts) :

Les actions sont librement négociables.

Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

En cas d'augmentation de capital, les actions sont négociables dès la réalisation définitive de celle-ci. Après la dissolution de la société, elles demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

3.1.8. Nationalité

Tunisienne

3.1.9. Régime fiscal

Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing. La loi n°2000-98 du 25 Décembre 2000, portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27 Décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier Janvier 2008.

3.1.10. Matricule fiscal

766 895 AM 000

3.1.11. Capital social

Le capital social de Hannibal Lease s'élève à 10 000 000 de dinars divisé en 1 000 000 d'actions de nominal 10 dinars chacune entièrement libérées.

3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la société : La société est sise à la rue du Lac Malaren – Imm. Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis.

3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM :

Monsieur Rafik MOALLA, Directeur Administratif et Financier.

Tél : 71 96 46 00

Fax : 71 96 52 22

3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social	: 10 000 000 dinars
Nombre d'actions	: 1 000 000 actions
Nominal	: 10 dinars
Forme des actions	: Nominative
Libération	: Intégrale
Catégorie	: Ordinaire
Jouissance	: 1er Janvier 2008

3.3 Evolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'Opération	Evolution du capital		Capital souscrit		Montant libéré		Capital libéré		Valeur nominale en DT
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	
11/07/2001 AGC	Capital initial	5 000 000	500 000	5 000 000	500 000	3 125 000	312 500	3 125 000	312 500	10
		-	-	-	-	1 087 500 ⁽¹⁾	108 750	4 212 500	421 250	10
		-	-	-	-	93 750 ⁽²⁾	9 375	4 306 250	430 625	10
		-	-	-	-	168 750 ⁽³⁾	16 875	4 475 000	447 500	10
		-	-	-	-	356 250 ⁽⁴⁾	35 625	4 831 250	483 125	10
01/11/2005 AGE	Réduction du capital	168 750 ⁽⁵⁾	16 875	-	-	-	-	4 831 250	483 125	10
01/11/2005 AGE	Augmentation du capital en numéraire	5 168 750	516 875	5 168 750 ⁽⁶⁾	516 875	3 168 750	316 875	8 000 000	800 000	10
		-	-	-	-	2 000 000 ⁽⁷⁾	200 000	10 000 000	1 000 000	10

(1) libéré en 2002

(2) libéré en 2003

(3) libéré en 2004

(4) libéré en 2005 (avant l'AGE du 01/11/2005)

(5) correspondant à la partie non libérée du capital initial souscrit

(6) libéré à concurrence de 61,3% au moment de la souscription

(7) libéré en juillet 2007

3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 31/07/2007

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	610 603	6 106 030	61,060%
Financière Tunisienne S.A.	208 750	2 087 500	20,875%
YKH Holding	48 375	483 750	4,838%
CIF Sicaf	37 500	375 000	3,750%
Mr. Mohamed Taher BOURICHA	15 625	156 250	1,563%
BIAT	15 625	156 250	1,563%
La Générale de Distribution SARL	12 500	125 000	1,250%
Sotufem SARL	12 500	125 000	1,250%
STIET S.A.	12 500	125 000	1,250%
Mr. Abdelkader HAMROUNI	10 000	100 000	1,000%
Mr. Akram BEN AYED	5 000	50 000	0,500%
Mr. Ali BEN AYED	4 000	40 000	0,400%
Mr. Hammouda BEN AYED	4 000	40 000	0,400%
Mme. Salma BEN AYED	2 000	20 000	0,200%
Mr. Tarek HAMILA	980	9 800	0,098%
Mr. Hédi DJILANI	21	210	0,002%
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI	21	210	0,002%
Total	1 000 000	10 000 000	100,000%

Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/07/2007

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	610 603	6 106 030	61,060%
Financière Tunisienne S.A.	208 750	2 087 500	20,875%
YKH Holding	48 375	483 750	4,838%
CIF SICAF	37 500	375 000	3,750%
Total	905 228	9 052 280	90,523%

Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/07/2007

Membres	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Financière Tunisienne S.A.	208 750	2 087 500	20,875%
SOTUFEM SARL	12 500	125 000	1,250%
Mr Abdelkader HAMROUNI	10 000	100 000	1,000%
Mr Tarek HAMILA	980	9 800	0,098%
Mr Mohamed-Hechmi DJILANI	21	210	0,002%
Mr Hédi DJILANI	21	210	0,002%
Mr Abderrazek BEN AMMAR	0	0	0,000%
Total	232 272	2 322 720	23,227%

Nombre d'actionnaires

Au 31/07/2007, le capital de Hannibal Lease est réparti entre 17 actionnaires dont :

- 8 actionnaires personnes morales ;
- 9 actionnaires personnes physiques.

Marché des titres de l'émetteur :

Les actions de Hannibal Lease ne sont négociables ni sur le marché local ni à l'étranger. La société ne possède pas de titres de créances négociés sur le marché local ou à l'étranger.

Chapitre 4- Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution

4.1. Présentation de la société

Créée en Juillet 2001, Hannibal Lease est une société de leasing spécialisée dans le financement par le crédit-bail de biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Malgré son jeune âge, la société s'est placée cinquième en termes d'encours clientèle grâce à une croissance moyenne annuelle des encours de 28% sur la période 2002 – 2006 (-1% pour le secteur).

4.2. Description de l'activité

4.2.1. Activité de la société au 31/12/2006

En 2006, Hannibal Lease a réalisé une croissance sensible de ses approbations (+32%), de ses mises en forces (+59%) et de ses encours (+ 38%). La société est, ainsi, classée quatrième en termes de mises en force avec une part de marché de 8%.

La hausse de la production s'est soldée par une croissance sensible du produit net de Leasing qui a permis de dégager un résultat net de 321 mille dinars en 2006.

Situation de Hannibal Lease par rapport au secteur au 31/12/2006

	Secteur (en MD)			Hannibal Lease (en MD)			Part de Hannibal Lease		
	2 006	2 005	2 004	2 006	2 005	2 004	2 006	2 005	2 004
Approbations mobilières	603,1	486,3	558,5	40,2	25,4	21,9	6,67%	5,22%	3,92%
Approbations immobilières	75,9	70,8	99,7	4,8	8,8	4,3	6,32%	12,43%	4,31%
Total Approbations	679	557,1	658,2	45,0	34,2	26,2	6,63%	6,14%	3,98%
Mises en force mobilières	473,9	402,6	438,7	37,6	19,3	16,2	7,93%	4,79%	3,69%
Mises en force immobilières	56,4	44,2	56,9	5,5	7,8	4,3	9,75%	17,65%	7,56%
Total Mises en force	530,3	446,8	495,6	43,1	27,1	20,5	8,13%	6,07%	4,14%
Encours mobilier	712,8	647,4	735,1	47,1	31,9	26,4	6,61%	4,93%	3,59%
Encours immobilier	172,8	172	219,7	15,8	13,6	8,3	9,14%	7,91%	3,78%
Total Encours	885,6	819,4	954,8	62,9	45,5	34,7	7,10%	5,55%	3,63%

- Evolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2006 s'élève à 45MD contre 34,2MD au 31/12/2005, soit une augmentation de 32%. Le nombre de dossiers approuvés est passé de 486 au 31 décembre 2005 à 825 au 31 décembre 2006, ainsi le montant moyen approuvé par dossier a diminué passant de 70,4mD en 2005 à 54,5 mDT en 2006.

Nombre des approbations

	2006	2005	2004	Evolution 2006/2005
Nombre d'approbations	825	486	339	70%
Montant (MD)	45,0	34,2	26,2	32%
Montant moyen des approbations (mD)	54,5	70,4	77,3	-23%

Répartition sectorielle des approbations

	Au 31-12-2006			Au 31-12-2005			Au 31-12-2004		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Agriculture	148	3,6	8,1%	29	0,7	2,1%	10	0,7	2,6%
BTP	78	6,7	14,9%	28	2,9	8,5%	33	4,9	18,9%
Industrie	144	7,5	16,7%	81	8,2	24,1%	81	6,1	23,3%
Tourisme	34	2,5	5,5%	50	5,6	16,5%	12	1,3	5,1%
Services	421	24,6	54,8%	298	16,7	48,9%	203	13,1	50,2%
Approbations totales	825	45,0	100,0%	486	34,2	100,0%	339	26,2	100,0%

Répartition des approbations par type d'équipement

	Au 31-12-2006			Au 31-12-2005			Au 31-12-2004		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Véhicule Tourisme	254	11,4	25,5%	173	7,3	21,4%	133	5,4	20,8%
Véhicule Utilitaire	356	8,8	19,5%	147	4,2	12,3%	53	1,4	5,5%
Véhicule Lourd	112	13,5	30,0%	69	8,1	23,6%	65	9,3	35,4%
Matériel Spécifique	83	6,4	14,3%	71	5,9	17,1%	62	5,8	22,0%
Immobilier	20	4,8	10,7%	26	8,8	25,6%	26	4,3	16,3%
Approbations totales	825	45,0	100,0%	486	34,2	100,0%	339	26,2	100,0%

- Evolution des mises en force

Le montant total des mises en force est passé de 27,1MD au 31/12/2005 à 43,1MD au 31/12/2006 enregistrant ainsi une hausse de 59%. De même, le nombre de dossiers a presque doublé passant de 431 à 839, le montant moyen par contrat s'est réduit de 62,8mD en 2005 à 51,4mD en 2006 soit un repli de 18%.

Nombre de contrats mis en force

	2006	2005	2004	Evolution 2006/2005
Nombre de contrats de mises en force	839	431	310	95%
Montant (MD)	43,1	27,1	20,5	59%
Montant moyen par contrat (mD)	51,4	62,8	66,1	-18%

Répartition sectorielle des mises en force

	Au 31-12-2006			Au 31-12-2005			Au 31-12-2004		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Agriculture	147	3,6	8,3%	20	0,4	1,6%	5	0,1	0,5%
BTP	83	7,0	16,1%	20	1,6	5,9%	28	3,3	16,0%
Industrie	142	6,9	16,1%	82	6,7	24,7%	71	5,9	28,6%
Tourisme	83	6,0	13,8%	58	4,4	16,4%	36	2,5	12,4%
Services	384	19,7	45,6%	251	13,9	51,4%	170	8,7	42,5%
Mises en Force totales	839	43,1	100,0%	431	27,1	100,0%	310	20,5	100,0%

Répartition des mises en force par type d'équipement

	Au 31-12-2006			Au 31-12-2005			Au 31-12-2004		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Véhicule Tourisme	247	10,5	24,3%	137	5,1	18,7%	97	3,9	19,1%
Véhicule Utilitaire	373	8,8	20,5%	164	4,4	16,4%	96	2,7	13,3%
Véhicule Lourd	122	13,6	31,6%	59	6,2	22,8%	53	7,1	34,4%
Matériel Spécifique	75	4,7	10,9%	48	3,6	13,4%	42	2,4	11,9%
Immobilier	22	5,5	12,7%	23	7,8	28,7%	22	4,3	21,2%
Mises en Force totales	839	43,1	100,0%	431	27,1	100,0%	310	20,5	100,0%

- Evolution de l'encours financier

Au 31 Décembre 2006, les encours financiers de la société ont évolué de 38% passant à 62,9 millions de dinars. Le nombre de contrats s'est porté à 1 636 contrats contre seulement 993 contrats courant la même période de 2005.

Nombre de contrats encours

	2006	2005	2004	Evolution 2006/2005
Nombre de contrats encours	1636	993	737	65%
Montant (MD)	62,9	45,5	34,7	38%
Montant moyen par contrat (mD)	38,4	45,8	47,1	-16%

Répartition sectorielle de l'encours financier

	Au 31-12-2006			Au 31-12-2005			Au 31-12-2004		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Agriculture	172	2,9	4,6%	35	0,6	1,2%	15	0,4	1,1%
BTP	132	7,9	12,6%	64	4,0	8,7%	67	4,2	12,1%
Industrie	321	14,0	22,3%	223	13,1	28,7%	196	10,9	31,4%
Tourisme	173	8,8	14,0%	107	6,6	14,6%	68	4,1	11,9%
Services	838	29,2	46,5%	564	21,3	46,8%	391	15,1	43,5%
Total Encours	1 636	62,9	100,0%	993	45,5	100,0%	737	34,7	100,0%

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

	Au 31-12-2006			Au 31-12-2005			Au 31-12-2004		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Véhicule Tourisme	451	10,9	17,3%	263	6,0	13,1%	184	4,1	11,7%
Véhicule Utilitaire	632	9,9	15,7%	341	5,9	13,0%	228	4,1	11,7%
Véhicule Lourd	266	17,3	27,6%	177	12,1	26,5%	160	11,6	33,3%
Matériel Spécifique	207	9,0	14,3%	151	8,0	17,5%	127	6,8	19,5%
Immobilier	80	15,8	25,1%	61	13,6	29,9%	38	8,3	23,8%
Total Encours	1 636	62,9	100,0%	993	45,5	100,0%	737	34,7	100,0%

Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices :

	Exercice 2006				Exercice 2005				Exercice 2004			
	Nombre de clients	Encours en DT	Impayés en DT	Couverture en DT	Nombre de clients	Encours en DT	Impayés en DT	Couverture en DT	Nombre de clients	Encours en DT	Impayés en DT	Couverture en DT
Classe 0	981	53 469 059	141 823	0	541	36 371 792	180 905	0	322	24 942 987	11 445	0
Classe 1	87	5 796 231	946 654	0	70	7 994 221	1 132 233	0	67	8 224 915	1 000 014	0
Total 0-1	1 068	59 265 290	1 088 476	0	611	44 366 013	1 313 138	0	389	33 167 902	1 011 458	0
Classe 2	10	682 338	275 883	125 599	11	533 888	171 437	53 124	10	694 173	213 679	50 101
Classe 3	12	1 170 396	939 788	406 322	0	0	0	0	4	259 020	97 572	123 146
Classe 4	70	3 449 396	2 496 316	2 949 834	49	3 061 159	1 966 644	2 537 121	31	3 007 428	1 412 281	1 760 836
Total 2 - 3 - 4	92	5 302 130	3 711 987	3 481 755	60	3 595 047	2 138 082	2 590 245	45	3 960 621	1 723 533	1 934 083
Total	1 160	64 567 420	4 800 464	3 481 755	671	47 961 060	3 451 220	2 590 245	434	37 128 523	2 734 991	1 934 083
Ratio de créances classées		12,99%				11,15%				14,26%		
Ratio de couverture		38,63%				45,18%				34,03%		

4.2.2 Activité de la société au 30/06/2007

Situation de Hannibal Lease par rapport au secteur au 30/06/2007

	Secteur (en MD)		Hannibal Lease (en MD)		Part de Hannibal Lease	
	juin-07	juin-06	juin-07	juin-06	juin-07	juin-06
Approbations mobilières	404,8	325,3	33,0	23,8	8,15%	7,32%
Approbations immobilières	74,6	34,5	4,2	4,4	5,63%	12,75%
Total Approbations	479,4	359,8	37,2	28,2	7,76%	7,84%
Mises en force mobilières	301,2	235,0	27,0	17,6	8,96%	7,49%
Mises en force immobilières	45,1	31,5	2,3	3,6	5,10%	11,43%
Total Mises en force	346,3	266,5	29,3	21,2	8,46%	7,95%
Encours mobilier	790,6	668,3	59,7	41,2	7,55%	6,16%
Encours immobilier	192,8	176,8	15,5	15,9	8,04%	8,99%
Total Encours	983,4	845,1	75,2	57,1	7,65%	6,76%

Une nette amélioration de la situation de Hannibal Lease par rapport à la même période de l'année dernière : 8,46% pour les mises en forces au 30 Juin 2007 contre 7,95% au 30 Juin 2006. Pour les encours, la part de marché au 30 Juin 2007 est de 7,65% contre 6,76% au 30 Juin 2006.

Evolution des engagements de la société sur la clientèle :

	30-juin-07				30-juin-06			
	Nombre de clients	Encours en DT	Impayés en DT	Couverture en DT	Nombre de clients	Encours en DT	Impayés en DT	Couverture en DT
Classe 0	1 486	68 218 734	175 529	0	693	47 852 844	195 411	0
Classe 1	97	9 505 186	1 375 540	0	90	8 329 782	1 389 548	0
Total 0-1	1 583	77 723 920	1 551 069	0	783	56 182 626	1 584 959	0
Classe 2	11	368 818	212 097	71 841	14	565 111	246 861	97 222
Classe 3	7	995 668	526 018	302 381	11	354 945	595 486	275 988
Classe 4	84	3 735 000	3 102 366	3 709 775	52	3 493 175	2 263 167	3 012 812
Total 2 - 3 - 4	102	5 099 486	3 840 481	4 083 997	77	4 413 231	3 105 514	3 386 023
Total	1 685	82 823 406	5 391 550	4 083 997	860	60 595 857	4 690 473	3 386 023
Ratio de créances classées	10,13%				11,52%			
Ratio de couverture	45,68%				45,03%			

4.2.3 Activité de la société au 31/12/2007♦

Situation de Hannibal Lease par rapport au secteur au 31/12/2007

	Secteur (en MD)			Hannibal Lease (en MD)			Part de Hannibal Lease	
	2007*	2 006	Var 07-06	2007*	2 006	Var 07-06	2007*	2 006
Approbations mobilières	783,5	603,1	29,91%	69,3	40,2	72,39%	8,84%	6,67%
Approbations immobilières	129,6	75,9	70,75%	7,1	4,8	47,92%	5,48%	6,32%
Total Approbations	913,1	679,0	34,48%	76,4	45,0	69,78%	8,37%	6,63%
Mises en force mobilières	635,2	473,9	34,04%	60,1	37,6	59,84%	9,46%	7,93%
Mises en force immobilières	94,4	56,4	67,38%	4,1	5,5	-25,45%	4,34%	9,75%
Total Mises en force	729,6	530,3	37,58%	64,2	43,1	48,96%	8,80%	8,13%
Encours mobilier	ND	712,8	-	71,3	47,1	51,38%	ND	6,61%
Encours immobilier	ND	172,8	-	14,6	15,8	-7,59%	ND	9,14%
Total Encours	ND	885,6	-	85,9	62,9	36,57%	ND	7,10%

* Données provisoires

La nette amélioration du secteur en termes d'approbations et de mises en force avec des hausses respectives de 34,48% et de 37,58% a été bénéfique pour la société Hannibal Lease qui a enregistré, elle aussi, une croissance significative avec des approbations en hausse de 69,78% et des mises en forces qui se sont renforcées de 48,96%.

- **Les approbations :**

Répartition sectorielle des approbations :

	Au 31-12-2007*			Au 31-12-2006		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Agriculture	312	7,4	9,7%	148	3,6	8,1%
BTP	112	10,4	13,6%	78	6,7	14,9%
Industrie	238	14,8	19,4%	144	7,5	16,7%
Tourisme	146	10,2	13,4%	34	2,5	5,5%
Services	713	33,6	44,0%	421	24,6	54,8%
Approbations totales	1 521	76,4	100,0%	825	45,0	100,0%

* Données provisoires

Répartition des approbations par type d'équipement :

	Au 31-12-2007*			Au 31-12-2006		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Véhicule Tourisme	502	22,3	29,2%	254	11,4	25,5%
Véhicule Utilitaire	655	17,6	23,0%	356	8,8	19,5%
Véhicule Lourd	199	21,3	27,9%	112	13,5	30,0%
Matériel Spécifique	118	8,0	10,5%	83	6,4	14,3%
Immobilier	47	7,2	9,4%	20	4,8	10,7%
Approbations totales	1 521	76,4	100,0%	825	45,0	100,0%

* Données provisoires

♦ Données provisoires

- **Les mises en force :**

Répartition sectorielle des mises en force:

	Au 31-12-2007*			Au 31-12-2006		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Agriculture	274	6,2	9,7%	147	3,6	8,3%
BTP	95	7,9	12,3%	83	7,0	16,1%
Industrie	201	11,6	18,1%	142	6,9	16,1%
Tourisme	120	7,7	12,0%	83	6,0	13,8%
Services	677	30,8	48,0%	384	19,7	45,6%
Mises en Force totales	1 367	64,2	100,0%	839	43,1	100,0%

* Données provisoires

Répartition des mises en force par type d'équipement :

	Au 31-12-2007*			Au 31-12-2006		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Véhicule Tourisme	440	19,1	29,8%	247	10,5	24,3%
Véhicule Utilitaire	593	15,2	23,7%	373	8,8	20,5%
Véhicule Lourd	168	17,3	26,9%	122	13,6	31,6%
Matériel Spécifique	138	8,5	13,2%	75	4,7	10,9%
Immobilier	28	4,1	6,4%	22	5,5	12,7%
Mises en Force totales	1 367	64,2	100,0%	839	43,1	100,0%

* Données provisoires

- **Les encours :**

Répartition sectorielle des encours:

En Millions de Dinars	Au 31-12-2007 *			Au 31-12-2006		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Agriculture	437	6,3	7,3%	172	2,9	4,6%
BTP	212	10,7	12,5%	132	7,9	12,6%
Industrie	480	17,2	20,0%	321	14,0	22,3%
Tourisme	267	9,4	10,9%	173	8,8	14,0%
Services	1 399	42,2	49,1%	838	29,2	46,5%
Total Encours	2 795	85,9	100,0%	1 636	62,9	100,0%

* Données provisoires

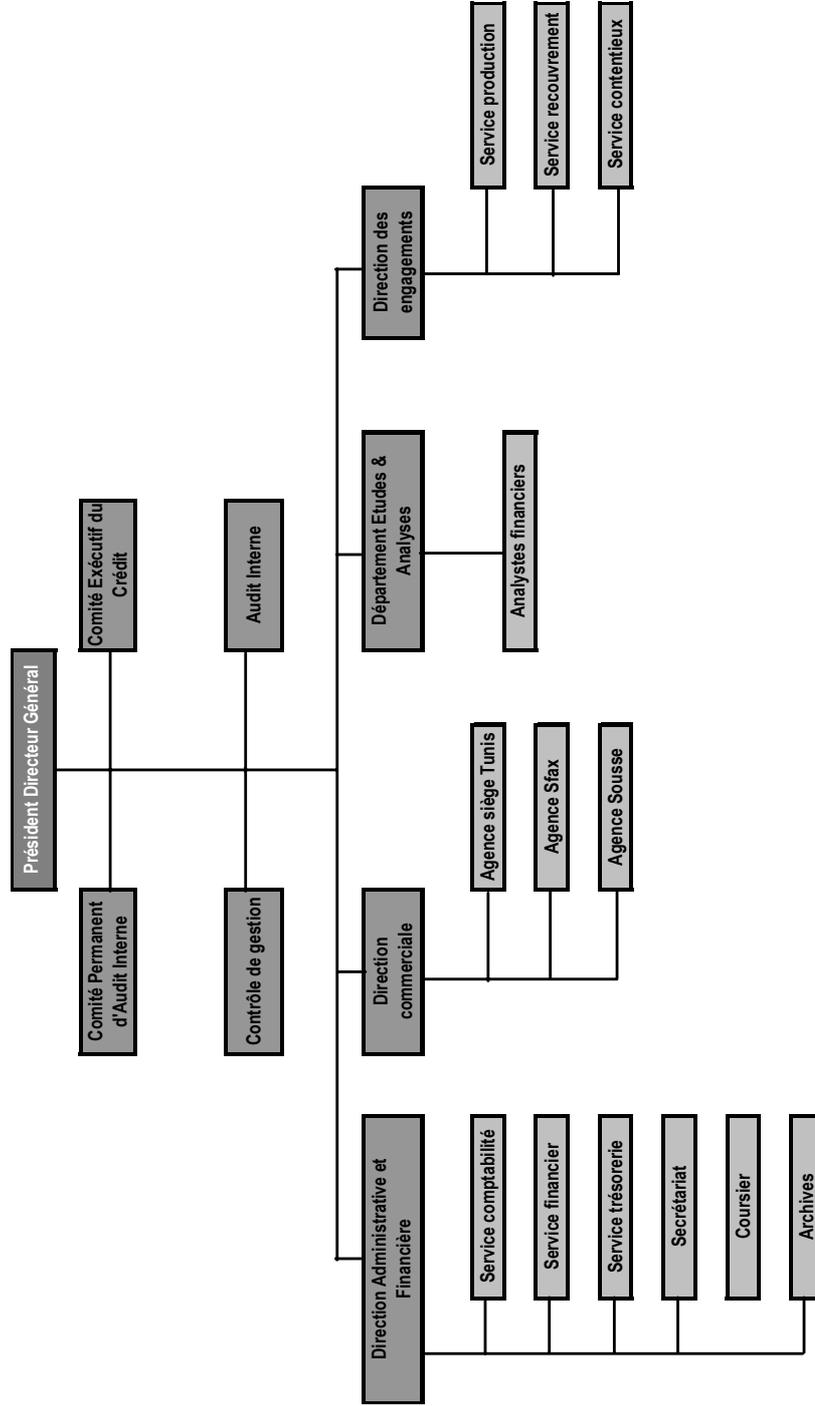
Répartition des encours par type d'équipement :

	Au 31-12-2007 *			Au 31-12-2006		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Véhicule Tourisme	817	19,2	22,4%	451	10,9	17,3%
Véhicule Utilitaire	1 146	17,1	19,9%	632	9,9	15,7%
Véhicule Lourd	400	23,5	27,4%	266	17,3	27,6%
Matériel Spécifique	332	11,6	13,5%	207	9,0	14,3%
Immobilier	100	14,6	17,0%	80	15,8	25,1%
Total encours	2 795	85,9	100,0%	1 636	62,9	100,0%

* Données provisoires

4.3. Organisation de la société
L'organigramme de Hannibal Lease

Depuis sa création, la société était gérée par un Directeur Général. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Mai 2003 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration relative au changement du mode de direction et a décidé de confier la présidence du Conseil d'Administration et la Direction Générale de la société à un Président Directeur Général.



Hannibal Lease s'est dotée d'une structure souple, bien organisée, comprenant principalement :

- La Direction Commerciale,
- La Direction des Engagements,
- La Direction Administrative & Financière,
- Le Département Etudes & Analyses.

Le fonctionnement de Hannibal Lease se fait conformément au manuel de procédures établi en Mai 2005 par le Cabinet CMR Audit.

La création du comité permanent d'audit interne de la société a été approuvée par la septième résolution de l'assemblée générale ordinaire du 30 Juin 2005. Ce comité est composé de 3 membres du conseil d'administration, à savoir messieurs Abdelkader ESSEGHAIER (en même temps président du comité), Tarek HAMILA et Abdelkader HAMROUNI.

En matière d'octroi de crédits, la société s'est dotée de trois comités :

- Le comité exécutif de crédit composé du Président Directeur Général, d'un Membre du Conseil d'Administration en la personne de monsieur Abderrazak BEN AMMAR, du Directeur Administratif et Financier et du Directeur des Engagements de la société Hannibal Lease, statue sur les demandes de financement supérieures à 1.000.000 Dinars (mises en forces ou encours),
- Le comité de crédit composé du Président Directeur Général et d'un Membre du Conseil d'Administration, statue sur les demandes de financement entre 500.000 Dinars et 1.000.000 Dinars (mises en forces ou encours),
- Le comité de financement composé du Président Directeur Général, du Directeur Administratif et Financier et du Directeur des Engagements de la société Hannibal Lease, statue sur les demandes de financement entre 75.000 Dinars et 500.000 Dinars (mises en forces ou encours),
- Pour les demandes de financement inférieures à 75.000 Dinars, le Président Directeur Général statue seul.

L'audit interne et le contrôle de gestion de la société sont assurés, actuellement, par deux de ses cadres. Le recrutement d'un cadre assurant ces tâches à plein temps, est prévu au début de l'année 2008.

Aussi, le conseil d'administration du 28 Juin 2007 a désigné Monsieur Zoubeir DOUIRI comme médiateur bancaire de la société.

Enfin, et conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006 qui stipule que les

établissements de crédit doivent mettre en place un système de contrôle de la conformité approuvé par le conseil d'administration, la société a mis en place au cours de l'exercice 2007 un organe permanent assurant cette tâche.

4.4. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité :

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, Hannibal Lease est confrontée à la disponibilité du matériel importé et à la capacité de lever des fonds nécessaires au développement de son activité sur le marché financier.

4.5. Dépendance de l'émetteur :

Il n'y pas de dépendance directe de la société à l'égard de ses fournisseurs.

À l'égard de ses clients et conformément à la circulaire n°91-24 de la BCT :

- Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la société s'élève, au 31/12/2006, à 13 158 082 dinars et il est inférieur à 5 fois les fonds propres nets du bailleur.

- Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets de la société s'élève, au 31/12/2006, à 3 964 128 dinars et il est inférieur à 2 fois les fonds propres nets du bailleur.

- Au 31/12/2006, aucun client ne présentait un risque encourus supérieur à 25% des fonds propres nets de la société.

Les articles 1 et 2 de la circulaire sont respectés.

4.6. Litige ou arbitrage :

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

4.7. Politique sociale et effectif :

L'évolution de la répartition du personnel de Hannibal Lease par niveau d'instruction, entre 2004 et 2007, se présente comme suit :

Effectif	2004	2005	2006	2007
Cadres	9	13	16	21
Maîtrises	1	1	2	2
Exécutions	1	2	3	3
Total	11	16	21	26

Pour l'année 2007, le taux d'encadrement est de 80,8%.

L'accroissement de l'effectif en 2005 est imputé à l'ouverture de l'agence Hannibal Lease à Sfax (octobre 2005).

En 2007, l'effectif a atteint 26 employés suite, notamment, à l'ouverture de l'agence Hannibal Lease à Sousse.

Actions de formation et modalités d'intéressement du personnel :

Le personnel de Hannibal Lease bénéficie des actions de formation dispensées par l'institut de la Banque Centrale de Tunisie et par l'Association Professionnelle des Banques de Tunisie (APBT). Le budget annuel alloué à ces actions de formation s'élève à mille dinars.

Pour ce qui est de l'intéressement du personnel de Hannibal Lease, il est fixé par la convention collective du secteur bancaire.

4.8. Politique d'investissement

Dans son programme de développement, Hannibal Lease vise la réduction, relative, de ses charges financières en utilisant des moyens de financement compétitifs.

Ainsi, le recours aux emprunts obligataires s'inscrit dans le cadre d'une politique générale dont l'objectif principal est le renforcement des ressources à moyen terme dans le but de soutenir le développement de l'activité dans les meilleures conditions.

Hannibal Lease table sur des mises en force de 62,5 Millions de Dinars en 2007. Ces mises en force s'accroîtront de près de 10 Millions de Dinars en 2008 et de 12 Millions de Dinars en 2009 pour s'élever à 90 Millions de Dinars à fin 2010. Ensuite, elles augmenteront de 5 Millions de Dinars par an pour atteindre 100 Millions de Dinars en 2012.

	En millions de dinars						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Mises en force	43,1	62,5	72,0	84,0	90,0	95,0	100,0
Mobilier	37,6	55,7	64,8	75,6	81,0	85,5	90,0
Immobilier	5,5	6,8	7,2	8,4	9,0	9,5	10,0
Taux d'évolution		45,01%	15,20%	16,67%	7,14%	5,56%	5,26%

Les revenus bruts des immobilisations données en leasing par la société évolueront comme suit :

	En Dinars						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Loyers Bruts	29 795 625	45 423 118	60 865 234	76 105 525	91 396 731	101 987 646	108 128 710
Régularisation Chiffre d'affaires Janvier N	1 267 949	1 865 962	2 605 513	3 321 670	4 141 262	4 958 857	5 233 328
Régularisation Chiffre d'affaires Décembre N	-1 865 962	-2 605 513	-3 321 670	-4 141 262	-4 958 857	-5 233 328	-5 570 992
Revenus bruts de leasing	29 197 612	44 683 567	60 149 077	75 285 933	90 579 136	101 713 175	107 791 045

Par ailleurs, le financement de l'exploitation se reposera sur les emprunts obligataires principalement et sur les billets de trésorerie (moyen de financement plus souple et plus célère) accessoirement.

En Dinars

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
CMT							
Encours des CMT début de période	20 066 166	25 912 492	29 891 537	23 242 837	16 542 951	11 475 860	8 000 817
CMT Additionnels	10 500 000	10 000 000					
Remboursements	-4 653 674	-6 020 955	-6 648 700	-6 699 886	-5 067 091	-3 475 043	-841 464
Encours des CMT fin de période	25 912 492	29 891 537	23 242 837	16 542 951	11 475 860	8 000 817	7 159 353
Emprunts Obligataires							
Encours des E.O. début de période			0	35 000 000	53 000 000	66 000 000	74 000 000
E.O. Additionnels			35 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Remboursements			0	-7 000 000	-12 000 000	-17 000 000	-22 000 000
Encours des E.O. fin de période			35 000 000	53 000 000	66 000 000	74 000 000	77 000 000
Encours Global CMT & E. O.	25 912 492	29 891 537	58 242 837	69 542 951	77 475 860	82 000 817	84 159 353
Billets de Trésorerie							
Encours des Bil. de Trésor. début de période	18 000 000	28 000 000	50 000 000	45 000 000	47 500 000	51 000 000	55 000 000
Billets de Trésorerie Additionnels	10 000 000	109 000 000	100 000 000	54 000 000	67 000 000	85 000 000	68 000 000
Remboursement de Billets de Trésorerie		-87 000 000	-105 000 000	-51 500 000	-63 500 000	-81 000 000	-66 000 000
Encours des Bil. de Trésor. Fin de Période	28 000 000	50 000 000	45 000 000	47 500 000	51 000 000	55 000 000	57 000 000
Encours de la Dette	53 912 492	79 891 537	103 242 837	117 042 951	128 475 860	137 000 817	141 159 353
Total Refinancement	20 500 000	32 000 000	30 000 000	27 500 000	28 500 000	29 000 000	27 000 000

Chapitre 5- Patrimoine, Situation financière, Résultat

5.1. Patrimoine de la société :

5.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2006

En dinars

Désignation	Valeur brute			Amortissements				Valeur comptable nette au 31/12/2006	
	Valeur brute au 31/12/2005	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2006	Début de période	Dotation de la période	Cessions		Fin de période
Immobilisations incorporelles	81 978	250	0	82 228	65 619	5 698	0	71 317	10 911
Logiciel	81 978	250	0	82 228	65 619	5 698	0	71 317	10 911
Immobilisations corporelles	444 447	317 876	43 602	718 721	157 437	84 088	40 783	200 742	517 979
Immeuble	0	138 585	0	138 585	0	4 879	0	4 879	133 706
Matériel de transport	195 910	98 348	43 602	250 657	62 859	45 749	40 783	67 825	182 832
Equipements de bureau	126 252	38 483	0	164 735	30 615	14 564	0	45 179	119 556
Matériel informatique	85 884	15 503	0	101 386	52 630	14 316	0	66 946	34 440
Installations générales	14 511	24 289	0	38 799	4 885	2 229	0	7 114	31 685
Autres matériels	21 890	2 668	0	24 559	6 448	2 351	0	8 799	15 760
Total	526 425	318 126	43 602	800 949	223 056	89 786	40 783	272 059	528 890

5.1.2. Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2007

En dinars

Désignation	Valeur brute au 30/06/2007			Amortissements				Valeur comptable nette au 30/06/2007	
	Valeur brute au 31/12/2006	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 30/06/2007	Début de période	Dotation de la période	Cessions		Fin de période
Immobilisations incorporelles	82 228	0	0	82 228	71 317	2 837	0	74 154	8 074
Logiciel	82 228	0	0	82 228	71 317	2 837	0	74 154	8 074
Immobilisations corporelles	718 721	123 605	0	842 324	200 742	48 077	0	248 819	593 505
Immeuble	138 585	66 554	0	205 139	4 879	3 436	0	8 315	196 824
Matériel de transport	250 657	230	0	250 887	67 825	24 674	0	92 499	158 388
Equipements de bureau	164 735	19 844	0	184 579	45 179	8 667	0	53 846	130 733
Matériel informatique	101 386	6 287	0	107 673	66 946	7 158	0	74 104	33 569
Installations générales	38 799	30 012	0	68 810	7 114	2 915	0	10 029	58 781
Autres matériels	24 559	678	0	25 237	8 799	1 227	0	10 026	15 211
Total	800 949	123 605	0	924 552	272 059	50 914	0	322 973	601 579

Les acquisitions et les cessions de la société depuis le 30 Juin 2007 :

En dinars

Désignation	Acquisitions	Cessions
Immobilisations incorporelles	10 460,000	0,000
Logiciels	10 460,000	0,000
Immobilisations corporelles	1 028 462,872	2 510,000
Bien immeuble	963 442,000	0,000
Matériel de transport	2 350,000	2 510,000
Installations générales	12 797,690	0,000
Mobilier de bureau	30 835,182	0,000
Matériel informatique	19 038,000	0,000
Immobilisations financières	35 000,000	54 711,355
Titres de participation	35 000,000	54 711,355
Total	1 073 922,872	57 221,355

5.2. Etats financiers comparés

5.2.1. Bilans comparés au 31 décembre

En dinars

	Notes	2006	2005	2004
Actifs				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles		82 228	81 978	65 068
Moins : amortissements		(71 317)	(65 619)	(65 068)
	3	10 911	16 359	0
Immobilisations utilisées par la société		718 721	444 447	280 953
Moins : amortissements		(200 742)	(157 437)	(136 827)
	4	517 979	287 010	144 126
Immobilisations destinées à la location		105 343 703	73 311 240	55 741 387
Moins : amortissements		(40 646 448)	(27 447 829)	(20 124 186)
Moins : provisions		(1 170 680)	(998 042)	(794 822)
	5	63 526 575	44 865 369	34 822 379
Immobilisations financières	6	374 948	236 038	79 046
Total des actifs immobilisés		64 430 413	45 404 776	35 045 551
Autres actifs non courants	7	137 995	161 679	168 709
Total des actifs non courants		64 568 408	45 566 455	35 214 260
Actifs courants				
Clients et comptes rattachés		4 991 720	3 451 220	2 734 991
Moins : provisions et produits réservés		(2 311 075)	(1 592 203)	(1 139 262)
	8	2 680 645	1 859 017	1 595 729
Autres actifs courants	9	1 440 137	739 763	1 149 837
Placements et autres actifs financiers	10	324 725	440 492	362 033
Liquidités et équivalents de liquidités	11	341 914	1 368 383	2 189 131
Total des actifs courants		4 787 421	4 407 655	5 296 730
Total des actifs		69 355 829	49 974 110	40 510 990

En dinars

	Notes	2006	2005	2004
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital libéré		8 000 000	8 000 000	4 475 000
Résultats reportés		(913 891)	(927 355)	(936 152)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		7 086 109	7 072 645	3 538 848
Résultat de l'exercice		321 172	13 464	8 797
Total des capitaux propres avant affectation	12	7 407 281	7 086 109	3 547 645
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	13	20 827 784	15 816 297	19 231 667
Total des passifs non courants		20 827 784	15 816 297	19 231 667
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	4 748 215	2 556 138	2 319 911
Autres passifs courants	15	2 253 411	1 527 406	1 082 217
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	34 119 138	22 988 160	14 329 550
Total des passifs courants		41 120 764	27 071 704	17 731 678
Total des passifs		61 948 548	42 888 001	36 963 345
Total des capitaux propres et des passifs		69 355 829	49 974 110	40 510 990

5.2.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre

En dinars

	Notes	2006	2005	2004
Produits d'exploitation				
Revenus bruts de leasing		29 197 612	19 931 454	14 042 640
Autres produits		269 353	161 586	163 348
Variations des produits réservés		(248 277)	(138 321)	(174 176)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(23 572 808)	(15 782 697)	(10 864 519)
Total des produits d'exploitation	17	5 645 880	4 172 022	3 167 293
Charges financières nettes	18	(3 481 944)	(2 784 521)	(2 099 012)
Produits des placements	19	30 258	23 117	6 191
Produits net		2 194 194	1 410 618	1 074 472
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	20	563 578	405 331	318 435
Autres charges d'exploitation	21	555 740	398 912	293 396
Dotations aux amortissements	22	108 138	61 905	83 659
Dotations nettes aux provisions	23	643 233	517 841	368 107
Total des charges d'exploitation		1 870 689	1 383 989	1 063 597
Résultat d'exploitation		323 505	26 628	10 874
Autres gains ordinaires	24	32 419	16 292	196
Autres pertes ordinaires	25	(69)	(5 900)	(273)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		355 855	37 020	10 797
Impôts sur les sociétés	26	(34 683)	(23 556)	(2 000)
Résultat des activités ordinaires après impôts		321 172	13 464	8 797

5.2.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

En dinars

	Notes	2006	2005	2004
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	27	33 141 098	22 878 920	14 874 897
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(970 492)	(885 463)	(570 978)
Intérêts payés	29	(3 491 017)	(2 633 603)	(1 990 203)
Encaissement sur crédit de TVA		0	367 241	505 558
Impôts et taxes payés	30	(132 304)	(76 655)	(64 463)
Autres flux liés à l'exploitation	36	20 993	15 614	2 441
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		28 568 278	19 666 054	12 757 252
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(46 441 643)	(30 343 404)	(23 129 151)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	968 534	1 385 719	1 052 801
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(376 985)	(308 355)	(23 200)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	198 983	32 434	1 027 310
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(45 651 111)	(29 233 606)	(21 072 240)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à la libération de capital		0	3 525 000	168 750
Encaissements provenant des emprunts	35	10 500 000	4 000 000	4 500 000
Remboursement d'emprunts	13	(4 653 674)	(3 658 196)	(2 476 865)
Encaissements (Décaissements) provenant des crédits à CT	35	10 000 000	4 880 000	7 500 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		15 846 326	8 746 804	9 691 885
Variation de trésorerie		(1 236 507)	(820 748)	1 376 897
Trésorerie au début de l'exercice		1 368 383	2 189 131	812 234
Trésorerie à la clôture de l'exercice		131 876	1 368 383	2 189 131

5.2.4. Notes aux états financiers

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de D : 5 000 000 divisé en 500 000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 01 Novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de D :168 750, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de D :5 000 000 à D :4 831 250, par l'annulation de 16 875 actions d'une valeur nominale de D :10.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à D :10 000 000 par l'émission et la création de 516 875 actions nouvelles de D :10 chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30% lors de la souscription.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n°2005-19 du 02 Mai 2006, et la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire, sauf en ce qui concerne le matériel informatique pour lequel il a été pratiqué l'amortissement dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

-Immeubles	20 ans	5,0%
-Logiciels	3 ans	33,3%
-Matériel informatique	7 ans	37,5%
- Matériel de transport	5 ans	20,0%
-Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,0%
-Installations générales	10 ans	10,0%
-Autres matériels	10 ans	10,0%

2-2 Immobilisations destinées à la location :

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle convenue d'avance.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant ...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de bien récupéré.

2-3 : Emprunt

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

2-4 : politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n°91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours financier ; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance, il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant le taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 les classes sont au nombre de 5

Minimum de provision à appliquer par classe

A : actifs courants	-
B1: Actifs nécessitant un suivi particulier	-
B2 : Actifs incertains	20%
B3 : Actifs préoccupants	50%
B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

- A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement ;
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.
- B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :
- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
 - L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
 - Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
 - Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
 - La détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
 - L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 et 180 jours).
- B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retard de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.
- B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties

Les garanties retenues comprennent :

- les cautions bancaires ;
- les actifs financiers affectés
- les dépôts de garantie ;
- les hypothèques inscrites.

2-4-3 La valeur du matériel en leasing

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- matériel standard : valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- matériel spécifique : valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- immeubles : valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

2-5 Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les préloyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard jugés recouvrables sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n°91 -24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Impôts sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000 -98 du 25 Décembre 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe 1 de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n°2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n°2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

2-7 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, TVA collectée », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, TVA récupérable ».

En fin de la période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels, ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Coût d'acquisition des logiciels	82 228	81 978
Amortissements cumulés	(71 317)	(65 619)
Valeur comptable nette	<u>10 911</u>	<u>16 359</u>

Les additions de l'exercice se sont élevées à D : 250

La dotation de l'exercice au compte d'amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à D : 5.698

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
ARRÊTE AU 31 DECEMBRE 2006**
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute			Amortissements			Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période		Cessions	Fin de période
Immeuble	5,0%	0	138 585	0	138 585	0	4 879	0	4 879	133 706
Matériel de transport	20,0%	195 910	98 348	43 602	250 657	40 783	45 749	40 783	67 825	182 832
Equipements de bureau	10,0%	126 252	38 483	0	164 735	0	14 564	0	45 179	119 556
Matériel informatique	37,5%	85 884	15 503	0	101 386	0	14 316	0	66 946	34 440
Installations générales	10,0%	14 511	24 289	0	38 799	0	2 229	0	7 114	31 685
Autres matériels	10,0%	21 890	2 668	0	24 559	0	2 351	0	8 799	15 760
TOTAUX		444 447	317 876	43 602	718 721	40 783	84 088	40 783	200 742	517 979

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif.
Les autres immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
- Immobilisations en location	98 299 855	(36 832 584)	61 467 271
- Immobilisations, contrats suspendus	5 549 761	(2 589 180)	2 960 581
- Immobilisations, contrats échus	1 224 719	(1 224 684)	35
- Immobilisations en cours	269 368		269 368
Totaux	105 343 703	(40 646 448)	64 697 255
- Provisions pour dépréciation		(1 170 680)	(1 170 680)
Soldes au 31 Décembre 2006	105 343 703	(41 817 128)	63 526 575

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Soldes au 31 Décembre 2005	73 311 240	(27 447 829)	45 863 411
Provisions constituées en couverture de l'encours financier		(998 042)	(998 042)
Soldes nets de provisions au 31 Décembre 2005	73 311 240	(28 445 871)	44 865 369
<u>Additions de l'exercice</u>			
- Investissements	43 068 368		43 068 368
- Relocations	1 241 556		1 241 556
<u>Retraits de l'exercice</u>			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(8 202 863)	8 201 661	(1 202)
- Cessions anticipées	(2 400 678)	1 462 626	(938 052)
- Relocations	(1 673 920)	709 902	(964 018)
<u>Amortissements de l'exercice</u>		(23 572 808)	(23 572 808)
<u>Dotations aux provisions sur encours financier</u>		(322 039)	(322 039)
<u>Reprise de provisions sur encours financier</u>		149 401	149 401
Soldes au 31 Décembre 2006	105 343 703	(41 817 128)	63 526 575

Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à D: 43.068.368 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à D: 8.202.863 et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de D: 1.202.

Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de D: 938.052.

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à D: 23.572.808. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (SUITE)

5.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Valeur nette</u>
Bâtiment et travaux publics	14 990 777	8 128 696
Industrie	24 279 198	14 411 268
Tourisme	15 330 760	8 978 318
Commerce et services	44 799 078	30 209 845
Agriculture	5 943 890	2 969 128
<u>Totaux</u>	<u>105 343 703</u>	<u>64 697 255</u>

5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Valeur nette</u>
Equipements	14 972 465	7 685 274
Matériel roulant	49 399 098	31 824 316
Matériel spécifique	19 419 428	9 273 509
<u>Sous total</u>	<u>83 790 991</u>	<u>48 783 099</u>
Immobilier	21 552 712	15 914 156
<u>Total</u>	<u>105 343 703</u>	<u>64 697 255</u>

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Titres de participations	80 000	80 000
Prêts au personnel	276 648	144 038
Dépôts et cautionnements versés	18 300	12 000
<u>Total</u>	<u>374 948</u>	<u>236 038</u>

Les titres de participations s'analysent au 31 décembre 2006 comme suit:

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	100	100	10 000	2005
- Les sables du centre	500	100	50 000	2005
<u>Total</u>			<u>80 000</u>	

NOTE 7 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute		Résorptions		Valeur comptable nette
		Début de période	Fin de période	Début de période	Fin de période	
Frais préliminaires	33%	55 236	55 236	55 236	55 236	0
Charges à répartir	33%	131 650	132 656	79 611	97 963	34 693
Frais d'émission des emprunts	(a)	319 260	402 460	209 620	299 158	103 302
TOTALX		506 146	590 352	344 467	452 357	137 995

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a). Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D: 89.538 figure parmi les charges financières.

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	2 587 721	1 650 429
<u>Montant brut</u>	<u>2 587 721</u>	<u>1 650 429</u>
A déduire :		
- Provisions	(308 479)	(17 808)
- Produits réservés	(227 616)	(102 620)
<u>Montant net</u>	<u>2 051 626</u>	<u>1 530 001</u>
 <u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	2 403 999	1 800 791
<u>Montant brut</u>	<u>2 403 999</u>	<u>1 800 791</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 259 305)	(1 079 381)
- Produits réservés	(515 675)	(392 394)
<u>Montant net</u>	<u>629 019</u>	<u>329 016</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>2 680 645</u>	<u>1 859 017</u>

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)

8.1 Clients ordinaires

Les créances détenues sur les clients ordinaires et figurant sous la rubrique des impayés s'analysent par ancienneté de solde comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Inférieur à 1 mois	547 487	511 594
- Entre 1 et 3 mois	744 552	679 587
- Entre 3 et 6 mois	585 561	182 133
- Entre 6 mois et 1 année	536 625	67 065
- Supérieur à 1 année	159 832	33 194
- Notes de débit & Intérêts de retard	28 072	203 832
- Réglements non affectés	(14 408)	(26 976)
<u>Total des impayés</u>	<u>2 587 721</u>	<u>1 650 429</u>

8.2 Clients en contentieux

Les risques encourus sur les clients en contentieux se détaillent ainsi :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Encours financiers	3 317 299	2 444 582
- Impayés	2 403 999	1 800 791
- Avances et acomptes reçus	(30 386)	(11 686)
<u>Total brut</u>	<u>5 690 912</u>	<u>4 233 687</u>
A déduire :		
- Provisions	(2 297 614)	(2 077 423)
- Produits réservés	(515 675)	(392 394)
<u>Total net</u>	<u>2 877 623</u>	<u>1 763 870</u>

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)

8.3 Provisions pour dépréciation

La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée en conformité avec les normes prudentielles définies par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Solde en début de période	1 097 189	782 569
- Reprises de la période	(172 414)	(37 309)
- Dotations de la période	643 009	351 929
<u>Solde en fin de période</u>	<u>1 567 784</u>	<u>1 097 189</u>

8.4 Produits réservés

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Solde en début de période	495 014	356 693
- Transferts en Produits de la période	(48 679)	(50 123)
- Produits réputés réservés en fin de période	296 956	188 444
<u>Solde en fin de période</u>	<u>743 291</u>	<u>495 014</u>

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes	21 519	139 731
- Personnel, avances et acomptes	415	-
- Etat, crédit de TVA	1 043 051	323 025
- Produits à recevoir des tiers	2 056	1 427
- Compte d'attente	325	470
- Débiteurs divers	846	4 366
- Charges constatées d'avance	371 925	270 744
<u>Total</u>	<u>1 440 137</u>	<u>739 763</u>

NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Placements à court terme	150 415	117 155
- Provisions pour dépréciation des placements courants	-	(5 900)
<u>Montant net</u>	<u>150 415</u>	<u>111 255</u>
- Valeurs à l'encaissement	119 520	293 199
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	54 790	36 038
<u>Total</u>	<u>324 725</u>	<u>440 492</u>

NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Banques et autres organismes financiers	341 331	1 367 730
- Caisses	583	653
<u>Total</u>	<u>341 914</u>	<u>1 368 383</u>

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Capital libéré	(A)	8 000 000	8 000 000
- Résultats reportés		(913 891)	(927 355)
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>7 086 109</u>	<u>7 072 645</u>
Résultat de l'exercice		321 172	13 464
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(B)	<u>7 407 281</u>	<u>7 086 109</u>

Au 31 Décembre 2006, le capital social est de DT : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 et libéré à hauteur de DT: 8 000 000.

La structure du capital est présentée ci-dessous :

<u>Actionnaire</u>	<u>Capital appelé et libéré</u>	<u>Capital non appelé et non libéré</u>	<u>Pourcentage</u>
- Investment Trust Tunisia	4 106 030	2 000 000	61,06%
- La Financière Tunisienne (S.A)	2 137 500		21,38%
- YKH Holding	483 750		4,84%
- CIF-SICAF SA	375 000		3,75%
- Mohamed Taher BOURICHA	156 250		1,56%
- B.I.A.T	156 250		1,56%
- La Générale de distribution (S.A.R.L)	125 000		1,25%
- SOTUFEM SARL	125 000		1,25%
- STIET - S.A	125 000		1,25%
- Abdelkader HAMROUNI	100 000		1,00%
- Autres	110 220		1,10%
<u>Total</u>	<u>8 000 000</u>	<u>2 000 000</u>	<u>100,00%</u>

(B) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2006
(exprimé en dinars)

	Capital libéré	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>Soldes au 31 Décembre 2004</u>	4 475 000	(936 152)	8 797	3 547 645
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Juin 2005				0
Libération du capital initial	356 250	8 797	(8 797)	356 250
Libération de l'augmentation du capital décidée par l'AGE du 01 novembre 2005	3 168 750			3 168 750
Résultat de l'exercice 2005			13 464	13 464
<u>Soldes au 31 Décembre 2005</u>	8 000 000	(927 355)	13 464	7 086 109
Affectations approuvées par l'A.G.O du 11 juillet 2006				0
Résultat de l'exercice 2006		13 464	(13 464)	
			321 172	321 172
<u>Soldes au 31 Décembre 2006</u>	8 000 000	(913 890)	321 172	7 407 281

NOTE 13 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 2006
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
							Solde	Echéances à plus d'un an
CREDITS BANCAIRES								
BANQUES LOCALES								
S.T.B (2002)	5 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2002 - 2009)	3 076 926		769 230	1 538 466	769 230
B.I.A.T (2002)	2 500 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2002 - 2007)	625 000		500 000	0	125 000
BH	3 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2002 - 2007)	1 030 719		673 132	0	357 587
AMEN BANK (2002)	3 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2002 - 2007)	860 574		681 824	0	178 750
B.S	1 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2004 - 2009)	700 000		200 000	300 000	200 000
S.T.B (2004)	1 500 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2005 - 2009)	1 200 000		300 000	600 000	300 000
A.T.B	2 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2005 - 2009)	1 578 947		421 053	736 841	421 053
AMEN BANK (2005)	2 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2005 - 2010)	1 834 500		359 061	1 157 894	385 231
B.I.A.T (2005)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2006 - 2010)	2 000 000	1 500 000	345 569	1 654 431	1 281 836
S.T.B (2006)	1 500 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2007 - 2011)	0	1 500 000	0	1 500 000	300 000
B.I.A.T (2006)	3 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2007 - 2011)	0	3 000 000	0	3 000 000	539 684
AMEN BANK (2006)	3 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2006 - 2011)	0	3 000 000	150 000	2 850 000	600 000
BH (2006)	3 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2006 - 2011)	0	3 000 000	253 805	2 746 195	535 578
Sous-total				12 906 666	10 500 000	4 653 674	13 668 284	5 084 708
BANQUES ETRANGERES								
Emprunt obligataire rétrocedé	7 159 500	8,25%	In fine (2013) (a)	7 159 500			7 159 500	0
Sous-total				7 159 500	0	0	7 159 500	0
Total général				20 066 166	10 500 000	4 653 674	20 827 784	5 084 708

(a) L'Etat Tunisien a consenti le 30 Avril 2003 à la société un financement subsidiaire sur l'emprunt obligataire émis sur le marché monétaire international. Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de EURO : 5 000 000, au taux fixe de 8,25% l'an.

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	34 005	12 983
<u>Sous total</u>	<u>34 005</u>	<u>12 983</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	1 765 664	433 784
- Effets à payer	2 948 546	2 106 281
- Factures non parvenues	-	3 090
<u>Sous total</u>	<u>4 714 210</u>	<u>2 543 155</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>4 748 215</u>	<u>2 556 138</u>

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	191 257	142 021
- Personnel, provisions pour congés payés	5 029	4 424
- Etat, retenues sur salaires	13 562	11 461
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	11 729	2 662
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	1 410	1 741
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	2 306	12 630
- Etat, impôts sur les sociétés à liquider (voir note 26)	13 329	9 126
- Etat, autres impôts et taxes à payer	3 056	7 159
- Etat, charges fiscales sur congés payés	150	366
- C.N.S.S	27 113	22 598
- C.A.V.I.S	4 009	-
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés	830	2 012
- Créiteurs divers	630	-
- Diverses Charges à payer	70 115	63 074
- Produits constatés d'avance	1 908 886	1 248 132
<u>Total</u>	<u>2 253 411</u>	<u>1 527 406</u>

NOTE 16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts (voir note 13)	5 084 708	4 249 869
- Echéances à moins d'un an sur billet de trésorerie	-	3 000 000
- Billets de trésorerie à court terme	18 000 000	10 000 000
- Certificats de leasing	10 000 000	5 000 000
- Autres crédits à court terme	380 000	380 000
- Intérêts courus sur emprunts	364 476	334 004
- Intérêts courus sur certificats de leasing et autres sources de financement	79 916	24 287
- Concours bancaires	210 038	-
<u>Total</u>	<u>34 119 138</u>	<u>22 988 160</u>

NOTE 17 : PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Loyers du leasing	29 182 356	19 923 530
- Préloyers	15 256	7 924
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>29 197 612</u>	<u>19 931 454</u>
- Intérêts de retard	232 918	153 549
- Frais de dossiers	23 840	8 037
- Autres	12 595	-
<u>Total des autres produits</u>	<u>269 353</u>	<u>161 586</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	41 734	38 198
Intérêts de retard antérieurs	6 945	11 925
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(215 201)	(162 507)
Intérêts de retard	(81 755)	(25 937)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(248 277)</u>	<u>(138 321)</u>
A déduire :		
- Dotations aux amortissements des Immobilisations données en location	(23 572 808)	(15 782 697)
<u>Total des produits d'exploitation</u>	<u>5 645 880</u>	<u>4 172 022</u>
- Encours financier des contrats actifs		
. Au début de l'exercice	42 110 233	33 111 790
. A la fin de l'exercice	59 895 823	42 110 233
. Moyenne	51 003 028	37 611 012
- Produits de l'exercice	5 624 804	4 148 757
- Taux moyen	11,03%	11,03%

NOTE 18 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

		<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Intérêts des emprunts		1 610 120	1 496 881
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		89 538	88 430
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A)	<u>1 699 658</u>	<u>1 585 311</u>
- Intérêts et commissions d'aval sur opérations de financement		1 735 603	1 163 411
- Autres charges financières		46 683	35 799
<u>Total des autres charges financières</u>		<u>1 782 286</u>	<u>1 199 210</u>
<u>Total général</u>		<u>3 481 944</u>	<u>2 784 521</u>
- Encours des emprunts			
. Au début de l'exercice		20 066 166	19 724 362
. A la fin de l'exercice		25 912 492	20 066 166
. Moyenne	(B)	22 989 329	19 895 264
- Taux moyen	(A) / (B)	7,39%	7,97%

NOTE 19 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Dividendes		4 284	7 423
- Plus values sur cession des actions		12 920	4 506
- Revenus des comptes créditeurs		13 054	11 188
<u>Total</u>		<u>30 258</u>	<u>23 117</u>

NOTE 20 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

		<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Salaires et complément de salaires		446 921	325 055
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires		73 429	46 515
- Autres charges sociales		43 228	33 761
<u>Total</u>		<u>563 578</u>	<u>405 331</u>

NOTE 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Achats de matières et fournitures	76 822	43 311
<u>Total des achats</u>	<u>76 822</u>	<u>43 311</u>
- Locations	74 628	67 525
- Entretien et réparations	6 262	5 583
- Primes d'assurances	7 138	6 983
- Etudes, recherches et services extérieurs	2 701	325
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>90 729</u>	<u>80 416</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	89 166	63 559
- Publicités, publications, relations publiques	57 305	37 827
- Déplacements, missions et réceptions	43 117	17 618
- Frais postaux et de télécommunications	44 303	30 829
- Services bancaires et assimilés	32 365	31 447
- Autres	24 407	18 178
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>290 664</u>	<u>199 458</u>
- Autres charges ordinaires	20	218
<u>Total des charges diverses</u>	<u>20</u>	<u>218</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	13 555	9 506
- T.C.L	60 000	47 092
- Droits d'enregistrement et de timbres	21 311	9 002
- Pénalités	302	70
- Autres impôts et taxes	2 337	9 839
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>97 505</u>	<u>75 509</u>
<u>Total général</u>	<u>555 740</u>	<u>398 912</u>

NOTE 22 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	5 698	551
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	84 088	57 361
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	18 352	3 994
<u>Total</u>	<u>108 138</u>	<u>61 905</u>

NOTE 23 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	965 048	614 928
- Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(321 815)	(97 087)
<u>Total</u>	<u>643 233</u>	<u>517 841</u>

NOTE 24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Profits nets sur cession des immobilisations en leasing	9 905	16 238
- Profits nets sur cession des immobilisations propres	16 556	-
- Reprises sur provisions pour dépréciations des placements courants	5 900	-
- Autres gains sur éléments exceptionnels	58	54
<u>Total</u>	<u>32 419</u>	<u>16 292</u>

NOTE 25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Charges nettes sur cession de valeurs mobilières	69	-
- Provisions pour dépréciation des placements courants	-	5 900
<u>Total</u>	<u>69</u>	<u>5 900</u>

NOTE 26 : IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Résultat comptable	321 172	13 464
A réintégrer		
- Dotations aux provisions	965 048	614 928
- Reprises sur provisions fiscales	79 247	7 210
- Provisions fiscales 2003 pour affaires en cours	251 029	-
- Impôt sur les sociétés	34 683	23 556
- Provisions pour congés payés 2005/2006	6 009	6 802
- Diverses charges non déductibles	1 601	295
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	321 815	97 088
- Provisions fiscales 2003 pour affaires en cours	251 029	-
- Provisions pour congés payés 2004/2005	6 802	7 774
- Dividendes	4 284	-
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>1 074 859</u>	<u>561 393</u>
Provisions pour créances douteuses déductibles à hauteur de 100%	923 600	561 393
Provisions pour créances douteuses déductibles sur exercices antérieurs	151 259	
<u>Résultat fiscal</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Impôt sur les sociétés (Minimum d'impôt : 0,1% du C.A T.T.C)	<u>34 683</u>	<u>23 556</u>
A imputer		
- Excédent d'impôt antérieur	-	10 914
- Acomptes provisionnels payés	18 933	-
- Retenues sur placements	2 421	3 516
<u>Impôt à payer (à reporter)</u>	<u>13 329</u>	<u>9 126</u>

NOTE 27 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 8	3 451 220	2 734 991
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 8	(4 991 720)	(3 451 220)
- Valeurs à l'encaissement en début de période	+	Note 10	293 199	332 275
- Valeurs à l'encaissement en fin de période	-	Note 10	(119 520)	(293 199)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 15	(142 021)	(63 066)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 15	191 257	142 021
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 15	(1 248 132)	(911 389)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 15	1 908 886	1 248 132
- TVA collectée	+		4 608 502	3 179 043
- Revenus bruts de l'exercice	+	Note 17	29 197 612	19 931 454
- Autres produits d'exploitation	+	Note 17	269 353	161 586
- Consolidations d'impayés	-	Note 5	-	(96 615)
- Plus values sur relocation	-	Note 5	(277 538)	(35 093)
<u>Encaissements reçus des clients</u>			<u>33 141 098</u>	<u>22 878 920</u>

NOTE 28 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			2006	2005
- Charges à répartir	+	Note 7	1 006	55 019
- Fournisseurs, avances et acomptes en début de période	-	Note 9	(139 731)	-
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	+	Note 9	21 519	139 731
- Avances sur acquisition d'immobilisations corporelles	-		-	(120 500)
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 14	12 983	7 070
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 14	(34 005)	(12 983)
- Personnel, avances et acomptes en début de période	-	Note 9	-	-
- Personnel, avances et acomptes en fin de période	+	Note 9	415	-
- Personnel, provisions pour congés payés en début de période	+	Note 15	4 424	6 505
- Personnel, provisions pour congés payés en fin de période	-	Note 15	(5 029)	(4 424)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 15	11 461	6 308
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 15	(13 562)	(11 461)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 15	2 662	3 243
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 15	(11 729)	(2 662)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 15	22 598	15 125
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 15	(27 113)	(22 598)
- C.A.V.I.S en début de période	+	Note 15	-	-
- C.A.V.I.S en fin de période	-	Note 15	(4 009)	-
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 15	2 012	1 073
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 15	(830)	(2 012)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 15	63 074	69 611
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 15	(70 115)	(63 074)
- TVA, payée sur biens et services	+		112 648	92 758
- Charges de personnel	+	Note 20	563 578	405 331
- Autres charges d'exploitation	+	Note 21	555 740	398 912
- Impôts et taxes	-	Note 21	(97 505)	(75 509)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			<u>970 492</u>	<u>885 463</u>

NOTE 29 : INTERETS PAYES

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Frais d'émission d'emprunt	+	Note 7	83 200	30 375
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 9	(270 744)	(341 172)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 9	371 925	270 744
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 15	1 741	742
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 15	(1 410)	(1 741)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en début de période	+	Note 16	334 004	334 911
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en fin de période	-	Note 16	(364 476)	(334 004)
- Intérêts courus sur opérations de financement début de période	+	Note 16	24 287	1 944
- Intérêts courus sur opérations de financement fin de période	-	Note 16	(79 916)	(24 287)
- Charges financières	+	Note 18	3 481 944	2 784 521
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 18	(89 538)	(88 430)
			<u>3 491 017</u>	<u>2 633 603</u>
		<u>Intérêts payés</u>		

NOTE 30 : IMPOTS PAYES

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Etat, impôts sur les sociétés à liquider début de période	+	Note 15	9 126	-
- Etat, impôts sur les sociétés à liquider fin de période	-	Note 15	(13 329)	(9 126)
- Etat, report d'impôts début de période	-	Note 9	-	(10 914)
- Etat, report d'impôts fin de période	+	Note 9	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 15	7 159	4 960
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 15	(3 056)	(7 159)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 15	366	195
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 15	(150)	(366)
- Impôts et taxes	+	Note 21	97 505	75 509
- Impôts sur les sociétés	+	Note 26	34 683	23 556
			<u>132 304</u>	<u>76 655</u>
		<u>Impôts payés</u>		

**NOTE 31 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 14	2 543 155	2 312 841
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 14	(4 714 210)	(2 543 155)
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 3	250	16 910
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 4	317 876	218 007
- Avances sur acquisition d'immobilisations corporelles	+		-	120 500
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+	Note 5	43 068 368	27 248 918
- TVA sur Investissements	+		5 215 880	2 982 013
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière en début de période	+	Note 15	12 630	-
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière en fin de période	-	Note 15	(2 306)	(12 630)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>46 441 643</u>	<u>30 343 404</u>

**NOTE 32 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	1 202	200
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	938 052	1 351 519
- Cessions d'immobilisations corporelles propres	+	Note 4	2 819	17 762
- Profits nets sur cession des immobilisations	+	Note 24	26 461	16 238
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>968 534</u>	<u>1 385 719</u>

**NOTE 33 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Titres de participation en fin d'exercice	+	Note 6	-	80 000
- Dépôts et cautionnements en début de période		Note 6	(12 000)	(12 000)
- Dépôts et cautionnements en fin de période		Note 6	18 300	12 000
- Placements en fin d'exercice	+	Note 10	150 415	117 155
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+		220 270	111 200
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>376 985</u>	<u>308 355</u>

**NOTE 34 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Placements en début de l'exercice	-	Note 10	117 155	-
- Remboursements sur prêts au personnel	+		68 908	27 928
- Produits nets sur cessions des actions	+	Note 19	12 920	4 506
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>198 983</u>	<u>32 434</u>

**NOTE 35 : ENCAISSEMENTS PROVENANTS DES EMPRUNTS
ET DES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT**

- Concours bancaires courants en début de période	-	Note 16	(18 380 000)	(10 500 000)
- Concours bancaires courants en fin de période	+	Note 16	28 380 000	18 380 000
- Reclassement billet de trésorerie à (+) d'un an	-	Note 16	-	(3 000 000)
- Encaissements provenant des emprunts	+	Note 13	10 500 000	4 000 000
<u>Encaissements provenant des emprunts et des billets de trésorerie</u>			<u>20 500 000</u>	<u>8 880 000</u>

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	1 427	223
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(2 056)	(1 427)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	470	2 989
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(325)	(470)
- Débiteurs divers en début de période	+	Note 9	4 366	-
- Débiteurs divers en fin de période	-	Note 9	(846)	(4 366)
- Crédoeurs divers en début de période	-	Note 15	-	-
- Crédoeurs divers en fin de période	+	Note 15	630	-
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 19	17 338	18 611
- Autres gains ordinaires	+	Note 24	58	54
- Autres pertes ordinaires	-	Note 25	(69)	-
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>20 993</u>	<u>15 614</u>

Informations supplémentaires aux états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2006 :

Application de la circulaire n°91-24 de la BCT en matière de division, couverture des risques et suivi des engagements.

Note 1 : DIVISION ET COUVERTURE DES RISQUES

1.1 Application de l'article 1^{er}

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux, à 5% des fonds propres nets s'élève à DT : 13.158.082 (A)

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux, à 15% des fonds propres nets s'élève à DT : 3.964.128 (B)

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : 7.269.286 (C) (cf note 3)

(A) / (C) =1,81 inférieur à 5

(B) / (C) =0,54 inférieur à 2

Conclusion : article 1^{er} respecté

1.2 Application de l'article 2

Bénéficiaires dont les risques encourus excèdent 25% des fonds propres nets : Néant

Conclusion : article 2 respecté

1.3 Application de l'article 3

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%, s'élève à DT : Néant (A)

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : 7.269.286 (B) (cf note 3)

(A) / (B) =0 inférieur à 3

Conclusion : article 3 respecté

1.4 Application de l'article 4

Fonds propres nets / Risques encourus = 12,12% (1) Supérieur à 8%

(1) Voir note 3

Conclusion : article 4 respecté

Note 2 : SUIVI DES ENGAGEMENTS

2.1 Classification des actifs

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes clients. La situation du client n'est pas prise en compte en tant que critère d'évaluation du portefeuille de la société.

Les contrats de leasing ne confèrent pas à un droit de regard sur les documents comptables et la situation financière du client.

Ainsi, pour les anciens dossiers relatifs aux clients qui sont en règle dans le paiement de leurs loyers, la société ne dispose pas, le plus souvent d'informations récentes sur la situation financière du client.

2.2 Comptabilisation des revenus

Les intérêts inclus dans les loyers et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés au bilan sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991.

2.3 Evaluation des garanties

La société s'est conformée à l'article 10 de la circulaire n° 91-24 de la BCT, pour l'évaluation des garanties.

Les garanties retenues sont :

- Les cautions bancaires
- Les actifs financiers affectés
- Les dépôts de garantie
- Les hypothèques inscrites

Par ailleurs, et pour l'évaluation des biens en location, les principes retenus sont les suivants, selon la nature du bien :

- Matériel standard : valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

2.4 Affectation des provisions

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées pour chaque client, en appliquant le taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur le client et de la valeur du bien en leasing.

Les taux de provision par classe sont :

A : Actifs courants	-
B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
B2 : Actifs incertains	20%
B3 : Actifs préoccupants	50%
B3 : Actifs compromis	100%

Note 3 : RESPECT DE L'ARTICLE 4 DE LA CIRCULAIRE 91-24**Risques encourus selon la circulaire 93-08**

	Année 2006		
	Engagements bruts	Pondération	Risques encourus
Risques encourus sur la clientèle (Leasing mobilier) (Note 4-1)	53 221 886		50 648 708
Risques encourus sur la clientèle (Leasing mobilier) (Note 4-2)	15 402 706		7 651 346
Immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société	528 890	100%	528 890
Immobilisations financières, placements et autres actifs financiers	699 673	100%	699 673
Autres actifs courants (Hors report de TVA)	397 086	100%	397 086
Banques, caisses et autres actifs financiers	341 914	20%	68 383
TOTAL DES RISQUES ENCOURUS	70 592 155		59 994 085

3.2 FONDS PROPRES NETS DE LA SOCIETE

Capital social libéré	+	8 000 000
Réserves	+	0
Résultats reportés de l'exercice	+	(913 891)
Résultat de l'exercice	+	321 172
Autres actifs non courants	-	(137 995)
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS DE BASE	A	7 269 286
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	B	0
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS	A+B	7 269 286
3.3 FONDS PROPRES NETS / RISQUES ENCOURUS		12,12%

Note 4 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	Analyse par classe					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financier	51 879 464	5 714 679	682 338	1 170 396	3 409 565	62 856 442
Immobilisations en cours	229 538	0	0	0	39 831	269 368
Impayés	302 176	947 172	275 883	939 788	2 526 702	4 991 720
Avances reçues	(160 353)	(518)	0	0	(30 386)	(191 257)
ENCOURS GLOBAL	52 250 825	6 661 332	958 220	2 110 185	5 945 712	67 926 274
Produits réservés	0	0	56 542	147 619	539 130	743 291
TOTAL BILAN	52 250 825	6 661 332	901 679	1 962 566	5 406 582	67 182 983
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	1 360 057	81 552	0	0	0	1 441 609
TOTAL HORS BILAN	1 360 057	81 552	0	0	0	1 441 609
TOTAL ENGAGEMENTS	53 610 882	6 742 884	901 679	1 962 566	5 406 582	68 624 592
Garanties non imputables sur risques encourus	64 477 815	6 408 457	565 095	1 514 114	4 136 399	77 101 880
Provisions sur encours financier	0	0	0	92 541	1 078 139	1 170 680
Provision sur impayés	0	0	69 058	166 161	1 332 565	1 567 784
TOTAL DE LA COUVERTURE	64 477 815	6 408 457	634 153	1 772 816	6 547 103	79 840 344
Leasing immobilier (Décote 50%)	6 122 679	839 632	0	355 245	333 790	7 651 346
Risques encourus négatifs	63 597	0	0	0	1 675	65 272
RISQUES ENCOURUS A-B-C-D+E	47 551 799	5 903 253	832 621	1 348 618	2 663 763	58 300 054

Note 4-1 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

LEASING MOBILIER

	Analyse par classe					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financier	39 704 507	4 185 188	682 338	573 155	2 738 683	47 883 870
Immobilisations en cours	229 538	0	0	0	39 831	269 368
Impayés	257 321	796 990	275 883	779 845	2 364 952	4 492 991
Avances reçues	(149 549)	(109)	0	0	(30 386)	(180 044)
ENCOURS GLOBAL	40 059 817	4 982 069	958 220	1 353 000	5 113 080	52 466 186
Produits réservés	0	0	56 542	100 924	474 093	631 558
TOTAL BILAN	40 059 817	4 982 069	901 679	1 252 076	4 638 987	51 834 627
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	1 305 707	81 552	0	0	0	1 387 259
TOTAL HORS BILAN	1 305 707	81 552	0	0	0	1 387 259
TOTAL ENGAGEMENTS	41 365 524	5 063 621	901 679	1 252 076	4 638 987	53 221 886
Garanties non imputables sur risques encourus	49 220 348	4 507 996	565 095	768 143	3 461 530	58 523 112
Provisions sur encours financier	0	0	0	92 541	1 056 114	1 148 655
Provisions sur impayés	0	0	69 058	166 161	1 254 576	1 489 795
TOTAL DE LA COUVERTURE	49 220 348	4 507 996	634 153	1 026 846	5 772 220	61 161 562
Risques encourus négatifs	63 597	0	0	0	1 675	65 272
RISQUES ENCOURUS A-B-C+D	41 429 120	5 063 621	832 621	993 373	2 329 972	50 648 708

Note 4-2 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

LEASING IMMOBILIER

	Analyse par classe					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financier	12 174 957	1 529 491	0	597 242	670 883	14 972 572
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
Impayés	26 855	150 181	0	159 943	161 750	498 729
Avances reçues	(10 804)	(409)	0	0	0	(11 213)
ENCOURS GLOBAL	12 191 008	1 679 263	0	757 185	832 632	15 460 089
Produits réservés	0	0	0	46 695	65 037	111 733
TOTAL BILAN	12 191 008	1 679 263	0	710 490	767 595	15 348 356
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	54 350	0	0	0	0	54 350
TOTAL HORS BILAN	54 350	0	0	0	0	54 350
TOTAL ENGAGEMENTS	12 245 358	1 679 263	0	710 490	767 595	15 402 706
Garanties non imputables sur risques encourus	15 257 467	1 900 461	0	745 971	674 869	18 578 768
Provisions sur encours financier	0	0	0	0	22 025	22 025
Provisions sur impayés	0	0	0	0	77 989	77 989
TOTAL DE LA COUVERTURE	15 257 467	1 900 461	0	745 971	774 883	18 678 782
Leasing immobilier (Décote 50%)	6 122 679	839 632	0	355 245	333 790	7 651 346
Risques encourus négatifs	0	0	0	0	0	0
RISQUES ENCOURUS A-B-C-D+E	6 122 679	839 632	0	355 245	333 790	7 651 346

5.2.5 Notes complémentaires aux états financiers au 31/12/2006 :

Explication du changement de présentation opéré en 2006 au niveau de la rubrique Encaissements provenant des emprunts et des autres sources de financement :

		2004	2005	2006
Encaissements provenant des emprunts et des autres sources de financement (Etat de flux de trésorerie)		12 000 000	8 880 000	20 500 000

Explications

		2004	2005	2006
Concours bancaires courants en début de période	(1)	-6 000 000	-10 500 000	-18 380 000
Concours bancaires courants en fin de période	(6)=(2)+(3)+(4)+(5)	13 500 000	18 380 000	28 380 000
-Billets de trésorerie	(2)	11 500 000	10 000 000	18 000 000
-Certificats de leasing	(3)	2 000 000	5 000 000	10 000 000
-Échéances à moins d'un an sur billet de trésorerie	(4)		3 000 000	
-Autres sources de financement	(5)		380 000	380 000
Reclassement billets de trésorerie à (+) d'un an	(7)		-3 000 000	
Encaissements provenant des emprunts	(8)	4 500 000	4 000 000	10 500 000
-Encaissements provenant des CMT bancaires	(9)	4 500 000	4 000 000	10 500 000
Encaissements provenant des emprunts et des autres sources de financement	(10)= (1)+(6)+(7)+(8)	12 000 000	8 880 000	20 500 000

NB: Concours bancaires courants en fin de période 2004= Concours bancaires courants en début de période 2005 + Reclassement billet de trésorerie à (+) d'un an 2005

Total encaissements provenant des emprunts et des autres sources de financement	(13)=(11)+(12)	12 000 000	8 880 000	20 500 000
-Encaissements nets de billets de trésorerie	(11)=(1)+(6)+(7)	7 500 000	4 880 000	10 000 000
-Encaissements de CMT bancaires	(12)=(8)	4 500 000	4 000 000	10 500 000

5.2.6 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2006 :



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 70 728 450 Fax : 70 728 405
E-mail : finor@planet.tn



Résidence El Morjen – Avenue Taher Sfar
Menza 9A – 1082 Tunis
Tél : 71 886 120 – Fax : 71 886 166
E-mail : cmraudit@planet.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société **HANNIBAL LEASE** arrêtés au 31 décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. – Opinion sur les états financiers :

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **HANNIBAL LEASE**, comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

2- Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Rapports des Commissaires sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2006

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

5- A notre avis, les états financiers de la société **HANNIBAL LEASE**, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2006, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II. – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

2- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé de défaillances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

3- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société **HANNIBAL LEASE**, eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des nouvelles dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

Tunis, le 12 juin 2007

Les Commissaires aux Comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB



C.M.R AUDIT

Mehdi SELLAMI





Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 70 728 450 – Fax : 70 728 405
E-mail : finor@planet.tn



Résidence El Morjen – Avenue Taher Sfar
Menza 9A – 1082 Tunis
Tél : 71 886 120 – Fax : 71 886 166
E-mail : cmraudit@planet.tn

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE HANNIBAL LEASE**

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2006

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Au courant de l'exercice 2006, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune opération spéciale, régie par les dispositions des articles sus indiqués.

Par ailleurs, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 12 juin 2007

Les Commissaires aux Comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

C.M.R AUDIT

Mehdi SELLAMI

5.3 Engagements financiers au 31 Décembre 2006:

I - ENGAGEMENTS FINANCIERS

En Dinars

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1)- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
• cautionnements						
• aval						
• autres garanties						
b) Garanties réelles	357 586					
• hypothèques						
• nantissement	357 586					
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f)...						
TOTAL	357 586					
2 - Engagements reçus						
a) garanties personnelles	27 325 536					
• cautionnements	27 325 536					
• aval						
• autres garanties						
b) Garanties réelles	5 073 898					
• hypothèques	4 429 066					
• nantissement	644 832					
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) ligne de découvert						
TOTAL	32 399 434					
3 - Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé						
• Crédit consenti non encore versé	1 441 609					
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande d'immobilisations						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
Total	1 441 609					
II - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES						
Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie			Provisions	
• Emprunt obligataire						
• Emprunt d'investissement						
• Emprunt courant de gestion						
• Emprunt de restructuration financière						

5.4 Soldes intermédiaires de gestion :

En dinars

Produits			Charges			Soldes					
	2006	2005	2004		2006	2005	2004		2006	2005	2004
Loyers de leasing	29 182 356	19 923 530	14 036 294	Amortissements des immobilisations en location	23 572 808	15 782 697	10 864 519				
Préloyers	15 256	7 924	6 346								
Variations des intérêts réservés	-173 467	-124 309	-155 393								
Revenus bruts de leasing	29 024 145	19 807 145	13 887 247	Total des amortissements	23 572 808	15 782 697	10 864 519	Revenus nets de leasing	5 451 337	4 024 448	3 022 728
Revenus nets de leasing	5 451 337	4 024 448	3 022 728	Charges financières nettes	3 481 944	2 784 521	2 099 012				
Intérêts de retard et sur report	232 918	153 549	154 625								
Variations des intérêts de retard réservés	-74 810	-14 012	-18 783								
Produits accessoires	36 435	8 037	8 723								
Produits d'exploitation	5 645 880	4 172 022	3 167 293	Total des charges financières	3 481 944	2 784 521	2 099 012	Marge commerciale (PNB)	2 163 936	1 387 501	1 068 281
Marge commerciale (PNB)	2 163 936	1 387 501	1 068 281	Autres charges d'exploitation	555 740	398 912	293 396				
Produits des placements	30 258	23 117	6 191	Charges de personnel	563 578	405 331	318 435				
Sous total	2 194 194	1 410 618	1 074 472	Sous total	1 119 318	804 243	611 831	Exédent brut d'exploitation	1 074 876	606 375	462 641
Exédent brut d'exploitation	1 074 876	606 375	462 641	Dotations aux amortissements	108 138	61 906	83 660				
Reprises sur provisions :				Dotations aux provisions :							
-Suite au recouvrement des créances	172 414	37 309	80 637	-Pour dépréciation des créances	643 009	351 929	378 401				
-Pour dépréciation des immobilisations	149 401	59 779	163 440	-Pour dépréciation des immobilisations	322 039	263 000	233 783				
Autres produits ordinaires	32 419	16 292	196	Autres pertes ordinaires	69	5 900	273				
				Impôts sur les sociétés	34 683	23 556	2 000				
Sous total	1 429 110	719 755	706 914	Sous total	1 107 938	706 291	698 117	Résultat des activités ordinaires	321 172	13 464	8 797

5.5 Tableau de mouvement des capitaux propres :

En dinars

	Capital libéré	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2004	4 475 000	(936 152)	8 797	3 547 645
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Juin 2005		8 797	(8 797)	0
Libération du capital initial	356 250			356 250
Libération de l'augmentation du capital décidée par l'AGE du 01 novembre 2005	3 168 750			3 168 750
Résultat de l'exercice 2005			13 464	13 464
Soldes au 31 Décembre 2005	8 000 000	(927 355)	13 464	7 086 109
Affectations approuvées par l'A.G.O du 11 Juillet 2006		13 464	(13 464)	0
Résultat de l'exercice 2006			321 172	321 172
Soldes au 31 Décembre 2006	8 000 000	(913 891)	321 172	7 407 280
Affectations approuvées par l'A.G.O du 28 Juin 2007		321 172	(321 172)	0
Résultat de la période			143 309	143 309
Soldes au 30 juin 2007	8 000 000	(592 719)	143 309	7 550 589

5.6. Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation

En dinars

Désignation	2006	2005	2004
Revenus de leasing	29 197 612	19 931 454	14 042 640
Résultat d'exploitation	323 505	26 628	10 874
Capital social *	8 000 000	8 000 000	4 475 000
Nombre d'actions **	800 000	800 000	447 500
Revenus de leasing par action	36,497	24,914	31,380
Résultat d'exploitation par action	0,404	0,033	0,024

* Capital social libéré

** Actions souscrites et libérées

5.7. Evolution du résultat net

En dinars

Désignation	2006	2005	2004
Résultat avant impôt	355 855	37 020	10 797
Résultat net d'impôt	321 172	13 464	8 797
Capital social *	8 000 000	8 000 000	4 475 000
Nombre d'actions **	800 000	800 000	447 500
Résultat avant impôt par action	0,445	0,046	0,024
Résultat net d'impôt par action	0,401	0,017	0,020
Résultat avant impôt / Capital social	4,45%	0,46%	0,24%
Résultat net d'impôt / Capital social	4,01%	0,17%	0,20%

* Capital social libéré

** Actions souscrites et libérées

5.8. Evolution de la marge brute d'autofinancement

En dinars

Désignation	2006	2005	2004
Résultat net de l'exercice	321 172	13 464	8 797
Dotations aux amortissements	108 138	61 905	83 659
Dotations nettes aux provisions	643 233	517 841	368 107
Marge brute d'autofinancement	1 072 543	593 210	460 563

5.9. Evolution de la structure financière

5.9.1. Fonds de roulement

En dinars

Désignation	2006	2005	2004
Capitaux propres avant affectation (1)	7 407 281	7 086 109	3 547 645
Passifs non courants (2)	20 827 784	15 816 297	19 231 667
Capitaux permanents (1) + (2)	28 235 065	22 902 406	22 779 312
Actifs non courants (3)	64 568 408	45 566 455	35 214 260
Fonds de roulement (1) + (2) - (3)	-36 333 343	-22 664 049	-12 434 948

5.9.2. Besoin en fonds de roulement :

	En dinars		
Désignation	2006	2005	2004
Clients et comptes rattachés (1)	2 680 645	1 859 017	1 595 729
Autres actifs courants (2)	1 440 137	739 763	1 149 837
Placements et autres actifs financiers (3)	324 725	440 492	362 033
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	4 748 215	2 556 138	2 319 911
Autres passifs courants (5)	2 253 411	1 527 406	1 082 217
Besoin en fonds de roulement (1)+(2)+(3)-(4)-(5)	-2 556 119	-1 044 272	-294 529

5.9.3. Trésorerie nette

	En dinars		
Désignation	2006	2005	2004
Liquidités et équivalents de liquidités	341 914	1 368 383	2 189 131
Concours bancaires et autres passifs financiers	34 119 138	22 988 160	14 329 550
Trésorerie nette	-33 777 224	-21 619 777	-12 140 419

5.10. Indicateurs de gestion et ratios :

Indicateurs de gestion	2006	2005	2004
Résultat net de l'exercice (1)	321 172	13 464	8 797
Engagements (immobilisations en location nettes + immobilisations financières nettes + clients brut) (2)	68 893 243	48 552 627	37 636 416
Fonds propres avant résultat (3)	7 086 109	7 072 645	3 538 848
Clients et comptes rattachés (4)	2 680 645	1 859 017	1 595 729
Créances classées (5)	9 014 117	5 733 129	5 684 154
Provisions + Agios réservés (6)	3 481 755	2 590 245	1 934 083
Emprunts et concours bancaires moyens (moyenne des concours bancaires et emprunts entre l'année N et N-1) (7)	46 875 690	36 182 837	28 781 320
Charges financières (8)	3 481 944	2 784 521	2 099 012
Capitaux permanents (9)	28 235 065	22 902 406	22 779 312
Capitaux propres avant affectation (10)	7 407 281	7 086 109	3 547 645
Total bilan (11)	69 355 829	49 974 110	40 510 990
Actifs non courants (12)	64 568 408	45 566 455	35 214 260
Immobilisations nettes destinées à la location (13)	63 526 575	44 865 369	34 822 379
Actifs courants (14)	4 787 421	4 407 655	5 296 730
Passifs non courants (15)	20 827 784	15 816 297	19 231 667
Passifs courants (16)	41 120 764	27 071 704	17 731 678
Total Passifs (17)	61 948 548	42 888 001	36 963 345
Charges de personnel (18)	563 578	405 331	318 435
Produits d'exploitation (19)	5 645 880	4 172 022	3 167 293
Revenus de leasing (20)	2 194 194	1 410 618	1 074 472
Liquidités & équivalents de liquidités (21)	341 914	1 368 383	2 189 131
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	10,29%	14,57%	9,40%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	4,53%	0,19%	0,25%
Couverture clients (6)/(4)	129,88%	139,33%	121,20%
Risque portefeuille (4) / (2)	3,89%	3,83%	4,24%
Taux de créances classées (5) / (2)	13,08%	11,81%	15,10%
Ratio de couverture des créances classées (6) / (5)	38,63%	45,18%	34,03%
Taux de financement apparent (8) / (7)	7,43%	7,70%	7,29%
Ratios des fonds propres selon le circulaire 99-04 de la BCT*	12,12%	15,44%	13,70%
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants (10) / (15)	35,56%	44,80%	18,45%
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents (10)/(9)	26,23%	30,94%	15,57%
Ratios de liquidité			
Liquidités & équivalents de liquidités / Passifs courants (21) / (16)	0,83%	5,05%	12,35%
Actifs courants / Passifs courants (14)/(16)	11,64%	16,28%	29,87%
Ratios de structure			
Actifs non courants / Total bilan (12) / (11)	93,10%	91,18%	86,93%
Immobilisations nettes destinées à la location / Total bilan (13) / (11)	91,60%	89,78%	85,96%
Actifs courants / Total bilan (14) / (11)	6,90%	8,82%	13,07%
Passifs non courants / Total bilan (15) / (11)	30,03%	31,65%	47,47%
Passifs courants / Total bilan (16) / (11)	59,29%	54,17%	43,77%
Passifs / Total bilan (17) / (11)	89,32%	85,82%	91,24%
Capitaux permanents / Total bilan (9) / (11)	40,71%	45,83%	56,23%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan (10)/(11)	10,68%	14,18%	8,76%
Ratios de gestion			
Charges de personnel / Produits d'exploitation (18) / (19)	9,98%	9,72%	10,05%
Revenus nets de leasing / Produits d'exploitation (20) / (19)	38,86%	33,81%	33,92%
Produits d'exploitation / Capitaux propres avant résultat (19) / (3)	79,68%	58,99%	89,50%

* Ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit que les fonds propres nets de l'institution représentent au moins 8% du total de son actif (Bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus

5.11. Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 30/06/07

Les états financiers de Hannibal Lease, arrêtés au 30 Juin 2007, n'ont pas été présentés d'une manière comparative tel que stipulé par le système comptable des entreprises puisque la société n'a établi d'états financiers intermédiaires qu'au 30 Juin 2007.

5.11.1. Bilan arrêté au 30/06/2007

		En dinars	
	Notes	30/06/2007	31/12/2006
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		82 228	82 228
Moins : amortissements		(74 154)	(71 317)
	3	8 074	10 911
Immobilisations utilisées par la société		842 324	718 721
Moins : amortissements		(248 819)	(200 742)
	4	593 505	517 979
Immobilisations destinées à la location		131 713 387	105 343 703
Moins : amortissements		(55 113 443)	(40 646 448)
Moins : provisions		(1 302 097)	(1 170 680)
	5	75 297 847	63 526 575
Immobilisations financières	6	465 118	374 948
Total des actifs immobilisés		76 364 544	64 430 413
Autres actifs non courants	7	144 939	137 995
Total des actifs non courants		76 509 483	64 568 408
Actifs courants			
Clients et comptes rattachés		5 961 405	4 991 720
Moins : provisions et produits réservés		(2 781 898)	(2 311 075)
	8	3 179 507	2 680 645
Autres actifs courants	9	2 420 985	1 440 137
Placements et autres actifs financiers	10	377 257	324 725
Liquidités et équivalents de liquidités	11	1 200 726	341 914
Total des actifs courants		7 178 475	4 787 421
Total des actifs		83 687 958	69 355 829

En dinars

	Notes	30/06/2007	31/12/2006
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital libéré		8 000 000	8 000 000
Résultats reportés		(592 719)	(913 891)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		7 407 281	7 086 109
Résultat de l'exercice		143 309	321 172
Total des capitaux propres avant affectation	12	7 550 590	7 407 281
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	13	28 500 032	20 827 784
Total des passifs non courants		28 500 032	20 827 784
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	7 015 198	4 748 215
Autres passifs courants	15	3 357 214	2 253 411
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	37 264 924	34 119 138
Total des passifs courants		47 637 336	41 120 764
Total des passifs		76 137 368	61 948 548
Total des capitaux propres et des passifs		83 687 958	69 355 829

5.11.2. Etat de résultat arrêté au 30/06/2007

En dinars

	Notes	30 Juin 2007	31 Décembre 2006
Produits d'exploitation			
Revenus bruts de leasing		19 719 135	29 197 612
Autres produits		105 541	269 353
Variations des produits réservés		(19 817)	(248 277)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(16 076 515)	(23 572 808)
Total des produits d'exploitation	17	3 728 344	5 645 880
Charges financières nettes	18	(2 185 657)	(3 481 944)
Produits de placements	19	3 088	30 258
Produits nets		1 545 775	2 194 194
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	20	336 054	563 578
Autres charges d'exploitation	21	422 245	555 740
Dotations aux amortissements	22	60 172	108 138
Dotations nettes aux provisions	23	582 423	643 233
Total des charges d'exploitation		1 400 894	1 870 689
Résultat d'exploitation		144 881	323 505
Autres gains ordinaires	24	21 662	32 419
Autres pertes ordinaires	25	0	(69)
Résultat des activités ordinaires avant impôts		166 543	355 855
Impôts sur les sociétés	26	(23 234)	(34 683)
Résultat des activités ordinaires après impôts		143 309	321 172

5.11.3. Etat de flux de trésorerie arrêté au 30/06/2007

En dinars

	Notes	30 Juin 2007	31 Décembre 2006
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	27	22 745 725	33 141 098
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(831 873)	(970 492)
Intérêts payés	29	(2 121 092)	(3 491 017)
Impôts et taxes payés	30	(76 774)	(132 304)
Autres flux liés à l'exploitation	36	81 655	20 993
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		19 797 641	28 568 278
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(30 714 672)	(46 441 643)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	1 049 254	968 534
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(90 170)	(376 985)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	20 418	198 983
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(29 735 170)	(45 651 111)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts	35	28 500 000	10 500 000
Remboursement d'emprunts	13	(22 903 960)	(4 653 674)
Encaissements (Décaissements) provenant des crédits à CT	35	5 120 000	10 000 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		10 716 040	15 846 326
Variation de trésorerie			
Trésorerie au début de l'exercice		131 876	1 368 383
Trésorerie à la clôture de l'exercice		910 387	131 876

5.11.4 Notes aux états financiers intermédiaires au 30/06/2007 :

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de D : 5 000 000 divisé en 500 000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 01 Novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de D :168 750, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de D :5 000 000 à D :4 831 250, par l'annulation de 16 875 actions d'une valeur nominale de D :10.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à D :10 000 000 par l'émission et la création de 516 875 actions nouvelles de D :10 chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30% lors de la souscription.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n°2005-19 du 02 Mai 2006, et la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire, sauf en ce qui concerne le matériel informatique pour lequel il a été pratiqué l'amortissement dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

-Immeubles	20 ans	5,0%
-Logiciels	3 ans	33,3%
-Matériel informatique	7 ans	37,5%
- Matériel de transport	5 ans	20,0%
-Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,0%
-Installations générales	10 ans	10,0%
-Autres matériels	10 ans	10,0%

2-2 Immobilisations destinées à la location :

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle convenue d'avance.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant ...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de bien récupéré.

2-3 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

2-4 : politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n°91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours financier ; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance, il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5

Minimum de provision à appliquer par classe

A : Actifs courants	-
B1: Actifs nécessitant un suivi particulier	-
B2 : Actifs incertains	20%
B3 : Actifs préoccupants	50%
B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

- A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement ;
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.
- B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :
- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
 - L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
 - Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
 - Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
 - La détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
 - L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 et 180 jours).
- B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.
- B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2.4.2 Les garanties

Les garanties retenues comprennent :

- les cautions bancaires ;
- les actifs financiers affectés ;
- les dépôts de garantie ;
- les hypothèques inscrites.

2.4.3 La valeur du matériel en leasing

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- matériel standard : valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- matériel spécifique : valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- immeubles : valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

2.5 Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les préloyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard jugés recouvrables sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n°91 -24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2.6 Impôts sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000 -98 du 25 Décembre 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe 1 de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n°2001-123 du 28 décembre 2001) puis à 85% (Article 44 de la loi n°2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

2.7 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, TVA collectée », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, TVA récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels, ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2007	31 décembre 2006
Coût d'acquisition des logiciels	82 228	82 228
Amortissements cumulés	(74 154)	(71 317)
Valeur comptable nette	<u>8 074</u>	<u>10 911</u>

La dotation de la période au compte d'amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à D : 2 837.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

TABEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

ARRETE AU 30 JUIN 2007
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute			Amortissements			Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période		Cessions	Fin de période
Immeuble	5,0%	138 585	66 554		205 139	4 879	3 436		8 315	196 824
Matériel de transport	20,0%	250 657	230		250 887	67 825	24 674		92 499	158 388
Equipements de bureau	10,0%	164 735	19 844		184 579	45 179	8 667		53 846	130 733
Matériel informatique	37,5%	101 386	6 287		107 673	66 946	7 158		74 104	33 569
Installations générales	10,0%	38 799	30 012		68 810	7 114	2 915		10 029	58 781
Autres matériels	10,0%	24 559	678		25 237	8 799	1 227		10 026	15 211
TOTAUX		718 721	123 605	0	842 324	200 742	48 077	0	248 819	593 505

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif.
Les autres immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
- Immobilisations en location	119 155 401	(46 256 888)	72 898 513
- Immobilisations, contrats suspendus	5 714 192	(2 452 861)	3 261 331
- Immobilisations, contrats échus	6 403 835	(6 403 694)	141
- Immobilisations en cours	439 959		439 959
<u>Totaux</u>	<u>131 713 387</u>	<u>(55 113 443)</u>	<u>76 599 944</u>
- Provisions pour dépréciation		(1 302 097)	(1 302 097)
<u>Soldes au 30 juin 2007</u>	<u>131 713 387</u>	<u>(56 415 540)</u>	<u>75 297 847</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
<u>Soldes au 31 Décembre 2006</u>	105 343 703	(40 646 448)	64 697 255
Provisions constituées en couverture de l'encours financier		(1 170 680)	(1 170 680)
<u>Soldes nets de provisions au 31 décembre 2006</u>	<u>105 343 703</u>	<u>(41 817 128)</u>	<u>63 526 575</u>
<u>Additions de la période</u>			
- Investissements	28 967 861		28 967 861
- Relocations	498 455		498 455
<u>Retraits de la période</u>			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(150 961)	150 950	(11)
- Cessions anticipées	(2 164 502)	1 136 920	(1 027 582)
- Relocations	(781 169)	321 650	(459 519)
<u>Amortissements de la période</u>		(16 076 515)	(16 076 515)
<u>Dotations aux provisions sur encours financier</u>		(194 375)	(194 375)
<u>Reprise de provisions sur encours financier</u>		62 958	62 958
<u>Soldes au 30 juin 2007</u>	<u>131 713 387</u>	<u>(56 415 540)</u>	<u>75 297 847</u>

Les investissements de la période en immobilisations destinées à la location s'élevant à D : 28 967 861 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de la période.

Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à D : 150 961 et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de D : 11.

Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de D : 1 027 582.

La dotation de la période aux comptes d'amortissements s'élève à D : 16 076 515. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
Titres de participations	80 000	80 000
Prêts au personnel	366 648	276 648
Dépôts et cautionnements versés	18 470	18 300
<u>Total</u>	<u>465 118</u>	<u>374 948</u>

Les titres de participations s'analysent au 30 juin 2007 comme suit:

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	100	100	10 000	2005
- Les sables du centre	500	100	50 000	2005
<u>Total</u>			<u>80 000</u>	

NOTE 7 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2007
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute		Résorptions		Valeur comptable nette
		Début de période	Fin de période	Début de période	Fin de période	
Frais préliminaires	33%	55 236	55 236	55 236	55 236	0
Charges à répartir	33%	132 656	132 656	97 963	107 223	25 433
Frais d'émission des emprunts	(a)	402 460	442 460	299 158	322 954	119 506
TOTAUX		590 352	630 352	452 357	485 413	144 939

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a): Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D: 23 796 figure parmi les charges financières.

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	3 842 846	2 587 721
	<u>3 842 846</u>	<u>2 587 721</u>
<u>Montant brut</u>		
A déduire :		
- Provisions	(847 361)	(308 479)
- Produits réservés	(276 632)	(227 616)
	<u>2 718 853</u>	<u>2 051 626</u>
<u>Montant net</u>		
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	2 118 559	2 403 999
	<u>2 118 559</u>	<u>2 403 999</u>
<u>Montant brut</u>		
A déduire :		
- Provisions	(1 171 429)	(1 259 305)
- Produits réservés	(486 476)	(515 675)
	<u>460 654</u>	<u>629 019</u>
<u>Montant net</u>		
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>3 179 507</u>	<u>2 680 645</u>

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)

8.1 Provisions pour dépréciation

La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée en conformité avec les normes prudentielles définies par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Solde en début de période	1 567 784	1 097 189
- Reprises de la période	(163 867)	(172 414)
- Dotations de la période	614 873	643 009
<u>Solde en fin de période</u>	<u>2 018 790</u>	<u>1 567 784</u>

8.2 Produits réservés

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de la période, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Solde en début de période	743 291	495 014
- Transferts en Produits de la période	(73 372)	(48 679)
- Produits réputés réservés en fin de période	93 189	296 956
<u>Solde en fin de période</u>	<u>763 108</u>	<u>743 291</u>

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes	134 697	21 519
- Personnel, avances et acomptes	5 893	415
- Etat, crédit de TVA	1 894 140	1 043 051
- Produits à recevoir des tiers	66 641	2 056
- Compte d'attente	2 523	325
- Débiteurs divers	1 012	846
- Charges constatées d'avance	316 079	371 925
<u>Total</u>	<u>2 420 985</u>	<u>1 440 137</u>

NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Placements à court terme	150 415	150 415
- Valeurs à l'encaissement	192 469	119 520
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	34 373	54 790
<u>Total</u>	<u>377 257</u>	<u>324 725</u>

NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Banques et autres organismes financiers	1 199 796	341 331
- Caisses	930	583
<u>Total</u>	<u>1 200 726</u>	<u>341 914</u>

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Capital libéré	(A)	8 000 000	8 000 000
- Résultats reportés		(592 719)	(913 891)
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>7 407 281</u>	<u>7 086 109</u>
Résultat de l'exercice		143 309	321 172
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(B)	<u>7 550 590</u>	<u>7 407 281</u>

Au 30 juin 2007, le capital social est de DT : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 et libéré à hauteur de DT: 8 000 000.

La structure du capital est présentée ci-dessous :

<u>Actionnaire</u>	<u>Capital appelé et libéré</u>	<u>Capital non appelé et non libéré</u>	<u>Pourcentage</u>
- Investment Trust Tunisia	4 106 030	2 000 000	61,06%
- La Financière Tunisienne (S.A)	2 137 500		21,38%
- YKH Holding	483 750		4,84%
- CIF-SICAF SA	375 000		3,75%
- Mohamed Taher BOURICHA	156 250		1,56%
- B.I.A.T	156 250		1,56%
- La Générale de distribution (S.A.R.L)	125 000		1,25%
- SOTUFEM SARL	125 000		1,25%
- STIET - S.A	125 000		1,25%
- Abdelkader HAMROUNI	100 000		1,00%
- Autres	110 220		1,10%
<u>Total</u>	<u>8 000 000</u>	<u>2 000 000</u>	<u>100,00%</u>

(B) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2007
(exprimé en dinars)

	Capital libéré	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>Soldes au 31 Décembre 2005</u>	8 000 000	(927 355)	13 464	7 086 109
Affectations approuvées par l'A.G.O du 11 juillet 2006		13 464	(13 464)	0
Résultat de l'exercice 2006			321 172	321 172
<u>Soldes au 31 Décembre 2006</u>	8 000 000	(913 891)	321 172	7 407 281
Affectations approuvées par l'A.G.O du 28/06/2007		321 172	(321 172)	0
Résultat de la période			143 309	143 309
<u>Soldes au 30 juin 2007</u>	8 000 000	(592 719)	143 309	7 550 590

NOTE 13 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2007
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période	
							Solde	Echéances à plus d'un an
CERTIFICATS DE LEASING								
Certificats de Leasing BEST BANK	10 000 000	TMM + 2%	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	10 000 000	20 000 000	20 000 000	10 000 000	10 000 000
Sous-total				10 000 000	20 000 000	20 000 000	10 000 000	10 000 000
CREDITS BANCAIRES								
BANQUES LOCALES								
S.T.B (2002)	5 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2002 - 2009)	2 307 696		384 615	1 923 082	1 538 467
B.I.A.T (2002)	2 500 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2002 - 2007)	125 000		125 000	0	0
B.H	3 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2002 - 2007)	357 587		357 587	0	0
AMEN BANK (2002)	3 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2002 - 2007)	178 750		178 750	0	0
B.S	1 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2004 - 2009)	500 000		100 000	400 000	300 000
S.T.B (2004)	1 500 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2005 - 2009)	900 000		150 000	750 000	600 000
A.T.B	2 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2005 - 2009)	1 157 894		210 526	947 370	736 843
AMEN BANK (2005)	2 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2005 - 2010)	1 475 439		189 596	1 285 843	1 090 208
B.I.A.T (2005)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2006 - 2010)	1 654 431		183 544	1 470 887	1 281 836
S.T.B (2006)	1 500 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2007 - 2011)	1 500 000		150 000	1 350 000	1 200 000
B.I.A.T (2006)	3 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2007 - 2011)	3 000 000		258 610	2 741 390	2 460 316
AMEN BANK (2006)	3 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2006 - 2011)	2 850 000		300 000	2 550 000	2 250 000
B.H (2006)	3 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2006 - 2011)	2 746 195		263 101	2 483 092	2 210 615
A.T.B (2007)	2 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2007 - 2011)	0	1 000 000	52 632	947 368	842 104
B.T.E	2 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2007 - 2012)	0	2 000 000	0	2 000 000	1 800 000
B.H (2007)	3 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2007 - 2012)	0	3 000 000	0	3 000 000	2 747 687
B.I.A.T (2007)	2 500 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2007 - 2012)	0	2 500 000	0	2 500 000	2 282 456
Sous-total				18 752 992	8 500 000	2 903 960	24 349 032	21 340 532
BANQUES ETRANGERES								
Emprunt obligataire rétrogradé	7 159 500	8,25%	In fine (2013) (a)	7 159 500			7 159 500	0
Sous-total				7 159 500	0	0	7 159 500	0
Total général				35 912 492	28 500 000	22 903 960	41 508 532	28 500 032
								13 009 500

(a) L'Etat Tunisien a consenti le 30 Avril 2003 à la société un financement subsidiaire sur l'emprunt obligataire émis sur le marché monétaire international. Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de EURO : 5 000 000, au taux fixe de 8,25% l'an.

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	29 881	34 005
<u>Sous total</u>	<u>29 881</u>	<u>34 005</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	1 388 653	1 765 664
- Effets à payer	4 191 331	2 948 546
- Factures non parvenues	1 405 333	-
<u>Sous total</u>	<u>6 985 317</u>	<u>4 714 210</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>7 015 198</u>	<u>4 748 215</u>

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	569 855	191 257
- Personnel, provisions pour congés payés	5 029	5 029
- Etat, retenues sur salaires	11 809	13 562
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	99 624	11 729
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	4 640	1 410
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	9 000	2 306
- Etat, impôts sur les sociétés à liquider (voir note 26)	22 253	13 329
- Etat, autres impôts et taxes à payer	10 698	3 056
- Etat, charges fiscales sur congés payés	150	150
- C.N.S.S	52 922	27 113
- C.A.V.I.S	4 995	4 009
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés	830	830
- Créiteurs divers	146 145	630
- Diverses Charges à payer	25 918	70 115
- Produits constatés d'avance	2 393 346	1 908 886
<u>Total</u>	<u>3 357 214</u>	<u>2 253 411</u>

NOTE 16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts (voir note 13)	3 008 500	5 084 708
- Certificats de leasing (voir note 13)	10 000 000	10 000 000
- Billets de trésorerie à court terme	23 000 000	18 000 000
- Autres crédits à court terme	500 000	380 000
- Intérêts courus sur emprunts	391 862	364 476
- Intérêts courus sur certificats de leasing et autres sources de financement	74 223	79 916
- Concours bancaires	290 339	210 038
<u>Total</u>	<u>37 264 924</u>	<u>34 119 138</u>

NOTE 17 : PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

		<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Loyers du leasing		19 714 049	29 182 356
- Préloyers		5 086	15 256
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A)	<u>19 719 135</u>	<u>29 197 612</u>
- Intérêts de retard		79 361	232 918
- Frais de dossiers		18 406	23 840
- Autres		7 774	12 595
<u>Total des autres produits</u>		<u>105 541</u>	<u>269 353</u>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		51 598	41 734
Intérêts de retard antérieurs		21 774	6 945
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers		(85 594)	(215 201)
Intérêts de retard		(7 595)	(81 755)
<u>Variation des produits réservés</u>		<u>(19 817)</u>	<u>(248 277)</u>
A déduire :			
- Dotations aux amortissements des Immobilisations données en location	(B)	(16 076 515)	(23 572 808)
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>3 728 344</u>	<u>5 645 880</u>
- Encours financier des contrats actifs			
. Au début de la période		59 895 823	42 110 233
. A la fin de la période		70 934 074	59 895 823
. Moyenne	(D)	65 414 949	51 003 028
- Produits de la période	(A) - (B) = (C)	3 642 620	5 624 804
- Taux moyen	(C) / (D)	11,14%	11,03%

NOTE 18 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

		<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Intérêts des emprunts		1 028 865	1 610 120
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		23 796	89 538
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A)	<u>1 052 661</u>	<u>1 699 658</u>
- Intérêts et commissions d'aval sur opérations de financement		1 064 661	1 735 603
- Autres charges financières		68 335	46 683
<u>Total des autres charges financières</u>		<u>1 132 996</u>	<u>1 782 286</u>
<u>Total général</u>		<u>2 185 657</u>	<u>3 481 944</u>
- Encours moyens des emprunts			
. Au début de la période		25 912 492	20 066 166
. A la fin de la période		31 508 532	25 912 492
. Moyenne ajustée	(B)	28 085 512	22 989 329
- Taux moyen	(A) / (B)	7,50%	7,39%

NOTE 19 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Dividendes		-	4 284
- Plus values sur cession des actions		-	12 920
- Revenus des comptes créditeurs		3 088	13 054
<u>Total</u>		<u>3 088</u>	<u>30 258</u>

NOTE 20 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

		<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Salaires et complément de salaires		277 855	446 921
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires		40 752	73 429
- Autres charges sociales		17 447	43 228
<u>Total</u>		<u>336 054</u>	<u>563 578</u>

NOTE 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Achats de matières et fournitures	41 599	76 822
<u>Total des achats</u>	<u>41 599</u>	<u>76 822</u>
- Locations	45 296	74 628
- Entretien et réparations	3 643	6 262
- Primes d'assurances	6 335	7 138
- Etudes, recherches et services extérieurs	924	2 701
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>56 198</u>	<u>90 729</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	32 522	89 166
- Publicités, publications, relations publiques	130 157	57 305
- Déplacements, missions et réceptions	29 809	43 117
- Frais postaux et de télécommunications	18 462	44 303
- Services bancaires et assimilés	25 625	32 365
- Autres	17 757	24 407
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>254 332</u>	<u>290 664</u>
- Autres charges ordinaires	10	20
<u>Total des charges diverses</u>	<u>10</u>	<u>20</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	7 815	13 555
- T.C.L	46 468	60 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	13 794	21 311
- Pénalités	45	302
- Autres impôts et taxes	1 984	2 337
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>70 106</u>	<u>97 505</u>
<u>Total général</u>	<u>422 245</u>	<u>555 740</u>

NOTE 22 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 836	5 698
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	48 076	84 088
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	9 260	18 352
<u>Total</u>	<u>60 172</u>	<u>108 138</u>

NOTE 23 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	809 248	965 048
- Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(226 825)	(321 815)
<u>Total</u>	<u>582 423</u>	<u>643 233</u>

NOTE 24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Profits nets sur cession des immobilisations en leasing	21 661	9 905
- Profits nets sur cession des immobilisations propres	-	16 556
- Reprises sur provisions pour dépréciations des placements courants	-	5 900
- Autres gains sur éléments exceptionnels	1	58
<u>Total</u>	<u>21 662</u>	<u>32 419</u>

NOTE 25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Charges nettes sur cession de valeurs mobilières	-	69
<u>Total</u>	<u>-</u>	<u>69</u>

NOTE 26 : IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
Résultat comptable	143 309	321 172
A réintégrer		
- Dotations aux provisions	809 248	965 048
- Reprises sur provisions fiscales	-	79 247
- Provisions fiscales 2003 pour affaires en cours	-	251 029
- Impôt sur les sociétés	23 234	34 683
- Provisions pour congés payés 2007/2006	-	6 009
- Diverses charges non déductibles	-	1 601
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	226 825	321 815
- Provisions fiscales 2003 pour affaires en cours	-	251 029
- Provisions pour congés payés 2006/2005	-	6 802
- Dividendes	-	4 284
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>748 966</u>	<u>1 074 859</u>
Provisions pour créances douteuses déductibles à hauteur de 100%	725 878	923 600
Provisions pour créances douteuses déductibles sur exercices antérieurs	23 292	151 259
<u>Résultat fiscal</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Impôt sur les sociétés (Minimum d'impôt : 0,1% du C.A T.T.C)	<u>23 234</u>	<u>34 683</u>
A imputer		
- Excédent d'impôt antérieur	-	-
- Acomptes provisionnels payés	-	18 933
- Retenues sur placements	981	2 421
<u>Impôt à payer (à reporter)</u>	<u>22 253</u>	<u>13 329</u>

NOTE 27 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

			<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 8	4 991 720	3 451 220
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 8	(5 961 405)	(4 991 720)
- Valeurs à l'encaissement en début de période	+	Note 10	119 520	293 199
- Valeurs à l'encaissement en fin de période	-	Note 10	(192 469)	(119 520)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 15	(191 257)	(142 021)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 15	569 855	191 257
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 15	(1 908 886)	(1 248 132)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 15	2 393 346	1 908 886
- TVA collectée	+		3 139 561	4 608 502
- Revenus bruts de la période	+	Note 17	19 719 135	29 197 612
- Autres produits d'exploitation	+	Note 17	105 541	269 353
- Plus values sur relocation	-	Note 5	(38 936)	(277 538)
<u>Encaissements recus des clients</u>			<u>22 745 725</u>	<u>33 141 098</u>

NOTE 28 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Charges à répartir	+	Note 7	-	1 006
- Fournisseurs, avances et acomptes en début de période	-	Note 9	(21 519)	(139 731)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	+	Note 9	134 697	21 519
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 14	34 005	12 983
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 14	(29 881)	(34 005)
- Personnel, avances et acomptes en début de période	-	Note 9	(415)	-
- Personnel, avances et acomptes en fin de période	+	Note 9	5 893	415
- Personnel, provisions pour congés payés en début de période	+	Note 15	5 029	4 424
- Personnel, provisions pour congés payés en fin de période	-	Note 15	(5 029)	(5 029)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 15	13 562	11 461
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 15	(11 809)	(13 562)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 15	11 729	2 662
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 15	(99 624)	(11 729)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 15	27 113	22 598
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 15	(52 922)	(27 113)
- C.A.V.I.S en début de période	+	Note 15	4 009	-
- C.A.V.I.S en fin de période	-	Note 15	(4 995)	(4 009)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 15	830	2 012
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 15	(830)	(830)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 15	70 115	63 074
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 15	(25 918)	(70 115)
- TVA, payée sur biens et services	+		89 641	112 648
- Charges de personnel	+	Note 20	336 054	563 578
- Autres charges d'exploitation	+	Note 21	422 245	555 740
- Impôts et taxes	-	Note 21	(70 106)	(97 505)
			<u>831 873</u>	<u>970 492</u>
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>				

NOTE 29 : INTERETS PAYES

			<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Frais d'émission d'emprunt	+	Note 7	40 000	83 200
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 9	(371 925)	(270 744)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 9	316 079	371 925
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 15	1 410	1 741
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 15	(4 640)	(1 410)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en début de période	+	Note 16	364 476	334 004
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en fin de période	-	Note 16	(391 862)	(364 476)
- Intérêts courus sur opérations de financement début de période	+	Note 16	79 916	24 287
- Intérêts courus sur opérations de financement fin de période	-	Note 16	(74 223)	(79 916)
- Charges financières	+	Note 18	2 185 657	3 481 944
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 18	(23 796)	(89 538)
			<u>2 121 092</u>	<u>3 491 017</u>
		<u>Intérêts payés</u>		

NOTE 30 : IMPOTS PAYES

			<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Etat, impôts sur les sociétés à liquider début de période	+	Note 15	13 329	9 126
- Etat, impôts sur les sociétés à liquider fin de période	-	Note 15	(22 253)	(13 329)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 15	3 056	7 159
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 15	(10 698)	(3 056)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 15	150	366
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 15	(150)	(150)
- Impôts et taxes	+	Note 21	70 106	97 505
- Impôts sur les sociétés	+	Note 26	23 234	34 683
			<u>76 774</u>	<u>132 304</u>
		<u>Impôts payés</u>		

**NOTE 31 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 14	4 714 210	2 543 155
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 14	(6 985 317)	(4 714 210)
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 3	-	250
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 4	123 605	317 876
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+	Note 5	28 967 861	43 068 368
- TVA sur Investissements	+		3 901 007	5 215 880
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière en début de période	+	Note 15	2 306	12 630
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière en fin de période	-	Note 15	(9 000)	(2 306)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>30 714 672</u>	<u>46 441 643</u>

**NOTE 32 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	11	1 202
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	1 027 582	938 052
- Cessions d'immobilisations corporelles propres	+	Note 4	-	2 819
- Profits nets sur cession des immobilisations	+	Note 24	21 661	26 461
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>1 049 254</u>	<u>968 534</u>

**NOTE 33 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Dépôts et cautionnements en début de période	-	Note 6	(18 300)	(12 000)
- Dépôts et cautionnements en fin de période	+	Note 6	18 470	18 300
- Placements en fin de période	+	Note 10	-	150 415
- Prêts accordés au personnel au cours de la période	+		90 000	220 270
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>90 170</u>	<u>376 985</u>

**NOTE 34 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Placements en début de la période	-	Note 10		117 155
- Remboursements sur prêts au personnel	+		20 418	68 908
- Produits nets sur cessions des actions	+	Note 19	-	12 920
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>20 418</u>	<u>198 983</u>

**NOTE 35 : ENCAISSEMENTS PROVENANTS DES EMPRUNTS
ET DES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT**

			<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Concours bancaires courants en début de période	-	Note 16	(28 380 000)	(18 380 000)
- Concours bancaires courants en fin de période	+	Note 16	33 500 000	28 380 000
- Encaissements provenant des emprunts	+	Note 13	28 500 000	10 500 000
<u>Encaissements provenant des emprunts et des billets de trésorerie</u>			<u>33 620 000</u>	<u>20 500 000</u>

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			<u>30 juin 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	2 056	1 427
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(66 641)	(2 056)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	325	470
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(2 523)	(325)
- Débiteurs divers en début de période	+	Note 9	846	4 366
- Débiteurs divers en fin de période	-	Note 9	(1 012)	(846)
- Crédoeurs divers en début de période	-	Note 15	(630)	-
- Crédoeurs divers en fin de période	+	Note 15	146 145	630
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 19	3 088	17 338
- Autres gains ordinaires	+	Note 24	1	58
- Autres pertes ordinaires	-	Note 25	-	(69)
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>81 655</u>	<u>20 993</u>

5.11.5 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2007 :



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 70 728 450 Fax : 70 728 405
E-mail : finor@planet.tn



Résidence El Morjen – Avenue Taher Sfar
Menza 9A – 1082 Tunis
Tél : 71 886 120 – Fax : 71 886 166
E-mail : cmraudit@planet.tn

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2007**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE HANNIBAL LEASE**

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société **HANNIBAL LEASE** pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2007.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société **HANNIBAL LEASE**, comprenant le bilan au 30 juin 2007, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2007

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société **HANNIBAL LEASE** arrêtés au 30 Juin 2007, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 15 Octobre 2007

Les Commissaires aux Comptes

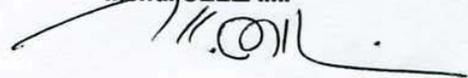
FINOR

Mustapha MEDHIOUB



C.M.R AUDIT

Mehdi SELLAMI



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
ARRÊTES LE 30 JUIN 2007

Chapitre 6 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes

6.1 Conseil d'administration :

6.1.1 Membres des organes d'administration :

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Mr Mohamed-Hechmi DJILANI	Lui-même	Président	2007-2009*	Tunis
Mr Hédi DJILANI	Lui-même	Membre	2007-2009*	Tunis
Mr Tarek HAMILA	Lui-même	Membre	2007-2009*	Tunis
Mr Abdelkader HAMROUNI	Lui-même	Membre	2007-2009*	Tunis
Financière Tunisienne S.A.	Mr Abdelkader ESSEGHAIER	Membre	2007-2009*	Tunis
SOTUFEM S.A.R.L.	Mr Laroussi M'ZABI	Membre	2007-2009*	Tunis
Mr Abderrazak BEN AMMAR	Lui-même	Membre	2007-2009**	Tunis

* Mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Juin 2007

** Désigné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Juin 2007

6.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membre	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mr Mohamed-Hechmi DJILANI*	Président Directeur Général	28/06/2007	Tunis

* Nommé par le Conseil d'administration du 28 Juin 2007 en sa qualité de Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2009

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonctions dans la société.

6.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction :

Membres	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
Mr Mohamed-Hechmi Djilani	PDG de la Société Investment Trust Tunisia
Mr Hédi Djilani	PDG des Sociétés: Financière Tunisienne S.A., Confection Ras Jebel, Immobilière Echarifa, Lee Cooper Distribution Président de l'UTICA
Mr Tarak Hamila	PDG des Sociétés: YKH HOLDING, SHCI, Plastic Tunisie, Raffinerie Africaine, Kasso S.A. Gérant de la Société YKH Consulting
Mr Abdelkader Esseghaier	PDG de la Société Immobilière Al Kadiria, DGA de Confection Ras Jebel, DGA de Financière Tunisienne S.A.
Mr Abderrazak Ben Ammar	Gérant de la Société Hermès Conseil
Mr Abdelkader Hamrouni	PDG de la Société SOTI PAPIER Gérant de la Société Chimie Couleurs
Mr Laaroussi Mzabi	PDG des Sociétés STIET S.A. & CITRUS Gérant des Sociétés SEEM, SOTUFEM S.A.R.L., ATLAS-CO, LE PHARE, EMBAPLAST, SABA, PUBLIESPACE, STIM EL BORJ, SR2I

6.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Mr Mohamed Hechmi Djilani	Administrateur dans les sociétés WIC, MIC, Ulysse Fashion
Mr Hedi Djilani	Administrateur dans les sociétés WIC, MIC, Ulysse Fashion, Hygiène & Santé, Représentation Internationale, Immobilière Al Kadiria, Artois Confection, Banque Centrale de Tunisie, BIAT
Mr Tarak Hamila	Administrateur dans les sociétés NIDA, Cristal Tunisie
Mr Abderrazak Ben Ammar	-
Mr Abdelkader Hamrouni	Administrateur dans la STB
Mr Laaroussi Mzabi	-
Mr Abdelkader Esseghaier	-

6.1.5 Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Financière Tunisienne S.A.	Mr Abdelkader ESSEGHAIER	Directeur Général Adjoint
SOTUFEM S.A.R.L.	Mr Laroussi M'ZABI	Gérant

6.2 Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2006 :

6.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2006 :

Le Président Directeur Général a reçu, au titre de l'exercice 2006, un salaire net de 42 mille Dinars. En outre, il bénéficie d'une voiture de fonction.

Depuis la création de la société, il n'a été attribué aux administrateurs aucune rémunération.

6.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2006 :

Néant.

6.3 Contrôle :

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
FINOR société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr Fayçal DERBEL	Immeuble International City Center, Tour des Bureaux, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis. Tél: 70 728 450 Fax: 70 728 405 E-mail: finor@planet.tn	2007-2009*
C.M.R Audit société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr Mehdi SELLAMI	Résidence El Morjen - Avenue Taher SFAR Menzah 9A - 1082 Tunis Tél: 71 886 120 Fax: 71 886 166 E-mail: cmraudit@planet.tn	2006-2008**

*Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Juin 2007

** Deuxième commissaire aux comptes nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Juillet 2006

6.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital :

Au cours de l'exercice 2006, les mises en forces effectuées avec le groupe HAMILA ont été de 115 027 DT.

Chapitre 7 – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

7.1. Evolution récente et orientations :

7.1.1 Evolution récente

Situation de Hannibal Lease par rapport au secteur au 31/12/2007

	Secteur (en MD)			Hannibal Lease (en MD)			Part de Hannibal Lease	
	2007*	2 006	Var 07-06	2007*	2 006	Var 07-06	2007*	2 006
Approbations mobilières	783,5	603,1	29,91%	69,3	40,2	72,39%	8,84%	6,67%
Approbations immobilières	129,6	75,9	70,75%	7,1	4,8	47,92%	5,48%	6,32%
Total Approbations	913,1	679,0	34,48%	76,4	45,0	69,78%	8,37%	6,63%
Mises en force mobilières	635,2	473,9	34,04%	60,1	37,6	59,84%	9,46%	7,93%
Mises en force immobilières	94,4	56,4	67,38%	4,1	5,5	-25,45%	4,34%	9,75%
Total Mises en force	729,6	530,3	37,58%	64,2	43,1	48,96%	8,80%	8,13%
Encours mobilier	ND	712,8	-	71,3	47,1	51,38%	ND	6,61%
Encours immobilier	ND	172,8	-	14,6	15,8	-7,59%	ND	9,14%
Total Encours	ND	885,6	-	85,9	62,9	36,57%	ND	7,10%

* Données provisoires

La nette amélioration du secteur en termes d'approbations et de mises en force avec des hausses respectives de 34,48% et de 37,58% a été bénéfique pour la société Hannibal Lease qui a enregistré, elle aussi, une croissance significative avec des approbations en hausse de 69,78% et des mises en forces qui se sont renforcées de 48,96%.

- **Les approbations :**

Répartition sectorielle des approbations :

	Au 31-12-2007*			Au 31-12-2006		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Agriculture	312	7,4	9,7%	148	3,6	8,1%
BTP	112	10,4	13,6%	78	6,7	14,9%
Industrie	238	14,8	19,4%	144	7,5	16,7%
Tourisme	146	10,2	13,4%	34	2,5	5,5%
Services	713	33,6	44,0%	421	24,6	54,8%
Approbations totales	1 521	76,4	100,0%	825	45,0	100,0%

* Données provisoires

Répartition des approbations par type d'équipement :

	Au 31-12-2007*			Au 31-12-2006		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Véhicule Tourisme	502	22,3	29,2%	254	11,4	25,5%
Véhicule Utilitaire	655	17,6	23,0%	356	8,8	19,5%
Véhicule Lourd	199	21,3	27,9%	112	13,5	30,0%
Matériel Spécifique	118	8,0	10,5%	83	6,4	14,3%
Immobilier	47	7,2	9,4%	20	4,8	10,7%
Approbations totales	1 521	76,4	100,0%	825	45,0	100,0%

* Données provisoires

- **Les mises en force :**

Répartition sectorielle des mises en force:

	Au 31-12-2007*			Au 31-12-2006		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Agriculture	274	6,2	9,7%	147	3,6	8,3%
BTP	95	7,9	12,3%	83	7,0	16,1%
Industrie	201	11,6	18,1%	142	6,9	16,1%
Tourisme	120	7,7	12,0%	83	6,0	13,8%
Services	677	30,8	48,0%	384	19,7	45,6%
Mises en Force totales	1 367	64,2	100,0%	839	43,1	100,0%

* Données provisoires

Répartition des mises en force par type d'équipement :

	Au 31-12-2007*			Au 31-12-2006		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Véhicule Tourisme	440	19,1	29,8%	247	10,5	24,3%
Véhicule Utilitaire	593	15,2	23,7%	373	8,8	20,5%
Véhicule Lourd	168	17,3	26,9%	122	13,6	31,6%
Matériel Spécifique	138	8,5	13,2%	75	4,7	10,9%
Immobilier	28	4,1	6,4%	22	5,5	12,7%
Mises en Force totales	1 367	64,2	100,0%	839	43,1	100,0%

* Données provisoires

- **Les encours :**

Répartition sectorielle des encours:

En Millions de Dinars	Au 31-12-2007 *			Au 31-12-2006		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Agriculture	437	6,3	7,3%	172	2,9	4,6%
BTP	212	10,7	12,5%	132	7,9	12,6%
Industrie	480	17,2	20,0%	321	14,0	22,3%
Tourisme	267	9,4	10,9%	173	8,8	14,0%
Services	1 399	42,2	49,1%	838	29,2	46,5%
Total Encours	2 795	85,9	100,0%	1 636	62,9	100,0%

* Données provisoires

Répartition des encours par type d'équipement :

	Au 31-12-2007 *			Au 31-12-2006		
	Nombre	Montant (en MDT)	en %	Nombre	Montant (en MDT)	en %
Véhicule Tourisme	817	19,2	22,4%	451	10,9	17,3%
Véhicule Utilitaire	1 146	17,1	19,9%	632	9,9	15,7%
Véhicule Lourd	400	23,5	27,4%	266	17,3	27,6%
Matériel Spécifique	332	11,6	13,5%	207	9,0	14,3%
Immobilier	100	14,6	17,0%	80	15,8	25,1%
Total encours	2 795	85,9	100,0%	1 636	62,9	100,0%

* Données provisoires

7.1.2. Stratégie de développement

Dans son programme de développement, Hannibal Lease vise essentiellement à réduire, relativement, ses charges financières en recourant à des moyens de financement compétitifs.

Ainsi, le recours aux emprunts obligataires s'inscrit dans le cadre de la politique générale de la société qui vise à renforcer ses ressources à moyen terme et ce, dans le but de soutenir son développement et son activité dans les meilleures conditions.

7.2 Perspectives d'avenir :

7.2.1 Hypothèses de base :

7.2.1.1 Hypothèses du compte de résultat prévisionnel

Les mises en forces :

L'évolution des Mises en Force de Hannibal Lease, entre 2008 et 2012, est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En millions de dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Mises en force	43,1	62,5	72,0	84,0	90,0	95,0	100,0
Mobilier	37,6	55,7	64,8	75,6	81,0	85,5	90,0
Immobilier	5,5	6,8	7,2	8,4	9,0	9,5	10,0
Taux d'évolution		45,01%	15,20%	16,67%	7,14%	5,56%	5,26%

E: Estimé

P: Prévisionnel

Revenus bruts de leasing et amortissements des immobilisations en leasing :

Revenus bruts de leasing

Compte tenu des mises en force prévisionnelles ci-dessus présentées, les revenus bruts des immobilisations données en leasing par la société évolueront comme indiqué dans le tableau suivant :

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Loyers Bruts	29 795 625	45 423 118	60 865 234	76 105 525	91 396 731	101 987 646	108 128 710
Régularisation Chiffre d'affaires Janvier N	1 267 949	1 865 962	2 605 513	3 321 670	4 141 262	4 958 857	5 233 328
Régularisation Chiffre d'affaires Décembre N	-1 865 962	-2 605 513	-3 321 670	-4 141 262	-4 958 857	-5 233 328	-5 570 992
Revenus bruts de leasing	29 197 612	44 683 567	60 149 077	75 285 933	90 579 136	101 713 175	107 791 045

E: Estimé

P:Prévisionnel

Amortissements des immobilisations en leasing :

L'évolution des amortissements des immobilisations données en leasing par la société est présentée dans le tableau ci-dessous :

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Amortissements	24 125 744	37 240 283	49 834 875	62 455 018	75 652 612	84 952 343	89 888 154
Régularisation Amortissements Janvier N	1 036 594	1 574 274	2 109 830	2 701 714	3 390 246	4 121 877	4 336 498
Régularisation Amortissements Décembre N	-1 574 274	-2 109 830	-2 701 714	-3 390 246	-4 121 877	-4 336 498	-4 613 822
Amortissements des immobilisations données en leasing	23 588 064	36 704 727	49 242 991	61 766 485	74 920 982	84 737 722	89 610 830

E: Estimé
P:Prévisionnel

Les autres produits d'exploitation :

L'évolution des autres produits d'exploitation est retracée dans le tableau suivant :

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Autres produits d'exploitation	269 353	200 000	282 000	292 000	302 000	312 000	322 000
Evolution		-25,75%	41,00%	3,55%	3,42%	3,31%	3,21%

E: Estimé
P:Prévisionnel

Variation des agios réservés :

L'augmentation des agios réservés est de 50 mille Dinars en 2007, et passera à 100 mille Dinars annuellement à partir de 2008.

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Variation des agios réservés	248 277	50 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000

E: Estimé
P:Prévisionnel

Refinancement et charges financières :

Pour financer son cycle d'exploitation, Hannibal Lease a eu recours, jusqu'à présent, aux crédits bancaires à moyen terme et aux billets de trésorerie.

A partir de l'année 2008, elle aura recours, principalement, aux Emprunts Obligataires. Les billets de trésorerie (moyen de financement plus souple et plus célère) constitueront un complément de financement, pour faire face à ses besoins de trésorerie ponctuels.

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
CMT							
Encours des CMT début de période	20 066 166	25 912 492	29 891 537	23 242 837	16 542 951	11 475 860	8 000 817
CMT Additionnels	10 500 000	10 000 000					
Remboursements	-4 653 674	-6 020 955	-6 648 700	-6 699 886	-5 067 091	-3 475 043	-841 464
Encours des CMT fin de période	25 912 492	29 891 537	23 242 837	16 542 951	11 475 860	8 000 817	7 159 353
Emprunts Obligataires							
Encours des E.O. début de période			0	35 000 000	53 000 000	66 000 000	74 000 000
E.O. Additionnels			35 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Remboursements			0	-7 000 000	-12 000 000	-17 000 000	-22 000 000
Encours des E.O. fin de période			35 000 000	53 000 000	66 000 000	74 000 000	77 000 000
Encours Global CMT & E. O.	25 912 492	29 891 537	58 242 837	69 542 951	77 475 860	82 000 817	84 159 353
Billets de Trésorerie							
Encours des Bil. de Trésor. début de période	18 000 000	28 000 000	50 000 000	45 000 000	47 500 000	51 000 000	55 000 000
Billets de Trésorerie Additionnels	10 000 000	109 000 000	100 000 000	54 000 000	67 000 000	85 000 000	68 000 000
Remboursement de Billets de Trésorerie		-87 000 000	-105 000 000	-51 500 000	-63 500 000	-81 000 000	-66 000 000
Encours des Bil. de Trésor. Fin de Période	28 000 000	50 000 000	45 000 000	47 500 000	51 000 000	55 000 000	57 000 000
Encours de la Dette	53 912 492	79 891 537	103 242 837	117 042 951	128 475 860	137 000 817	141 159 353
Total Refinancement	20 500 000	32 000 000	30 000 000	27 500 000	28 500 000	29 000 000	27 000 000

E: Estimé

P: Prévisionnel

Les charges financières liées aux CMT bancaires, billets de trésorerie et emprunts obligataires, sont récapitulées dans le tableau suivant :

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Charges Financières	3 481 944	4 946 762	6 836 965	8 096 699	9 020 400	9 630 889	9 993 646

E: Estimé

P:Prévisionnel

Les produits des placements :

Les produits des placements figurent dans le tableau ci-dessous :

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Produits des placements	30 258	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000

E: Estimé

P:Prévisionnel

Les charges de personnel

La forte croissance des charges de personnel en 2007 et en 2008, est expliquée par les recrutements de personnel effectués au niveau du siège de Tunis et ceux nécessités par l'ouverture de l'agence de Sousse.

La croissance des charges de personnel se stabilisera à 7% annuellement, à partir de 2009.

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Charges de personnel	563 578	750 000	900 000	963 000	1 030 410	1 102 539	1 179 716
Evolution		33,08%	20,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%

E: Estimé

P:Prévisionnel

Les autres charges d'exploitation :

En raison des actions publicitaires et de marketing, ponctuelles, engagées en 2007, le montant des autres charges d'exploitation atteint au cours de cette année sera reconduit pour l'année 2008. A partir de 2009, les autres charges d'exploitation augmenteront de 5% l'an.

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Autres charges d'exploitation	555 740	850 000	850 000	892 500	937 125	983 981	1 033 180
Evolution		52,95%	0,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%

E: Estimé
P:Prévisionnel

Les dotations aux amortissements :

Il s'agit de l'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles propres de la société.

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Dotations aux amortissements	108 138	128 235	166 281	174 510	175 789	294 191	299 785

E: Estimé
P:Prévisionnel

Les dotations aux provisions et radiation de créances :

Hannibal Lease a adopté une politique commerciale visant à alimenter une croissance saine des encours.

L'objectif de Hannibal Lease est d'atteindre un ratio de couverture des créances accrochées supérieur à 50% en 2007 et de plus de 70% en 2009.

En outre, il est à signaler que Hannibal Lease procédera à une radiation de créances d'un montant global de 3 millions de Dinars en 2010.

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Cumul provisions Année N-1	2 095 231	2 738 464	3 588 464	4 738 464	6 088 464	4 588 464	6 238 464
Dotations aux provisions	643 233	850 000	1 150 000	1 350 000	1 500 000	1 650 000	1 800 000
Radiation des créances					3 000 000		
Cumul provisions Année N	2 738 464	3 588 464	4 738 464	6 088 464	4 588 464	6 238 464	8 038 464
Agios réservés Année N	743 291	793 291	893 291	993 291	1 093 291	1 193 291	1 293 291
Cumul provisions & agios réservés	3 481 755	4 381 755	5 631 755	7 081 755	5 681 755	7 431 755	9 331 755
Créances accrochées Année N	8 974 287	8 200 000	8 950 000	9 950 000	7 950 000	8 950 000	9 950 000
Taux de couverture des créances accrochées	38,80%	53,44%	62,92%	71,17%	71,47%	83,04%	93,79%

E: Estimé
P:Prévisionnel

L'impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base de l'hypothèse d'une introduction de la société en bourse en 2009.

Le taux appliqué est de 20%.

Politique de distribution des dividendes :

Hannibal Lease entamera la distribution de dividendes à compter de l'exercice 2008. Le dividende par action prévu en 2008 est de 3% du nominal. En 2012, le dividende proposé par la société atteindrait 5,6% du nominal, soit 0,560 DT par action.

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Nombre d'actions	800 000	1 000 000	1 000 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Nominal de l'action	10	10	10	10	10	10	10
Dividendes à distribuer			300 000	540 000	750 000	810 000	840 000
Dividendes à distribuer par action			0,300	0,360	0,500	0,540	0,560

E: Estimé

P:Prévisionnel

7.2.1.2 Hypothèses du bilan prévisionnel :

Immobilisations propres à la société :

Les investissements en immobilisations incorporelles et corporelles propres, réalisées par Hannibal Lease en 2006 et en 2007 se rapportent à l'acquisition de l'agence de Sousse, à l'extension de l'agence de Sfax, aux investissements en matériels et mobiliers bureautiques, en matériels informatiques et de télécommunication, et en matériels roulants y afférents, ainsi qu'aux acquisitions de renouvellement et d'extension au niveau du siège de Tunis.

A partir de l'année 2008, il est alloué un montant annuel de 100 mille Dinars pour le renouvellement du matériel informatique et bureautique, ainsi que du mobilier de bureau. Par ailleurs, il est prévu l'acquisition d'un bien immobilier d'un montant de 800 mille Dinars à fin 2007 et la réalisation d'un siège social d'un coût de 2,5 millions de Dinars en 2011.

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Immobilisations incorporelles brutes	82 228	82 228	82 228	82 228	82 228	82 228	82 228
- Amortissements	-71 317	-76 773	-82 228	-82 228	-82 228	-82 228	-82 228
Immobilisations incorporelles nettes	10 911	5 456	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles brutes utilisées par la société	718 721	1 984 723	2 084 723	2 184 723	2 284 723	4 884 723	4 984 723
- Amortissements	-200 742	-323 522	-484 347	-658 857	-834 646	-1 128 837	-1 428 622
Immobilisations corporelles nettes utilisées par la société	517 979	1 661 201	1 600 376	1 525 866	1 450 077	3 755 886	3 556 101
Immobilisations incorporelles & corporelles nettes	528 890	1 666 657	1 600 376	1 525 866	1 450 077	3 755 886	3 556 101

E: Estimé

P:Prévisionnel

Immobilisations en leasing :

L'évolution de l'encours des immobilisations en leasing et des provisions y afférentes, est récapitulée dans le tableau ci-dessous :

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Immobilisations brutes données en leasing	105 343 703	167 027 164	239 027 164	323 027 164	413 027 164	508 027 164	608 027 164
- Amortissements	-40 646 448	-77 351 175	-126 594 166	-188 360 651	-263 281 633	-348 019 355	-437 630 185
- Provisions	-1 170 680	-1 520 680	-2 020 680	-2 520 680	-3 020 680	-3 520 680	-4 020 680
Immobilisations nettes données en leasing	63 526 575	88 155 309	110 412 318	132 145 833	146 724 851	156 487 129	166 376 299

E: Estimé

P:Prévisionnel

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la société sont récapitulées dans le tableau suivant :

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Immobilisations financières nettes	374 948	418 947	453 653	479 560	504 867	534 067	557 933

E: Estimé

P:Prévisionnel

Les autres actifs non courants :

Les autres actifs non courants représentent le montant des charges sur emprunts restant à résorber.

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Autres actifs non courants	137 995	122 680	231 920	281 531	310 275	337 581	341 667

E: Estimé
P:Prévisionnel

Les Clients et comptes rattachés :

En tenant compte d'un taux de recouvrement estimé à plus 90% sur la masse à recouvrer, et des radiations de créances prévues, les créances clients évolueront comme présenté dans le tableau suivant :

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Chiffre d'affaires TTC	34 682 727	52 460 172	70 584 380	88 275 859	105 986 713	118 350 766	125 458 620
Encaissements reçus des clients	32 871 745	51 382 184	68 444 639	86 094 424	103 798 561	116 750 023	124 500 674
Radiation de créances					-3 000 000		
Variation	1 810 982	1 077 988	2 139 742	2 181 434	2 188 152	1 600 743	957 946
Créances clients & comptes rattachés	4 991 720	6 069 708	8 209 450	10 390 884	9 579 036	11 179 778	12 137 724

E: Estimé
P:Prévisionnel

Les autres actifs courants :

Le poste autres actifs courants évoluera comme suit :

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Autres actifs courants	1 440 137	3 217 610	4 549 421	5 265 193	4 480 924	2 687 248	692 181

E: Estimé
P:Prévisionnel

Les placements et autres actifs financiers :

Le montant des placements comptabilisé à fin 2007, est maintenu pour la période 2008 -2012.

Les résultats reportés :

Les bénéfices non distribués viennent en augmentation des résultats reportés.

Les emprunts :

Les crédits à moyen et long termes seront remboursés selon les échéanciers de remboursement existants.

Les emprunts obligataires seront le moyen de financement à moyen terme privilégié de Hannibal Lease.

Les fournisseurs et comptes rattachés :

Il s'agit essentiellement du solde règlements à terme des fournisseurs.

Les autres passifs courants :

Le poste Autres passifs courants comprend principalement les produits comptabilisés d'avance.

7.2.2 Les états financiers prévisionnels :

Bilans prévisionnels :

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Actifs Non Courants							
Immobilisations Incorporelles	82 228	82 228	82 228	82 228	82 228	82 228	82 228
Moins : Amortissements	-71 317	-76 773	-82 228	-82 228	-82 228	-82 228	-82 228
Total Immobilisations Incorporelles Nettes	10 911	5 456	0	0	0	0	0
Immobilisations Corporelles utilisées par la Société	718 721	1 984 723	2 084 723	2 184 723	2 284 723	4 884 723	4 984 723
Moins : Amortissements	-200 742	-323 522	-484 347	-658 857	-834 646	-1 128 837	-1 428 622
Total Immobilisations Corporelles Nettes utilisées par la société	517 979	1 661 201	1 600 376	1 525 866	1 450 077	3 755 886	3 556 101
Immobilisations données en leasing	105 343 703	167 027 164	239 027 164	323 027 164	413 027 164	508 027 164	608 027 164
Moins : Amortissements	-40 646 448	-77 351 175	-126 594 166	-188 360 651	-263 281 633	-348 019 355	-437 630 185
Moins : Provisions	-1 170 680	-1 520 680	-2 020 680	-2 520 680	-3 020 680	-3 520 680	-4 020 680
Total Immobilisations Corporelles Nettes données en leasing	63 526 575	88 155 309	110 412 318	132 145 833	146 724 851	156 487 129	166 376 299
Total Immobilisations Financières	374 948	418 947	453 653	479 560	504 867	534 067	557 933
Total Actifs Immobilisés	64 430 413	90 240 913	112 466 347	134 151 259	148 679 795	160 777 082	170 490 334
Autres Actifs Non Courants	137 995	122 680	231 920	281 531	310 275	337 581	341 667
Total Actifs Non Courants	64 568 408	90 363 593	112 698 267	134 432 790	148 990 070	161 114 663	170 832 000
Actifs Courants							
Clients et Comptes Rattachés	4 991 720	6 069 708	8 209 450	10 390 884	9 579 036	11 179 778	12 137 724
Moins : Provisions	-1 567 784	-2 067 784	-2 717 784	-3 567 784	-1 567 784	-2 717 784	-4 017 784
Moins : Produits Réservés	-743 291	-793 291	-893 291	-993 291	-1 093 291	-1 193 291	-1 293 291
Total Clients et Comptes Rattachés	2 680 645	3 208 633	4 598 375	5 829 809	6 917 961	7 268 703	6 826 649
Autres Actifs Courants	1 440 137	3 217 610	4 549 421	5 265 193	4 480 924	2 687 248	692 181
Placements et Autres Actifs Financiers	324 725	150 415	150 415	150 415	150 415	150 415	150 415
Liquidités et Equivalents de Liquidités	341 914	420 229	403 967	19 201	336 117	127 532	21 016
Total Actifs Courants	4 787 421	6 996 887	9 702 178	11 264 618	11 885 417	10 233 898	7 690 261
Total Actifs	69 355 829	97 360 479	122 400 445	145 697 408	160 875 487	171 348 561	178 522 262

E: Estimé

P:Prévisionnel

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Capitaux Propres							
Capital Libéré	8 000 000	10 000 000	10 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Autres Capitaux Propres				1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultats Reportés	-913 891	-592 719	-6 337	722 066	2 026 297	3 904 627	5 964 022
Total des Capitaux Propres avant Résultat de l'exercice	7 086 109	9 407 281	9 993 663	16 722 066	18 026 297	19 904 627	21 964 022
Résultat de l'exercice	321 172	586 382	1 028 404	1 844 231	2 628 330	2 869 395	3 359 509
Total des Capitaux Propres avant Affectation	7 407 281	9 993 663	11 022 066	18 566 297	20 654 627	22 774 022	25 323 531
Passifs							
Passifs Non Courants							
Crédits Moyen Terme	20 827 784	23 242 984	16 543 098	11 476 007	8 000 964	7 159 500	
Emprunts Obligataires			28 000 000	41 000 000	49 000 000	52 000 000	50 000 000
Total Passifs Non Courants	20 827 784	23 242 984	44 543 098	52 476 007	57 000 964	59 159 500	50 000 000
Passifs Courants							
Fournisseurs et Comptes Rattachés	4 748 215	3 818 857	2 905 560	3 389 820	3 631 950	3 833 725	4 035 500
Autres Passifs Courants	2 253 411	3 242 932	4 567 751	5 700 734	6 707 226	5 888 778	5 839 839
Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	34 119 138	57 062 044	59 361 971	65 564 550	72 880 722	79 692 537	93 323 392
Total Passifs Courants	41 120 764	64 123 834	66 835 281	74 655 105	83 219 898	89 415 040	103 198 731
Total Passifs	61 948 548	87 366 817	111 378 379	127 131 111	140 220 861	148 574 540	153 198 731
Total Capitaux Propres & Passifs	69 355 829	97 360 479	122 400 445	145 697 408	160 875 487	171 348 561	178 522 262

E: Estimé

P:Prévisionnel

Etats de résultat prévisionnels:

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Produits d'exploitation							
Revenus bruts de leasing	29 197 612	44 683 567	60 149 077	75 285 933	90 579 136	101 713 175	107 791 045
Autres produits	269 353	200 000	282 000	292 000	302 000	312 000	322 000
Variations des produits réservés	-248 277	-50 000	-100 000	-100 000	-100 000	-100 000	-100 000
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	-23 572 808	-36 704 727	-49 242 991	-61 766 485	-74 920 982	-84 737 722	-89 610 830
Total des produits d'exploitation	5 645 880	8 128 840	11 088 086	13 711 448	15 860 154	17 187 454	18 402 215
Charges financières nettes	-3 481 944	-4 946 762	-6 836 965	-8 096 699	-9 020 400	-9 630 889	-9 993 646
Produits des placements	30 258	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
Produits nets	2 194 194	3 217 078	4 286 122	5 649 749	6 874 755	7 591 565	8 443 570
Charges d'exploitation							
Charges de personnel	563 578	750 000	900 000	963 000	1 030 410	1 102 539	1 179 716
Autres charges d'exploitation	555 740	850 000	850 000	892 500	937 125	983 981	1 033 180
Dotations aux amortissements	108 138	128 235	166 281	174 510	175 789	294 191	299 785
Dotations nettes aux provisions	643 233	850 000	1 150 000	1 350 000	1 500 000	1 650 000	1 800 000
Total charges d'exploitation	1 870 689	2 578 235	3 066 281	3 380 010	3 643 324	4 030 711	4 312 682
Résultat d'exploitation	323 505	638 842	1 219 841	2 269 739	3 231 431	3 560 854	4 130 888
Autres gains ordinaires	32 419	0	28 163	35 549	53 982	25 891	68 499
Autres pertes ordinaires	-69	0	0	0	0	0	0
Résultat des activités ordinaires avant impôt	355 855	638 842	1 248 004	2 305 288	3 285 412	3 586 744	4 199 386
Impôts / Bénéfices	-34 683	-52 460	-219 601	-461 058	-657 082	-717 349	-839 877
Résultat net de l'exercice	321 172	586 382	1 028 404	1 844 231	2 628 330	2 869 395	3 359 509

E: Estimé

P:Prévisionnel

Etats de flux de trésorerie prévisionnels :

En Dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Flux de trésorerie liés à l'exploitation							
Encaissements reçus des clients	33 141 098	52 132 184	68 726 639	86 386 424	104 100 561	117 062 023	124 822 674
Sommes versées au personnel et aux fournisseurs	-970 492	-1 500 000	-1 650 000	-1 755 500	-1 867 535	-1 986 520	-2 112 897
Intérêts payés	-3 491 017	-5 082 557	-6 261 189	-7 760 960	-8 694 159	-10 431 693	-10 265 780
Impôts et taxes payés	-132 304	-131 214	-147 214	-297 641	-514 952	-691 374	-745 614
Autres flux liés à l'exploitation	20 993	-43 914	-6 499	10 536	27 962	-2 753	44 789
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	28 568 278	45 374 498	60 661 736	76 582 860	93 051 877	103 949 683	111 743 173
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations en leasing	-46 123 517	-71 942 283	-83 929 297	-96 367 740	-103 527 870	-109 333 225	-115 098 225
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles propres	-318 126	-1 266 002	-100 000	-100 000	-100 000	-2 600 000	-100 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	968 534	0	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-376 985	0	0	0	0	0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Financières	198 983	174 310	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-45 651 111	-73 033 975	-84 029 297	-96 467 740	-103 627 870	-111 933 225	-115 198 225
Flux de trésorerie liés aux activités de financement							
Encaissements suite à la libération de capital	0	2 000 000	0	6 000 000	0	0	0
Encaissements provenant des CMT Bancaires	10 500 000	10 000 000	0	0	0	0	0
Remboursement des CMT Bancaires	-4 653 674	-6 020 955	-6 648 700	-6 699 886	-5 067 091	-3 475 043	-841 464
Encaissements provenant des Emprunts Obligataires	0	0	35 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Remboursement des Emprunts Obligataires	0	0	0	-7 000 000	-12 000 000	-17 000 000	-22 000 000
Encaissements supplémentaires de Billets de Trésorerie	10 000 000	109 000 000	100 000 000	54 000 000	67 000 000	85 000 000	68 000 000
Remboursement de Billets de Trésorerie	0	-87 000 000	-105 000 000	-51 500 000	-63 500 000	-81 000 000	-66 000 000
Décaissements provenant de la distribution de dividendes	0	0	0	-300 000	-540 000	-750 000	-810 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	15 846 326	27 979 045	23 351 300	19 500 114	10 892 909	7 774 957	3 348 536
Variation de Trésorerie	-1 236 507	319 567	-16 261	-384 766	316 916	-208 585	-106 516
Trésorerie début de période	1 368 383	131 876	451 443	435 182	50 416	367 332	158 746
Trésorerie fin de période	131 876	451 443	435 182	50 416	367 332	158 746	52 231

E: Estimé

P:Prévisionnel

7.2.3 Marge brute d'autofinancement prévisionnelle :

En dinars

	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Résultat net de l'exercice	321 172	586 382	1 028 404	1 844 231	2 628 330	2 869 395	3 359 509
Dotations aux amortissements	108 138	128 235	166 281	174 510	175 789	294 191	299 785
Dotations nettes aux provisions	643 233	850 000	1 150 000	1 350 000	1 500 000	1 650 000	1 800 000
Marge brute d'autofinancement	1 072 543	1 564 617	2 344 685	3 368 741	4 304 119	4 813 586	5 459 294

E: Estimé

P:Prévisionnel

7.2.4 Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels

Indicateurs de gestion	2006	2007E	2008P	2009P	2010P	2011P	2012P
Résultat net de l'exercice	321 172	586 382	1 028 404	1 844 231	2 628 330	2 869 395	3 359 509
Engagements (immobilisations en location nettes + immobilisations financières nettes + clients brut)	68 893 243	94 643 964	119 075 421	143 016 277	156 808 754	168 200 974	179 071 956
Fonds propres avant résultat	7 086 109	9 407 281	9 993 663	16 722 066	18 026 297	19 904 627	21 964 022
Clients et comptes rattachés	2 680 645	3 208 633	4 598 375	5 829 809	6 917 961	7 268 703	6 826 649
Créances accrochées	8 974 287	8 200 000	8 950 000	9 950 000	7 950 000	8 950 000	9 950 000
Provisions + Agios réservés	3 481 755	4 381 755	5 631 755	7 081 755	5 681 755	7 431 755	9 331 755
Ratios prévisionnels							
Fonds propres avant résultat / Engagements	10,29%	9,94%	8,39%	11,69%	11,50%	11,83%	12,27%
Actifs non courants/ Total bilan	93,10%	92,81%	92,07%	92,27%	92,61%	94,03%	95,69%
Actifs courants/ Total bilan	6,90%	7,19%	7,93%	7,73%	7,39%	5,97%	4,31%
Capitaux propres avant affectation/ Total bilan	10,68%	10,26%	9,00%	12,74%	12,84%	13,29%	14,19%
Passifs non courants / Total Bilan	30,03%	23,87%	36,39%	36,02%	35,43%	34,53%	28,01%
Passifs courants / Total Bilan	59,29%	65,86%	54,60%	51,24%	51,73%	52,18%	57,81%
Passifs / Total Bilan	89,32%	89,74%	91,00%	87,26%	87,16%	86,71%	85,81%
Charges de personnel/ Résultat net	175,48%	127,90%	87,51%	52,22%	39,20%	38,42%	35,12%
Capitaux propres avant affectation/ Passifs non courants	35,56%	43,00%	24,74%	35,38%	36,24%	38,50%	50,65%
Capitaux propres avant affectation/ Capitaux permanents	26,23%	30,07%	19,84%	26,13%	26,60%	27,80%	33,62%
Actifs courants/ Passifs courants	11,64%	10,91%	14,52%	15,09%	14,28%	11,45%	7,45%
Rentabilité des fonds propres	4,53%	6,23%	10,29%	11,03%	14,58%	14,42%	15,30%
Couverture des créances accrochées*	38,80%	53,44%	62,92%	71,17%	71,47%	83,04%	93,79%
Couvertures clients**	129,88%	136,56%	122,47%	121,47%	82,13%	102,24%	136,70%

E: Estimé

P:Prévisionnel

*Provisions+ Agios réservés/ Créances accrochées

**Provisions+ Agios réservés/Clients et comptes rattachés

Avis des Commissaires aux comptes sur les états financiers prévisionnels :



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 70 728 450 Fax : 70 728 405
E-mail : finor@planet.tn



Résidence El Morjen – Avenue Taher Sfar
Menza 9A – 1082 Tunis
Tél : 71 886 120 – Fax : 71 886 166
E-mail : cmraudit@planet.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE,**

Dans le cadre de notre mission de Commissariat aux Comptes de la société HANNIBAL LEASE et conformément aux dispositions légales régissant l'émission des emprunts obligataires, nous avons examiné la projection ci-jointe des états financiers de ladite société pour la période 2007 – 2012 telle qu'arrêtée par le conseil d'administration du 13 novembre 2007, selon les Normes Internationales d'Audit applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Cette projection et les hypothèses présentées sur la base desquelles elle a été établie, relèvent de la responsabilité de la Direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur cette projection.

Cette projection a été préparée dans le cadre du prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire, sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction générale qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée pour d'autres fins que celles indiquées ci avant.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenus, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques à caractère aléatoire.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites.

Même si les événements sous-tendant les hypothèses retenues se produisent, les réalisations peuvent néanmoins différer de la projection de manière significative, dès lors que tous les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 7 janvier 2008

Les Commissaires aux Comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

FINOR
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord de Tunis
Tél. (L.G) 70.728.450 - Fax: 70.728.405

C.M.R AUDIT

Mehdi SELLAMI

CMR Conseil
Management
Révision
Société d'Expertise Comptable Inscrite
au Tableau de l'Ordre

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 10 000 000 dinars divisé en 1 000 000 actions
de valeur nominale 10 dinars entièrement libérées.

Registre de Commerce : B138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 20/11/ 2007

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel,
industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée BB à long terme avec perspective d'évolution stable et B à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 26/10/2007

Emprunt obligataire « HL 2008/1 » de 10 000 000 DT divisé en 100 000 obligations de 100 DT chacune

Emis par appel public à l'épargne

Taux d'intérêt :6,9% et/ou TMM+1,65% brut l'an

Durée : 5 ans

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note BB à long terme avec perspective d'évolution stable par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 25/02/2008

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28/06/2007

Délibération du Conseil d'Administration du 13/11/2007 14 A/R. 2008

Visa du Conseil du Marché Financier n° 0.8.....0.6.0.3.....du

Notice Légale publiée au JORT n° 32 du 18/04/2008

Bulletin de souscription n°

Je (nous) soussigné (s) (nom et prénom) :.....

Pièce d'identité :.....

Agissant pour le compte de Qualité.....

Nationalité..... Age Sexe: M () F () (1)

Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres)..... obligations nominatives de l'emprunt « HL 2008/1 »,
déposé chez(2)

En gestion libre (...)

compte géré (....) (1)

au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique en intérêts à partir du 12 Mai 2009 et remboursables annuellement le 12 Mai par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation majorés des intérêts annuels échus calculés au (1)

(....) Taux fixe 6,9%

et/ou

(....) taux variable TMM+1,65%

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

(....) En espèces ;

(.....)Par chèque n° du..... tiré suragence.....

(.....)Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°.....

ouvert àagence

La somme de (en toutes lettres).....

Représentant le montant des obligations souscrites, soit (3)

..... obligations à taux fixe

.....obligations à taux variable

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession
le second servant de souche
Tunis, le2008

Signature (4)



- (1) Cocher la case correspondante
- (2) Indiquer le nom du dépositaire
- (3) Remplir la ligne appropriée
- (4) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 10 000 000 dinars divisé en 1 000 000 actions de valeur nominale 10 dinars entièrement libérées.

Registre de Commerce : B138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 20/11/ 2007

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée BB à long terme avec perspective d'évolution stable et B à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 26/10/2007

Emprunt obligataire « HL 2008/1 » de 10 000 000 DT divisé en 100 000 obligations de 100 DT chacune

Emis par appel public à l'épargne

Taux d'intérêt :6,9% et/ou TMM+1,65% brut l'an

Durée : 5 ans

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note BB à long terme avec perspective d'évolution stable par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 25/02/2008

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28/06/2007

Délibération du Conseil d'Administration du 13/11/2007

Visa du Conseil du Marché Financier n° 08...06...03 du 14.11.2008

Notice Légale publiée au JORT n° 32 du 18/04/2008

Bulletin de souscription n°

Copie

Je (nous) soussigné (s) (nom et prénom) :

Pièce d'identité :

Agissant pour le compte de Qualité.....

Nationalité..... Age Sexe: M () F () (1)

Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres)..... obligations nominatives de l'emprunt « HL 2008/1 », déposé chez(2)

En gestion libre (...)

compte géré (....) (1)

au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique en intérêts à partir du 12 Mai 2009 et remboursables annuellement le 12 Mai par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation majorés des intérêts annuels échus calculés au (1)

(...) Taux fixe 6,9%

et/ou

(...) taux variable TMM+1,65%

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

(.....) En espèces ;

(.....) Par chèque n° du tiré sur agence.....

(.....) Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert à agence

La somme de (en toutes lettres).....

Représentant le montant des obligations souscrites, soit (3)

..... obligations à taux fixe

..... obligations à taux variable

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession le second servant de souche
Tunis, le2008

Signature (4)



- (1) Cocher la case correspondante
- (2) Indiquer le nom du dépositaire
- (3) Remplir la ligne appropriée
- (4) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »